

# Échos et histoires de guerre ~ Plouguerneau ~

1939 à 1946

André Nicolas  
Septembre 2025

L'armistice du 11 novembre 1918 sur le front ouest et les traités de paix de 1919 provoquèrent rapidement des rancœurs chez nombre de belligérants. En Allemagne, les conditions imposées par les vainqueurs menèrent rapidement à des idées de revanche, fortement attisées par le parti nazi à partir du début des années 1920.

Ce parti extrémiste parvint légalement au pouvoir en 1933 et dénonce rapidement la plupart des clauses imposées par les Alliés dans les traités de paix. Après une série de coups de force qui laissent un profond malaise parmi la population française, et d'autres nations européennes, l'Allemagne signe un pacte de non-agression avec l'Union Soviétique le 23 août 1939.

Dès lors, en France, on estime que la guerre devient inévitable et certaines catégories de réservistes, à commencer par les plus jeunes, sont rappelées, comme Joseph Nicolas de Kerfaven qui avait été libéré du service militaire en octobre 1937. Il doit rejoindre la caserne Cambronne du 65ème Régiment d'Infanterie de Nantes dès le 27 août 1939. Le régiment quittera Nantes en train pour se retrouver sur la frontière allemande dès le 3 septembre, lendemain de la

mobilisation générale. Pierre Landuré de la classe 1931, regagne dès le 28 août le 1er Régiment de dragons portés à Pontoise. Le 1<sup>er</sup> septembre, l'unité rejoint Roye dans le département de la Somme, à une centaine de kilomètres au nord.

## La drôle de guerre

L'Allemagne envahit la Pologne le premier septembre 1939, et la France remobilise, vingt-cinq ans et un mois après août 1914.

Anne-Marie demeurant au Dreinog, avait quatorze ans en 1939. Elle se souvient de l'émotion ressentie lorsqu'elle entendit le tocsin tinter en même temps aux clochers des églises de Plouguerneau, Lannilis et d'autres... Perrine de Lanven aide au battage à Languerc'h, chez Adrien Morvan. Vers quatre heures de l'après-midi, deux gendarmes arrivent porteurs d'ordres de mobilisation. Des jeunes cultivateurs, en plein travail, sont concernés et ils doivent immédiatement partir.

Évidemment, leur départ crée un vide et un certain désarroi, car les souvenirs de la guerre précédente, *ar vrezel all*, sont encore très présents dans les mémoires.

Au final, la mobilisation se passe sans enthousiasme, mais dans l'ordre, et plus de quatre millions de soldats français se retrouvent sur les frontières de l'est, derrière la Ligne Maginot.

### La guerre du soixante-cinquième régiment d'infanterie de Nantes

Partie de la 21<sup>ème</sup> Division d'Infanterie<sup>1</sup>, l'active du 65<sup>ème</sup> RI a été complétée à Vannes et à Nantes par des hommes mobilisés à partir du 25 août 1939. Le régiment comprend presque exclusivement des Bretons et des Vendéens. Parmi ses hommes, près de dix sont natifs de Plouguerneau et du canton de Lannilis.

L'unité, composée de 81 officiers, 342 sous-officiers et 2667 hommes de troupe, quitte la caserne Cambronne de Nantes le 1<sup>er</sup> septembre, pour un voyage par voie ferrée et une destination inconnue car les identifications des gares de passage ont été masquées. Le convoi atteint Berthelming en Moselle deux jours plus tard.

Après deux nuits de marches d'approche vers le nord, le régiment prend ses quartiers à Frauenberg le 6 septembre. C'est un petit village<sup>2</sup> de Lorraine bordé par La Blies. Cette rivière est un affluent de la Sarre et matérialise sur une dizaine de kilomètres la frontière franco-allemande. À l'aube du 9 septembre, un bataillon du 65<sup>ème</sup> RI franchit la rivière par un pont miné et barré d'obstacles. Le régiment conquiert les villages allemands de Bebelsheim et Wittersheim et pénètre d'une dizaine de kilomètres en Sarre.

<sup>1</sup> Les autres unités de la 21<sup>ème</sup> DI sont le 48<sup>ème</sup> de Guingamp, le 137<sup>ème</sup> stationné à Quimper en 1939, un régiment d'artillerie et d'autres éléments de soutien.

<sup>2</sup> En 1939, le village compte environ cinq cents habitants.

Cette attaque de la 21ème DI en Allemagne, peut-être une des seules opérations offensives de ce début de guerre pour l'Armée française, est abandonnée vers le début d'octobre 1939, peut-être à cause de l'effondrement de la Pologne. Le régiment revient vers ses lignes de départ, puis est envoyé au repos.

Après des exercices, il est mis en réserve vers Bayon en Meurthe-et-Moselle, jusqu'à son transfert au début de novembre vers le Pas-de-Calais. Après plus de cinq cents kilomètres par voie ferrée, ses hommes rejoignent des cantonnements situés vers Étaples, Hucqueliers, puis Desvres. Ils doivent les aménager pour tenter de trouver un certain confort, puis ils les améliorent par leur propres moyens grâce à des matériaux fournis par l'Intendance. On s'installe pour la dite *drôle de guerre*.

En l'absence des JMO<sup>3</sup> des petites unités en ce début de guerre, les *rapports sur le moral* du colonel Maxime Couturier, chef de corps, à ses supérieurs hiérarchiques permettent une description de cet épisode de huit mois dans le quotidien du 65ème RI.

Après son affectation dans le Pas-de-Calais en novembre 1939, le régiment est transféré en mars 1940 vers Bailleul, petite ville du département du Nord à la frontière belge pour effectuer des travaux de fortifications défensives.

Selon le colonel, le moral de la Troupe reste bon, malgré les plaintes des hommes sur la nourriture qui comporte trop de riz et que le vin est souvent trouble. On espère une amélioration de l'habillement et des chaussures, prématièrement usées à cause de leur mauvaise qualité. Cependant, vers la fin de l'hiver, les conditions de vie semblent s'améliorer. L'Intendance a augmenté l'utilisation de la pomme de terre pour la nourriture, mais on se plaint toujours de la qualité du vin, de la quantité de tabac et de cigarettes distribuée à la troupe, et de la dotation en pantalons qui demeure insuffisante.

Le matériel est aussi une source de difficultés, entre autres les moyens de radiocommunication qui restent dérisoires. Les pannes des véhicules sont trop nombreuses et les remises en état sont lentes à cause de la déficience en pièces de rechange. Ils doivent souvent être abandonnés faute de pouvoir réparer. Ceci a pour conséquence que les moyens de transport deviennent insuffisants, souvent surchargés, mal adaptés aux besoins et usés avant terme.

Les loisirs des hommes sont aussi sources de certaines inquiétudes. Les prestations des foyers sont satisfaisantes, mais on signale l'intérêt de leur donner une direction féminine. Les locaux qui les accueillent sont souvent médiocres, mais grâce aux matériaux fournis par l'Intendance, ils s'améliorent et on craint qu'il y en ait bientôt pléthore. Les spectacles de théâtre, surtout ceux qui mettent en scène des camarades du régiment, et les séances de cinéma sont beaucoup appréciés, malgré le peu d'encouragements et l'implication insuffisante du commandement.

Le régiment passe la fin de l'hiver, puis le début du printemps 1940, à quelques kilomètres de la Belgique. Les hommes couchent tout habillés durant trois mois sur de la paille dans des granges surchargées ; la paille doit être économisée car elle est nécessaire à la nourriture des chevaux.

Au fil des mois, l'inaction et les activités jugées inutiles commencent à peser sur le mental des soldats, malgré l'effort des cadres pour mettre en exergue l'importance de leur rôle et à l'effet dissuasif de leur présence face à l'Armée allemande.

Pour rehausser le moral, on réorganise le régime des permissions en accordant à tous au moins dix ou quinze jours tous les trois ou quatre mois. Le colonel est d'avis que les facilités accordées aux cultivateurs mobilisés ont eu un effet des plus bénéfiques. Cependant, il semble qu'une certaine jalouse s'installe entre les soldats des différents milieux, car tous ne peuvent évidemment prétendre aux permissions agricoles. On dit aussi qu'il y a des resquilleurs, et qu'il y aurait aussi trop d'uniformes à l'arrière dans les dépôts. Ceci entraînerait un déficit en cadres ; on signale qu'en temps de paix seize capitaines de

<sup>3</sup> Journal de marche et opérations.

l'Active servaient au 65ème RI. En janvier 1940, on en dénombre un seul dans le régiment ; tous les autres sont réservistes.

Au fil des mois, les ruraux apprécient l'aide qu'ils apportent à l'agriculture dans la zone des armées car ils reprennent ainsi contact avec la terre et ils apprennent des méthodes de travail qu'ils ignoraient totalement. Mais ils se plaignent des affectations spéciales de certains de leurs camarades et des présumés embusqués. Ils se plaignent que, comme leurs pères en 1914, ils sont les seuls destinés au sacrifice.

Le séjour aux armées loin des familles entraîne une trop grande fréquentation des mastroquets. L'abus de vin qui en résulte cause l'essentiel des fautes commises par les hommes et, aussi, l'exemple désastreux des *crapules des bataillons d'Afrique* (sic) qui côtoient le régiment.

Le 5 mai 1940, moins d'une semaine avant la brutale offensive allemande, le colonel Maxime Couturier émet son dernier rapport sur le moral du 65ème RI.

Selon lui, les conditions de vie pour la Troupe se sont sensiblement améliorées. Les récriminations sont en baisse : les approvisionnements donnent entière satisfaction et un gros effort a été réalisé dans la préparation de la nourriture. Le printemps a été bénéfique pour l'habillement car les soldats sont devenus plus soigneux. Le colonel met aussi en avant les loisirs dont peuvent bénéficier les hommes : activités sportives, cinéma et foyers qui sont devenus bien organisés. Le régime des permissions est désormais bien établi et, lors des alertes, les hommes comprennent le bien-fondé de leurs suppressions, car ils comprennent ces nécessités.

Après huit mois de campagne, grâce à l'action des cadres, le colonel se félicite que l'esprit de corps au 65ème est enfin devenu une réalité et que la Troupe est maintenant consciente d'une guerre qui sera longue et dure, mais que son issue par une victoire ne fait pas de doute. Il écrit que les hommes savent que leur présence dissuade les Allemands d'attaquer car ils subissent une *guerre de siège* (sic).

L'offensive allemande vers les Pays-Bas et la Belgique débute le 10 mai 1940. Le 13 mai, le 65ème RI est mis en mouvement par voie ferrée vers Moerbeke, sur la rive gauche de l'Escaut, qui est atteint le lendemain. Le régiment est immédiatement transféré par camions vers la petite ville de Hulst en Hollande. Dès le 17 mai, toute la 21ème DI reçoit l'ordre de revenir par voie ferrée vers le Pas-de-Calais pour défendre Boulogne. Le 21 mai, le 65ème RI arrive en gare de Desvres. Le débarquement de la Troupe n'est pas terminé quand surgissent des éléments blindés allemands. Le 3ème bataillon est engagé pour protéger le reste du régiment mais il doit cesser le combat faute de munitions. Quelques hommes parviennent cependant à s'échapper et se replient en direction de Calais et Dunkerque avec les deux autres bataillons. Ayant épuisé toutes leurs ressources, les derniers soldats valides du 65ème de Nantes seront faits prisonniers dès le 23 mai à Alincthun à sept kilomètres au nord de Desvres. Le régiment disparaît de l'ordre de bataille de l'Armée française et pour ses hommes rescapés commence un long et pénible voyage vers les stalags allemands.

La plupart ne retrouveront leur pays qu'en juin 1945.

À Plouguerneau, en ce début de guerre, on s'organise au mieux. Une somme de huit mille francs est votée pour le paiement des employés temporaires de la commune remplaçant les titulaires mobilisés. On suggère aussi à *l'autorité compétente* de démobiliser le Docteur Goas car son départ aux Armées laisse une population de six mille âmes sans soins médicaux.

Pendant ce temps-là, la presse locale<sup>4</sup> se fait l'écho des mesures à prendre pour la défense passive rurale. L'extinction des feux doit être totale durant la nuit. Le jour, en cas de survol de la campagne par des avions ennemis, il est préférable de rester au champ et non de rejoindre le hameau. Il est également conseillé de prendre garde aux ballonnets qui pourraient avoir été largués par des avions ennemis car ils pourraient contenir de l'ypérite<sup>5</sup>. Encore un souvenir de la Grande Guerre !

On interdit aussi l'abattage du cheptel équin âgé de moins de quinze ans dans les abattoirs, car l'armée est susceptible de réquisitions pour ses besoins hippomobiles.

En janvier 1940, la presse locale rend grâce au froid particulièrement rude qui paralyserait une offensive des forces allemandes sur le front. Néanmoins, on craint des atterrissages de parachutistes ennemis et on détaille la démarche à suivre, le cas échéant.

## La défaite de l'armée de terre

Avant la fin de l'action alliée vers la Norvège, l'armée allemande avait lancé une attaque massive le 10 mai 1940 vers la Hollande, la Belgique et une autre imprévisible à travers les Ardennes pour contourner la Ligne Maginot. En six semaines, la défaite de l'armée française est consommée.

Cette brutale offensive terrestre fait un lot important de victimes. En ce mois de juin 1940, les hommes de Plouguerneau mobilisés sur le front nord-est paient un lourd tribut à cet épisode du conflit qui se déroule à partir du 10 mai.

Joseph Laurans, frère puîné de François *Fañch ar C'haz*, que nous avons bien connu comme contrôleur de billets sur les cars Riou, fut mobilisé au 137ème régiment d'infanterie encaserné à Quimper en 1939. Partie de la 21ème DI, avec le 48ème et le 65ème RI, ce régiment subit de plein fouet l'offensive allemande de mai 1940 et fut anéanti. Le soldat Laurans a été tué à Saint-Pierre-Brouck (Nord), localité située entre Dunkerque et Calais sur la rive droite de l'Aa, petit fleuve constituant la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il était cultivateur, célibataire demeurant à Coz Castel avec ses parents qui s'y étaient établis vers 1925 après avoir quitté Kerdidreun. Sa dépouille fut exhumée puis réinhumée au cimetière communal de Saint-Brouck le 14 mars 1941.

<sup>4</sup> « Le Courrier du Finistère » du 7 octobre 1939.

<sup>5</sup> Gaz de combat utilisé pour la première fois par les Allemands à Ypres en juillet 1917. Appelé aussi *gaz moutarde*.

Le caporal Louis Saliou du 48ème RI, natif de Kernevez-Tremeur en 1914, est tué le 1<sup>er</sup> juin dans le secteur de Bergues-Hoymille, localités situées à la lisière de la poche de Dunkerque. Il fut inhumé au cimetière de Hoymille.

La famille Chever de Kernévez-Loguivy est tragiquement éprouvée durant ce mois de juin. Elle perd deux de ses enfants : René, soldat mobilisé au 71ème RI, meurt le 8 à Villemontoire dans l'Aisne et François, quartier-maître torpilleur engagé dans la Marine depuis 1929, disparaît avec le sous-marin *Morse*, coulé accidentellement par mine le 17 dans le golfe de Gabès, au large de la Tunisie. François fut déclaré mort pour la France par ordonnance du tribunal d'instance de Tunis le 13 octobre 1941. Son nom est gravé sur le mémorial des disparus du sous-marin au cimetière de Gammath en banlieue de Tunis

Le 441ème RP<sup>6</sup>, formé à Guingamp à la mobilisation, a pour mission de couvrir la retraite de l'armée française vers l'Oise au début du mois de juin. Le 12, il est la cible de très violents bombardements. De nombreux hommes du régiment en sont victimes, dont Yves Laurans natif de Coat-Querivin. Marié à Plouider le 8 janvier 1939 avec Alice Jeffroy, il est père d'une fille de neuf mois et demeure à Kergüaoc en cette commune à la mobilisation de septembre 1939. Son nom est gravé sur les monuments aux morts de Plouguerneau et celui de Plouider où l'acte de son décès fut transcrit le 6 décembre 1941.

Le 13 juin, deux soldats plouguernéens sont tués à l'ennemi qui tente d'isoler Paris. Joseph Abguillerm de Fronciel né à Hellès en 1912, soldat au 2ème RT<sup>7</sup> est tué à l'ennemi dans l'après-midi. L'acte de son décès ne sera établi que le 26 décembre 1940 en mairie de Saint-Loup. Il sera transcrit à Plouguerneau le 19 mars 1941. Le même jour, François-Marie Bergot natif de Keruzal en 1909 perd la vie vers Épernay. Célibataire mobilisé à la 20ème compagnie hippomobile du 44ème escadron du train des équipages, il demeure à Cruquerou en 1940.

L'arrivée des Allemands dans l'ouest provoque autre drame à Plouguerneau. Le 18 juin 1940, un avion allemand, touché par la DCA<sup>8</sup> de Brest, s'écrase dans un champ vers Lan ar C'haradec, entre Grouaneg et Sant Kenan. Après un affreux concours de circonstances et de malentendus, Jean-Marie dit *Bi* Kérandel, un ancien combattant de la Grande Guerre, père de huit enfants demeurant au village voisin de Sant-Kenan est arrêté quelques jours plus tard, puis fusillé à Brest le 28 juin. Jean Balcon, dit *Jean Lout*, du Leure est déporté en Allemagne<sup>9</sup>.

Durant l'avance de l'armée allemande vers les rivages de La Manche, de nombreux soldats plouguernéens sont faits prisonniers.

Pour le 1<sup>er</sup> régiment de dragons portés de la 21ème DLM<sup>10</sup>, la dite *drôle de guerre* s'est déroulée dans divers cantonnements dans les départements voisins de la Somme, du Nord et de l'Aisne. Dans la nuit du 16 mai, le régiment reçoit le choc de l'offensive allemande et, dès le matin du 17, commence une retraite de

<sup>6</sup> Régiment de pionniers : unités plus ou moins équivalentes aux régiments de territoriaux de la Grande Guerre.

<sup>7</sup> Régiment du Train.

<sup>8</sup> Défense contre avions.

<sup>9</sup> Voir Yves Bramoullé *La guerre en mémoire*, pages 34 à 37. Éditions « Le Télégramme » (2002).

<sup>10</sup> Division légère mécanique.

soixante kilomètres jusqu'à Brie, près de Péronne. Le 18 mai, vers quatre heures de l'après-midi, le dragon de première classe Pierre Landuré de Lannebeur devient prisonnier de guerre.

Dès le lendemain, les hommes marchent vers le nord par étapes quotidiennes de vingt à trente kilomètres. Le vingt-huit juin, on atteint Beauraing en Belgique et, trois jours plus tard, commence un voyage en train vers Trèves puis le camp de Furstenberg-sur-Oder à une centaine de kilomètres au sud-est de Berlin. Vers la fin de septembre, Pierre se retrouve au stalag IIIA puis dans un kommando de travail aux usines d'aviation Heinkel à proximité du camp de concentration d'Orianenbourg, dans la grande banlieue de Berlin.

Le 21 mai 1940, une longue colonne de prisonniers de guerre français quitte Desvres, localité située à une trentaine de kilomètres de Saint-Omer (Pas-de-Calais). Après dix-sept jours de marche, sans réelle nourriture et couchant à la belle-étoile, ils arrivent à Bertrix dans les Ardennes belges. Deux semaines plus tard, après avoir vécu dans des conditions plus que sommaires, ils sont embarqués dans un train en direction de Trèves en Rhénanie-Palatinat, au delà de la frontière allemande.

Dans le groupe, au moins dix hommes sont originaires de Plouguerneau, dont Louis Pennarguéar de Kiella, François Merrien du Grouaneg, Louis Le Mestre de Kerguéo et d'autres... A Trèves, ils seront épargnés vers divers camps. Certains d'entre eux, dont Jean-Marie Berder de Kerilias et Joseph Nicolas de Kerfaven se retrouvent au stalag<sup>11</sup> VIIIC à Sagan en Haute Silésie.

Pour la commune de Plouguerneau, ils seront au nombre d'au moins cent quatre-vingts<sup>12</sup>.

Quelques rares d'entre eux bénéficieront d'une libération anticipée aux bout de quelque temps, comme ancien combattant de 14-18, comme Gabriel Hellégoët du Lannic, ou atteint d'une grave maladie contagieuse, crainte instinctive des Allemands de cette époque, ou d'une autre quelconque raison parfois obscure. Selon une liste établie par la mairie de Plouguerneau, ils seront une trentaine avant juin 1942.

Cependant la plupart des prisonniers ne reverront Plouguerneau qu'à la fin du printemps 1945, comme Pierre Landuré libéré par les Américains à leur arrivée en Thuringe en avril 1945. D'autres Plouguernéens, retenus au-delà de l'Oder, en Silésie, seront libérés par les Russes en février. Ils seront d'abord utilisés pour construire des ponts de



Jean-Marie Simon de Kerdélan  
en Allemagne

<sup>11</sup> *Mnangschaftsstamm Straflager* (camp de prisonniers pour les hommes de troupe).

<sup>12</sup> Compte-rendu du Conseil municipal de Plouguerneau le 17 février 1941.

fortune sur le fleuve en prélude à l'offensive finale de l'Armée rouge vers Berlin, puis à des travaux agricoles. Après leur transfert aux alliés de l'Ouest, ils ne retrouveront leur commune natale qu'à la fin du mois de juin au bout de plus de cinq ans d'absence.

## Les marins de Plouguerneau en 1939 – 1940

Depuis quelques décennies, beaucoup hommes du littoral de Plouguerneau, goémoniers et pêcheurs, ont délaissé leurs petites fermes vers un métier qui leur assure des revenus réguliers et la promesse de s'assurer une pension au bout d'une carrière dans un travail souvent pénible. Les pères de familles, souvent nombreuses, laissent leurs épouses cultiver leurs lopins de terre et élever un modeste bétail. Eux-mêmes se sont engagés dans la Marine de l'état ou sont partis naviguer sur des navires de commerce.

### Les débuts de la guerre pour la Marine

Au début du printemps 1940, les alliés franco-anglais organisent une expédition militaire vers la Norvège qui vient d'être occupée par les Allemands. L'objectif est de débarquer des forces terrestres à Narvik pour couper la route du fer suédois vers l'Allemagne. Les transports de troupes et leurs navires escorteurs partent de Brest pour rejoindre les forces anglaises vers l'Écosse.

Parmi les marins qui participent à l'expédition, il y a Eugène Le Pors de Lilia, Albert Normand, *Albert ar Pagan*, de Saint-Michel et Yves Paul de Keridaouen. Tous trois sont embarqués sur le X17 *El-Djézair*, un des quatre paquebots rapides des lignes d'Algérie réquisitionnés par la Marine nationale. Le 15 janvier 1940, leur navire armé en croiseur auxiliaire a quitté Brest pour une destination tenue secrète pour l'équipage. Dans la nuit suivant le départ, les trois compagnons identifièrent sans mal le feu à éclats du phare de l'île Vierge sur tribord. Il n'eurent aucun doute sur la route suivie ; ils étaient en Manche. Le Pas-de-Calais fut ensuite franchi et on atteignit la grande base navale anglaise de Scapa-Flow, base de regroupement des convois vers le Nord.

Dès la mi-avril, la presse se fait l'écho des succès des forces alliées, maritimes et terrestres. En Norvège, le quartier-maître Le Pors, *Eugène Saïk Mari Vras* à Lilia, patron d'une vedette stationnée à quai à Narvik connut quelques frayeurs, mais

finalement, il se sortit sans dommage de ce port fréquemment bombardé et déserté par la plupart de ses habitants. Finalement devant l'évolution brutale de la situation militaire sur le front nord-est en France, l'évacuation de la Norvège fut ordonnée et il retrouva Brest en juin 1940. L'effondrement de la France le fera bientôt repartir vers Dakar et d'autres aventures, après l'embarquement d'une partie de l'or de la Banque de France sur l'*El-Djézaïr*.

En fait, les premiers morts plouguernéens de cette guerre sont des marins.

Engagé dans la Marine en 1937, et matelot-gabier sur le croiseur mouilleur de mines *Pluton*, Théophile Loaec né à Prat al Lann en Landéda, de parents originaires de Plouguerneau revenus demeurer à Kerrougoun, disparaît le 13 septembre 1939 avec plus de deux cents de ses compagnons lors de l'explosion accidentelle d'une rangée de mines disposées sur le pont de l'infortuné navire perdu à quai à Casablanca.

Un mois plus tard, le quartier-maître chauffeur François Kervella natif de Cruquerrou, meurt de ses brûlures. Il est mort suite à l'explosion d'un collecteur de vapeur surchauffée sur le croiseur léger *Primauguet* au mouillage sur rade de Dakar. Il y aurait eu une vingtaine de morts dans la chaufferie où eut lieu l'accident.

Le cargo *Arijon* mis en service pour la Compagnie d'Orbigny en 1938 a été réquisitionné par le gouvernement français dès le début de la guerre. Le 22 novembre 1939, en route de Brest vers Casablanca, il navigue en convoi escorté par deux avisos et deux patrouilleurs. En plein Golfe de Gascogne, à cent cinquante milles au large de La Rochelle, il est torpillé par le sous-marin allemand U-43 qui effectuait sa première patrouille.



Le cargo "Arijon" de la d'Orbigny coulé par le sous-marin U43 le 22/11/1939

(Source : <https://uboat.net/allies/merchants/ship>)

Parmi la quarantaine d'hommes d'équipage du cargo coulé, seize sont morts ou disparus. Jean Prat demeurant au Guelmeur en fait partie. Lieutenant au long cours originaire de Lanildut âgé de cinquante-six ans, il est maître d'équipage et il est marié à Françoise Alan depuis 1922. Le tribunal d'instance du département du Nord, siégeant à Dunkerque le 8 mai 1940, officialisa son décès en mer et

l'acte fut transcrit en mairie de Plouguerneau le 15 novembre 1940 avec la mention « Mort pour la France ».

Né en 1900 à Kescao, André Roudaut est inscrit maritime à dix-huit ans et il pratique la pêche côtière vers Plouguerneau, avant d'être appelé dans la Marine nationale au 2ème dépôt de Brest. Affecté sur le croiseur-cuirassé *Jules Michelet* comme matelot-canonnier, il prend part à une campagne en Extrême-Orient et il est libéré de ses obligations militaires au bout de 3 ans. Il reprend son ancien métier de marin-pêcheur et épouse Marie-Anne Ogor le 12 janvier 1925. Le couple donne naissance à six enfants. En 1935, sans doute dans l'espoir d'améliorer les conditions de vie de sa famille, André part naviguer au commerce comme matelot, soutier ou chauffeur sur des navires armés au Havre, Brest, Rouen, Nantes...

En 1940, il participe à l'expédition vers la Norvège sur le cargo *Château Pavie* de la Worms, puis il embarque sur le pétrolier *Brumaire* qui, en route de Falmouth vers Le Verdon, est coulé par des attaques sous-marines et aériennes au large de Belle-Île-en-Mer. L'équipage est recueilli par un destroyer anglais et est ramené en Angleterre. André Roudaut est rapidement rembarqué comme graisseur à bord du transport de troupes *Meknès*. Il joue de malchance : le paquebot réquisitionné est torpillé en pleine Manche au large de Portland, au sud de l'Angleterre, le 1<sup>er</sup> juin 1940, alors qu'il faisait route vers Toulon avec des passagers militaires en cours de rapatriement vers la France. André fit partie des quelques quatre cent-vingt victimes du naufrage et son décès fut officialisé par le tribunal de première instance de Bordeaux le 24 septembre 1940.

Un autre marin joua de malchance !

Henri Kerbrat naquit à Brest de parents tous deux natifs de Plouguerneau (Mezeozen et Bourg). Il fut adopté par la Nation le 1<sup>er</sup> avril 1927, probablement parce que Gabriel, son père, était pensionné de guerre. Henri suivit une formation de chaudronnier-fer à l'Arsenal et fut incorporé au deuxième dépôt en septembre 1938.

À l'issue de ses classes, il est affecté comme matelot mécanicien sur le contre-torpilleur *Jaguar*<sup>13</sup>. Le navire est torpillé par une vedette lance-torpilles allemande au large de Boulogne le 23 mai 1940. Pour rendre possible une hypothétique récupération ultérieure, le navire fut échoué sur ordre de son commandant. L'équipage, qui comptait une douzaine de morts et une trentaine de blessés fut évacué, et les rescapés valides furent affectés à l'artillerie côtière.

Après la chute de Dunkerque et l'abandon



Le paquebot "Emile Deschamps"

(Source : <https://memorial-national-des-marins.fr>)

Gérard Nottale

<sup>13</sup> Mis en service en 1926. Longueur : 126,80 m. Largeur : 11,10 m. Déplacement : 2126 tonnes. Équipage : 12 officiers, 209 officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots.

des forts, les marins du *Jaguar*, et beaucoup d'autres hommes de l'Armée ou de la Marine, furent embarqués sur le dragueur auxiliaire *Émile Deschamps*, pour un transbordement vers l'Angleterre. À l'entrée de la Tamise, le navire, ancien petit paquebot réquisitionné au début de la guerre, rencontra une mine magnétique et sombra très rapidement. Il y eut quatre cents victimes probables et seulement quatre-vingts rescapés : parmi les disparus, Henri Kerbrat demeurant à Kergoff.

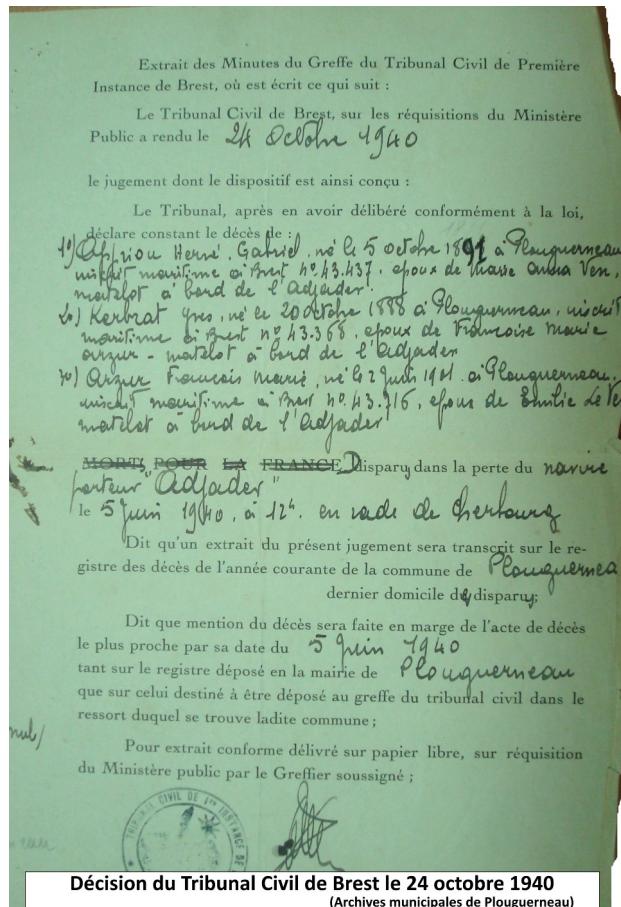
L'*Adjader*, navire très ancien construit pour la flotte russe de la Mer Noire et récupéré par la marine française en compensation des frais engagés au début des années 1920, pour l'accueil d'une escadre et de réfugiés anti-bolcheviks à Bizerte, a été acheté aux Domaines en 1924 par la société de « Dragage, de Dérochage et de Transports » de Martigues. La compagnie l'affecta aux travaux maritimes des ports de Cherbourg et de Toulon. Le 5 juin 1940 l'*Adjader* saute sur une mine magnétique dans le port de Cherbourg entre les cuirassés *Paris* et *Courbet*.

Trois matelots de Plouguerneau disparaissent dans la perte du petit navire.

Âgés respectivement de quarante-neuf, trente-neuf et cinquante-deux ans, les trois marins civils s'appellent Hervé Appriou, François-Marie Arzur et Yves Kerbrat. Tous trois mariés, ils laissent de nombreux orphelins. Leurs cadavres ont disparu et leurs décès seront déclarés constants par le tribunal civil de première instance de Brest en novembre 1940.

L'Italie entre en guerre du côté de l'Allemagne le 10 juin 1940. Dans la nuit du 13 au 14 juin, une escadre française partie de Toulon bombarde le port de Gênes et des installations industrielles de la côte ligure.

Le contre-torpilleur *Albatros*, sur lequel sert Hervé Le Ven comme quartier-maître chauffeur fait partie du raid. Le navire est touché par la riposte de la défense côtière italienne et subit l'impact d'un obus de 152 mm, tuant une douzaine de marins. La flotte revint à son port d'attache dans la journée du 14 juin. Parmi les blessés de la chaufferie, Hervé Le Ven mourut à l'hôpital maritime Sainte-Anne de Toulon le lendemain. Célibataire, il était né à



Kergadavarn en 1913 et demeurait rue Toul-Batel au bourg avant son engagement dans la Marine.

L'Armée française est en pleine débâcle. Devenu président du conseil, le Maréchal Pétain demande un armistice dès le 17 juin. Il ne sera signé que le 22 dans le wagon du maréchal Foch, où les Allemands vaincus avaient signé celui de 1918. Ce délai de quelques jours leur permit d'avancer jusqu'à la Normandie et la Bretagne, et de faire quelques centaines de milliers de prisonniers supplémentaires parmi les soldats français désemparés par la désorganisation de leur haut-commandement.

Marié à Herveline Arzur, Henri Direur demeure au bourg de Plouguerneau. Engagé dans la Marine en 1924, avait suivi un cours de spécialité à l'école des fusiliers de Lorient et eut de nombreuses affectations sur des croiseurs, des cuirassés et plusieurs postes à terre. En janvier 1939, il fit valoir ses droits à une retraite proportionnelle, dont il n'eut guère le temps de profiter. À la déclaration de guerre en septembre, il fut mobilisé comme maître fusilier au 1<sup>er</sup> DEF<sup>14</sup> de Cherbourg. Le 18 juin 1940, il est décédé dans son camion détruit par l'explosion d'une mine sur une route vers Saint-Sauveur le Vicomte à une quarantaine de kilomètres de ce port. Son cadavre n'ayant sans doute pas été identifié, l'acte de son décès ne fut rédigé que le 26 décembre 1940, et il fut déclaré « mort pour la France » par le Tribunal civil de Valognes (Manche) le 16 janvier 1941.

Les Allemands atteignent Brest le 19 juin 1940. La plus grande confusion et une grande activité y règnent depuis les jours précédents : embarquement de l'or de la banque de France, appareillages de navires vers l'Angleterre ou l'Afrique, sabotages de matériel ou sabordages de navires hors d'état de naviguer, incendies des réserves de mazout...

Jean-Marie Tanguy de Saint-Cava avait été mobilisé dans la Marine en 1918. Libéré en 1921. Il reprit ses activités de goémonier avant de se marier le 24 novembre 1924 avec Séraphine Le Ven. Pour améliorer les conditions de vie de sa famille, il partit naviguer au commerce à la compagnie Schiaffino, puis rejoignit ensuite la DP<sup>15</sup> de Toulon, puis il fut affecté à Brest en 1937.

Le 18 juin 1940, le matelot Tanguy âgé de quarante ans fut une des victimes de l'explosion sur mine du remorqueur *Le Provençal*<sup>16</sup> qui opérait en rade de Brest. Il était père d'au moins sept enfants dont l'aîné avait quatorze ans.

Son cadavre fut retrouvé sur la grève de Keraliou en Plougastel trois semaines plus tard et le marin fut déclaré mort pour la France le 31 mars 1947.

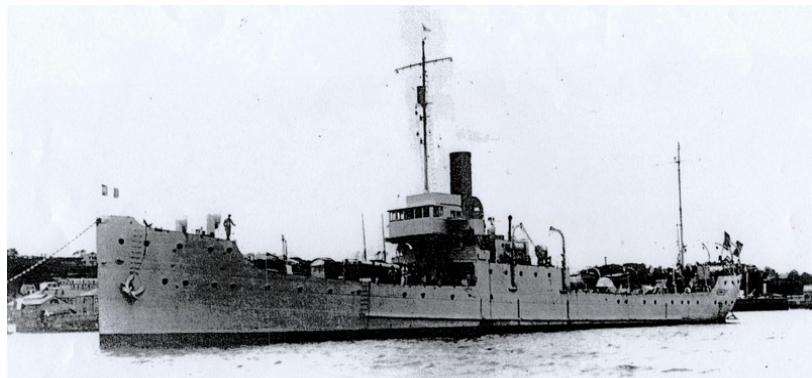
<sup>14</sup> Dépôt des équipages de la Flotte.

<sup>15</sup> Direction du Port : unité de la marine chargée d'assurer les servitudes dans les ports de guerre : remorquages, lamanage, avitaillement des navires de combat, etc.

<sup>16</sup> Remorqueur de 320 tonnes d'origine allemande, cédé à la France en 1930 au titre des dommages de la guerre 14-18.

Ce même 18 juin, deux avisos ont quitté Brest en début de soirée. À leur bord, en plus des équipages, ont embarqué quelques officiers et d'autres personnels de la Marine.

Vers vingt-et-une heures, en route vers l'Angleterre en file de l'aviso *Suppe*, le *Vauquois*<sup>17</sup> saute sur une mine magnétique dérivante, en face du Conquet. Le navire sombra rapidement. Il n'y eut qu'une dizaine de survivants, et plus de cent-trente morts et disparus. François-Marie Thépault, natif de Meslédanou en 1917, en faisait partie. Engagé dans la Marine en 1935, il était quartier-maître boulanger. Son cadavre fut retrouvé le 7 juillet 1940 sur la grève de Pen-Hat en Camaret.



L'aviso "Vauquois" coulé en mer d'Iroise le 18 juin 1940

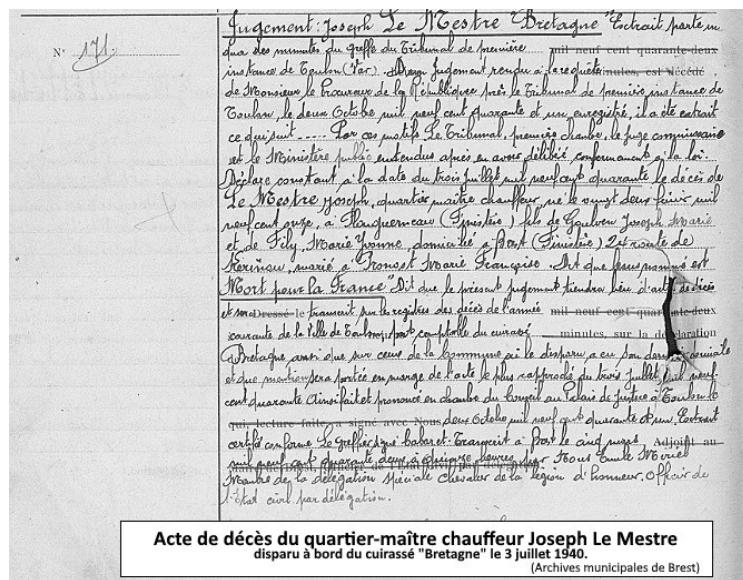
(Source : <https://memorial-national-des-marins.fr>)

## Mers-el-Kébir

Le 3 juillet 1940, une tragédie se déroule en Algérie.

Une importante escadre française, la Force de raid réfugiée en Afrique du Nord, est au mouillage et en cours de désarmement à Mers-el-Kébir quand se présente une force navale anglaise. L'opération dite *Catapult* a été décidée par les autorités britanniques qui s'inquiètent d'une volte-face possible de la France quant à l'utilisation de sa flotte, malgré les clauses de l'armistice franco-allemand. L'ultimatum de l'amiral anglais Somerville qui somme l'escadre soit de rallier un port sous contrôle britannique, soit de saborder ses navires, est ignorée par l'amiral français Marcel Gensoul commandant en chef.

Vers dix-sept heures, la flotte anglaise ouvre le feu et plusieurs navires français sont touchés en moins de quinze minutes. Les plus gravement atteints sont les navires de ligne

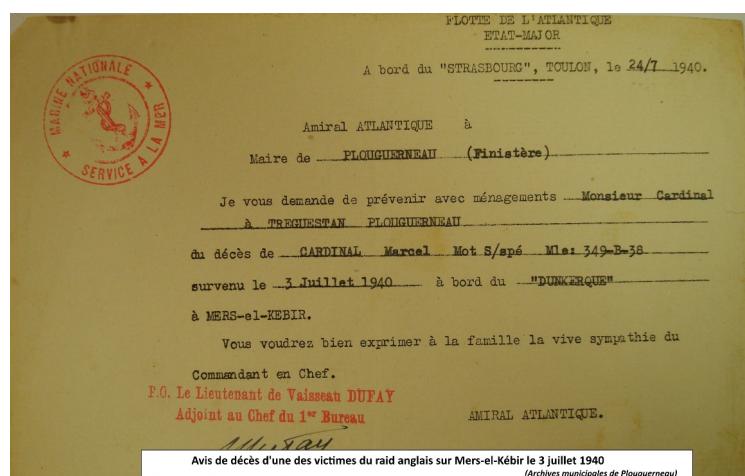


<sup>17</sup> Navire anti sous-marins de 75 m de long et 8,70 m de large. Déplacement de 850 tonnes. Propulsion : turbines à vapeur de 5000 ch. Vitesse : 20 nœuds. Équipage normal : 103 hommes, dont 4 officiers. Armement principal : canons de 138 et grenades ASM.

*Dunkerque* et *La Bretagne* dont les soutes à munitions explosent. Ce navire chavire et coule rapidement, emprisonnant dans ses flancs des centaines de marins. Parmi les neuf-cent-soixante-et-onze victimes recensées, il y a cinq Plouguerneéens, dont Jean Léost, dix-neuf ans de Croas al Lan, fils de Sezny Léost, mutilé de la Grande Guerre, le second-maître charpentier Christophe Simon, trente-et un ans, demeurant Rue-Neuve au bourg, le quartier-maître canonnier Jean-Marie Appriou de Kervenni-Vian, le matelot canonnier Alfred Bars, fils d'un forgeron du Bourg et Joseph Le Mestre, quartier-maître chauffeur natif de Kerhabo et demeurant à Lanrivan. Engagé dans la Marine en 1929, après des affectations diverses, il avait rejoint *La Bretagne*<sup>18</sup> en octobre 1938. Il disparut dans les flancs du bâtiment chaviré, et son décès fut déclaré constant par le tribunal de 1ère instance de Toulon le 2 octobre 1941. À titre posthume, il fut cité à l'ordre de la division le 1<sup>er</sup> août 1944 pour sa conduite durant la tragédie et il reçut de la croix de guerre. Il fut décoré de la médaille militaire et de la légion d'honneur en 1952.



Le *Dunkerque*<sup>19</sup>, durement touché lui aussi, réussit à s'échouer. Parmi les deux-cent-onze victimes, on dénombre Marcel Cardinal, vingt-deux ans, domicilié à Treguestan. Inscrit maritime à la petite pêche, il fut incorporé dans la Marine nationale au 2<sup>ème</sup> dépôt de Brest le 17 janvier 1938 et affecté trois mois plus tard sur le



<sup>18</sup> Cuirassé de 23500 tonnes. Construit à Brest et mis en service en 1915. Longueur : 166 m, largeur 27 m. Puissance : 43000 ch. Vitesse : 21,5 nœuds. Équipage : 1100 hommes.

<sup>19</sup> Cuirassé rapide de 30700 tonnes. Construit à Brest et mis en service en 1938. Longueur : 214 m, largeur 31 m. Puissance : 130000 ch. Vitesse : 31 nœuds. Équipage : 1500 hommes. Armement principal : 8 canons de 330, 16 canons de 130.

cuirassé *Strasbourg*, navire de ligne où Joseph, l'un de ses frères aînés, servait déjà comme quartier-maître chauffeur. La malchance voulut qu'en février 1940, les règles en vigueur dans la Marine firent son malheur ; Marcel fut muté sur le *Dunkerque* pour qu'il n'y ait pas deux frères embarqués sur le même navire. À Mers-el-Kébir, le 3 juillet 1940, il fit partie des plus de deux cents morts du *Dunkerque*, tandis que le *Strasbourg*<sup>20</sup> fut peu touché par l'artillerie de la Royal Navy et ne compta que quelques victimes.

Sur le *Dunkerque*, servait aussi François-Marie Le Dall natif du Curnic en Guissény. Orphelin de mère à cinq ans, il est adopté par la Nation en 1921. Après avoir travaillé à la petite pêche au Curnic, il s'engagea

NAVIRES	OFFICIERS	OFFICIERS MARINIERS	QUARTIERS MAITRES et MARINS	TOTAUX
BRETAGNE	36	151	810	997
DUNKERQUE	9	37	179	225
PROVENCE	1	3	4	8
STRASBOURG		2	3	5
MOGADOR		3	37	40
TERRE NEUVE	1	2	6	9
ARMEN		2	3	5
ESTEREL	1	5		6
TOTAUX	48	199	1050	1297

**Les pertes de la Marine à Mers-el-Kébir en juillet 1940**

(Source : <https://www.39-45.org>)

dans la Marine en 1923. Il gravit les échelons dans les chaufferies de plusieurs croiseurs et contre-torpilleurs et embarqua en 1936 comme second-maître chauffeur à bord du bâtiment de ligne *Dunkerque*. Marié à Louise Abguillerm, il demeurait à Mesqueo et le couple avait au moins six enfants en 1940. Parmi eux, Jean-Marie mourut aussi pour la France le 11 juillet 1951 à l'hôpital de Phnom-Penh (Cambodge). Quartier-maître de manœuvre sur le dragueur *Capucine*, il y avait été transporté, gravement blessé par un mitraillage vietminh lors d'une opération de débarquement de troupes.

Par chance sur *La Provence*<sup>21</sup>, cuirassé mouillé aussi à Mers el Kébir, sur lequel est embarqué Jean-François Calvez, dit *Saik ar C'halvez*, de Kerneac'h an Traon, on ne déplore aucune perte.

La Marine se fracture : certains navires arborent le pavillon de la France Libre depuis l'été 1940. D'autres sont restés fidèles au gouvernement désormais établi à Vichy. Parmi ceux-ci, le contre-torpilleur *Vauquelin* est envoyé à Beyrouth en juin 1941. Il transporte des munitions pour la division du Levant, qu'il intègre à son arrivée. Le 22 juin, alors qu'il est mouillé dans la baie de Saint-André au Liban, il est attaqué par des bombardiers britanniques. Leurs projectiles avarient gravement ses soutes à mazout et son poste de télémetrie. Cinq marins sont tués et douze sont blessés, dont François Boucher de Keruzal-Vian, quartier-maître chauffeur. Il mourra le lendemain à l'hôpital de campagne de Beyrouth.

<sup>20</sup> Similaire au *Dunkerque*, mais construit à Saint-Nazaire et mis en service en 1936. Sabordé à Toulon le 27 novembre 1942, comme le *Dunkerque*.

<sup>21</sup> Similaire à *La Bretagne*, mais construit à Lorient et mis en service en 1915. Sabordé à Toulon le 27 novembre 1942.

## La vie sous l'occupation

Dès le 20 juin 1940, le maire, René Abjean, signale que les troupes d'occupation sont présentes dans la commune.

### L'arrivée des Allemands au bourg de Plouguerneau

J'avais été conduire une faucheuse pour une réparation chez un forgeron du bourg. Nous les avons vu arriver sur leurs side-cars et leurs motocyclettes. Ils nous ont semblé bien grands... Ils ont planté leur drapeau à croix gammée devant le calvaire de l'église... Au retour à la maison, lorsque j'ai raconté à mon père<sup>22</sup> le spectacle auquel je venais d'assister, il m'a semblé complètement abattu, découragé et peut-être pas vraiment surpris. Il était en train de faucher du trèfle et il m'a dit: « Rentrons à la maison ». Et nous n'avons pas repris le travail ce jour-là !

*(Souvenirs de Louis, 18 ans en 1940)*

Le dimanche 23 juin 1940 à la sortie de la messe, le maire de Plouguerneau en application d'un ordre des autorités allemandes, fait diffuser une déclaration pour inciter les marins plouguernéens à se rendre au Château de Brest.

Craignant une possible vengeance de l'occupant contre son jeune frère de quatre ans son cadet, Joseph Bianéis obtempère. Engagé dans la Marine en 1938, il était servant d'une batterie de DCA vers Loperhet en juin 1940. Quand la défaite fut consommée, il s'était échappé après le sabotage des canons et avait traversé l'Élorn à gué pour rentrer dans la ferme familiale à Croas-Prenn. Au Château, il se retrouva bel et bien détenu par les Allemands, puis plus ou moins enfermé et symboliquement gardé dans l'église Saint-Houardon à Landerneau. Une évasion aurait pu être assez facile, mais il y avait toujours la crainte de représailles sur les siens. Finalement, un long périple de plus d'un mois en camion puis en train, par Coëtquidan et Compiègne, le mènera en Rhénanie.

Il y fut affecté à une usine, qui fabriquait des machines agricoles, à proximité de Ludwigshafen, sur le Rhin. Employé à des tâches très diverses durant trois mois d'hiver en 1940, il fut au bout de quelques mois transféré dans une ferme à Worms, petite ville située à une trentaine de kilomètres sur la rive gauche du fleuve. Elle était dirigée par un contremaître nommé Bauer, un hitlérien fanatique, semble-t-il. L'exploitant de la ferme était absent, car il faisait partie des troupes d'occupation en France.

Finalement le séjour de *Job* en Allemagne ne dura qu'un peu plus de deux ans. Il présume que son ancien engagement dans la Marine fut la cause de sa libération anticipée, grâce à une réclamation de ses parents pour la fin de son contrat d'engagement. Pour une raison qu'il ignore, elle fut acceptée. Sa démobilisation devant avoir lieu en zone libre, en France, il embarqua donc dans un train pour Montluçon. Le voyage dura trois semaines avec un arrêt de huit jours à Strasbourg. Ce fut peut-être si long car c'était l'époque du débarquement des

<sup>22</sup> François Guével : prisonnier à Maubeuge en septembre 1914, puis interné durant plus de quatre ans à Minden (Allemagne), comme l'infortuné Jean-Marie Kerandel.

alliés à Dieppe en août 1942 et ceci dut désorganiser sensiblement les transports ferroviaires. Finalement, à Montluçon, il fut libéré et le voyage vers la zone occupée et Plouguerneau fut assez simple, malgré le passage de la ligne de démarcation, car on l'avait muni de tous les laissez-passer et autorisations nécessaires.

Les vainqueurs de la guerre s'installent à Plouguerneau.

Au début, la troupe est logée chez des particuliers, sauf à Lilia où les deux écoles libres qui ont dû être fermées, servent de casernements depuis le 3 juillet. François Marrec, douze ans en 1940, se souvient de leur arrivée à Lilia sur des charrettes tirées par des chevaux. Jean-Marie Le Bris, six ans, fut surtout impressionné par leurs motocyclettes et la crainte qu'ils inspirèrent à la population. Finalement, un fort effectif allemand s'installa à Lilia dès le mois de juin 1940. Ils furent des centaines de soldats cantonnés à l'école Dom Michel, et plus tard à Enez Terc'h et à la pointe du Castel Ac'h, et ailleurs.., pour contrôler les abords de leur petite base navale de l'Aber-Wrac'h.

Au bourg, la plupart des maisons sont surpeuplées car elles abritent des familles nombreuses. Les difficultés pour s'héberger mènent rapidement les Allemands à réquisitionner l'école des Frères. Une note du sous-préfet de Brest, datée du 20 juillet 1940, précise au maire de Plouguerneau que chaque soldat doit disposer d'un lit avec deux draps, mais qu'il ne faut pas en commander, ce qui sous-entend que ceci doit être réalisé en ponctionnant les ressources disponibles sur la commune.

Et l'armée d'occupation fait régner sa loi !

Une note de la *kommandantur*<sup>23</sup>, avec une série de dispositions, dont certains assez insolites, est signée par le maire dès le début du mois de juillet :

- *Le couvre-feu a lieu à vingt-trois heures et il est défendu de circuler après cette heure.*
- *Acheter et faire afficher tous les jours deux numéros de la « Dépêche de Brest ».*
- *Les médecins, vétérinaires et sage-femmes doivent adresser dans le courant du mois la quantité d'essence qui peut leur être nécessaire pour la consommation du mois suivant.*
- *Les cultivateurs désirant avoir des chevaux pour la récolte et le battage du blé peuvent en faire la demande à la kommandantur.*
- *Il est interdit de visiter les prisonniers qui se trouvent dans les camps.*
- *Les cultivateurs ayant des moteurs à essence devront faire avant le vingt la demande d'essence pour le battage.*
- *Les réfugiés peuvent rentrer par leurs moyens personnels, mais sans aucune garantie.*
- *Les parents qui veulent avoir leurs fils ou époux pour travailler chez eux pour la moisson doivent faire eux-mêmes la demande au maire qui la transmet à la Kommandantur en y ajoutant les mentions : d'exactitude de la demande et de la nécessité que le dit fils ou gendre ou mari soit présent.*
- *Faire nettoyer journallement les rues par les réfugiés.*
- *Pour le charbon : la tonne de charbon commandée par la Kommandantur doit servir uniquement pour l'hôtel et les réfugiés.*

<sup>23</sup> Texte respecté.

Cette note est rapidement corrigée. Le 19 juillet 1940 le commandant de la place de Plouguerneau transmet à la mairie que les demandes de libération de prisonniers pour la moisson seront inutiles à cause des délais dus aux formalités et qu'ils arriveront trop tard pour le travail. Il est néanmoins suggéré que les chômeurs et les réfugiés peuvent remplacer les prisonniers, et qu'il est de la responsabilité de la mairie de prendre les mesures nécessaires.

Malgré la prétendue *mécanisation* de l'armée allemande en motocyclettes et autres véhicules, les troupes d'occupation à l'extrême de l'Europe dépendent beaucoup des moyens hippomobiles pour assurer leur logistique.

Le 8 juillet 1940, le maire demande au commandant de la Kommandatur de bien vouloir ne pas utiliser le magasin à blé dans la cour du Lion d'Or pour y loger des chevaux car il vient d'être réparé et nouvellement cimenté, et le syndicat des cultivateurs y entrepose les grains de céréales en attendant que les minotiers viennent en prendre livraison.

Le 22 juillet, le commandant des troupes d'occupation exige de la mairie la publication cette recommandation<sup>24</sup> faite par la Kommandantur :

*Le drapeau des troupes allemandes est hissé tous les matins à six heures et descendu le soir à vingt heures. C'est un acte solennel.*

*Le commandant de la place de Plouguerneau invite tous les habitants à en tenir compte et ordonne pour exécution immédiate les ordres suivants :*

*1°- Pendant où l'on fait hisser et descendre le drapeau sur la Place de l'Église, la circulation est interdite dans un rayon de cinquante mètres.*

*2°- Les hommes doivent se découvrir.*

*3°- L'attitude des spectateurs doit rester digne et respectueuse. Il est défendu de rire.*

*Le maire invite les habitants de la commune à tenir compte de cette ordonnance pour qu'il soit possible de collaborer avec le nouveau commandant de la place dans les meilleures conditions possibles comme avec l'ancien commandant.*

Le 25 juillet, la commune doit fournir dans la journée cinq cents kilogrammes de paille et cinq cents kilogrammes de foin à la ferme Inizan à Gorrekear, où sont hébergés des chevaux de l'armée allemande. Elle doit aussi fournir trois charretées de trèfle par semaine chez Collic, sans doute pour les mêmes raisons.

En fait, les meilleurs bâtiments des fermes à proximité du bourg, comme celle des parents de François Roudaut<sup>25</sup>, sont réquisitionnés par l'occupant pour ses animaux. Dans ces exploitations de six à dix hectares, importantes pour l'époque, les cultivateurs se plaignent que leurs belles granges surmontées d'un grenier doivent aussi être utilisées comme écuries faute de place. L'haleine humide des chevaux traverse les planchers, dégrade et pourrit le grain entreposé. Chez Collic à Croas-Boulic, plus de vingt quintaux de froment, orge et avoine sont corrompus. On déplore aussi que les pommes de terre germent et pourrissent prématûrement. De plus on dit que les chevaux de troupe atteints de la gourme<sup>26</sup>

<sup>24</sup> Id.

<sup>25</sup> Interview par Rachel Normand pour le livre « Plouguerneau se raconte » en 2009.

<sup>26</sup> La gourme, aussi appelée *angine du cheval*, est une maladie très contagieuse des équidés. Elle est causée par une bactérie.

ont transmis cette maladie très contagieuse au cheptel équin des cultivateurs et que ceci leur coûte des frais de vétérinaire ruineux.

Le 19 Septembre 1940, sur ordre de la *kommandantur*, la mairie communique :

*La tenue indigne de quelques habitants pendant qu'on hisse le drapeau à Saint-Michel exige la proclamation de l'ordre suivant de la Kommandantur dans toute la commune de Plouguerneau.*

*M. le maire est invité à faire appliquer cet ordre sous peine de punition. Dans les lieux de cantonnement des troupes allemandes, le drapeau de guerre allemand est hissé chaque matin et abaisse chaque soir : c'est un acte solennel.*

*Le commandant de la place de Plouguerneau invite les habitants à tenir compte de ce fait et il ordonne l'application immédiate de ce qui suit.*

*Pendant qu'on hisse et qu'on abaisse le drapeau :*

*1 - La circulation du public est interdite aux endroits visibles du lieu de la cérémonie;*

*2 - Les spectateurs doivent se tenir dignes et respectueux. Les hommes doivent se découvrir et retirer les mains des poches. Il est défendu de rire et de parler. Les parents sont responsables de la conduite de leurs enfants. Toute contravention à cet ordre sera considérée comme une insulte à l'armée allemande et sera punie.*

Quelques semaines plus tard, le 10 octobre, la mairie dresse la liste des otages de la commune, dont Jean-Marie Kerandel qui a déjà été fusillé. Jean Balcon dit *Jean Lout*, commerçant en porcs au Leuré, est parti pour huit ans de travaux forcés en Allemagne. Goulven Le Goff, journalier demeurant au Grouanec, a été condamné à huit jours de prison. Tous trois ont été accusés d'avoir maltraité les aviateurs de l'avion allemand qui s'était écrasé à Lann-ar-C'haradec en juin.

Deux cultivateurs, Jean Foricher et Jean-Marie Salaun tous deux de Kerié, sont aussi devenus otages parce qu'ils étaient avaient condamnés à huit jours de prison. Le motif était d'avoir fui pour échapper à un rassemblement ordonné par les autorités allemandes. Tous deux anciens combattants de la Grande Guerre, ils avaient probablement quelques ressentiments contre l'occupant. Ils avaient tous deux été blessés au Front. Le premier, de la classe 1903, avait été ajourné pour faiblesse en 1904 et 1905 puis incorporé dans les services auxiliaires en 1906. À ce titre, il n'avait pas été mobilisé en août 1914, mais seulement en décembre après les pertes colossales de l'infanterie française au début de la guerre. Blessé en Argonne en 1915, par éclats d'obus, il conservait des séquelles sévères à une jambe. Le second, incorporé au 48ème RI en octobre 1913 pour son service militaire dans l'Active, rejoignit les frontières de l'Est avec son régiment de Guingamp dès le début août 1914. Il fut évacué malade vers des hopitaux psychiatriques en 1917, après une commotion cérébrale due à un éclatement d'obus. Versé aux services auxiliaires, il fut plus tard réformé pour débilité mentale et idées délirantes. Veuf depuis 1948, il est mort au Traon en 1958.

Dès leur arrivée les occupants craignent peut-être un sursaut patriotique. Les armes détenues par les particuliers, essentiellement une trentaine de fusils de chasse, doivent être déposées en mairie dans le courant de l'été 1940. Il y eut sans doute une certaine réticence dans la récolte de ce matériel car, en mars 1945, le nombre des armes comptabilisées en mairie, et enlevées par les Allemands, avait sensiblement augmenté. En plus des fusils de chasse supplémentaires, ce dernier inventaire fait part de vingt-cinq fusils de guerre et d'une dizaine d'armes de défense. À ce matériel saisi aussi bien par les autorités allemandes que françaises, s'ajoutent des objets considérés comme *sensibles* : vingt-quatre postes de TSF, seize batteries d'accumulateurs, soixante-douze pneus de véhicules et une cinquantaine de chambres à air.

Cet ordre de l'*ortskommandatur* de Brest suit probablement celui du 31 juillet 1940 et impose à la sous-préfecture de Brest de transmettre aux services des Ponts et Chaussées et aux maires de toutes les communes de l'arrondissement de faire enlever toutes les enseignes sur rues et les indications sur le réseau routier en langue anglaise. On craint peut-être des infiltrations d'agents britanniques !

Malgré tout, l'installation des troupes d'occupation semble se dérouler de façon assez sereine. Mais, certains soldats sont-ils nerveux, inexpérimentés ou tatillons sur les ordres de leur hiérarchie ? On commence à signaler des incidents.

Le 4 septembre 1940, Anne-Marie Arzur, épouse de Michel Appriou goémonier à Lilia, est blessée gravement par le tir d'un soldat allemand. La cause invoquée fut un refus d'optempérer alors qu'elle se dirigeait vers son canot. Après sa blessure, elle fut soignée à l'hôpital à Brest, mais elle conserva une invalidité permanente selon une demande de pension qu'elle adressa aux services compétents le 28 juillet 1942. Mère de deux enfants en bas âge, elle est décédée à Lilia le 3 septembre suivant, sans doute des suites de ses blessures.

À neuf heures du matin, le 13 septembre 1940, Marie Cabon, jeune fille âgée de trente ans, demeurant à Hellez est touchée par un projectile alors que, avec ses parents, elle récoltait des fourrages pour le bétail dans un champ. Selon des témoins, elle aurait été touchée par une balle perdue provenant d'un exercice de tirs de mitrailleuses allemandes. Elle survécut cependant car elle est morte célibataire dans son village de naissance en 1986.

Le 16 septembre 1940, peu avant six heures du matin, Goulven Normand de Kerjégu, marin vétéran, arrivait à Lilia pour prendre l'autocar pour Brest. Un soldat le somma de s'arrêter et il lui tira d'emblée une balle dans la cuisse. Le Docteur Goas qui se trouvait dans le voisinage le fit immédiatement transporter à l'Hôpital Maritime. Né à Gavré le 3 février 1908, quartier-maître chauffeur à bord du Jean-Bart, puis sur les remorqueurs de la DP, il s'était marié à Plouguerneau avec Jeanne Appriou en 1933. Il est décédé à Kerjégu en 1977.

Le 22 juin 1945, la mairie établira une liste de dix-sept personnes blessées par faits de guerre.

Dès leur arrivée, les autorités d'occupation ont mis en place les fameux *ausweis* qui sont indispensables pour circuler, de jour comme de nuit, pour un certain nombre de corporations.

Dès le début de l'été 1940, le couvre-feu a été instauré à partir de vingt-trois heures. Le 2 novembre, il passera de dix heures du soir à six heures du matin. Pour se déplacer dans la zone côtière, il faut être muni d'une carte d'identité qui doit comporter le lieu de résidence ou un certificat de travail pour les ouvriers du Mur de l'Atlantique.

Les loisirs pour la troupe allemande, à moins qu'il ne s'agisse de propagande militaire, ne sont pas oubliés. Le 16 janvier 1941, la mairie doit procurer au plus vite à la *kommandantur*, par n'importe quel moyen, un projecteur de cinéma parlant. La vente de spiritueux aux soldats dans les estaminets et les restaurants est autorisée par l'*oberleutnant*<sup>27</sup> commandant la place de Plouguerneau à partir de dix-huit heures en semaine et quatorze heures le dimanche.

De ceci découle sans doute le fait que les incidents entre la troupe allemande et la population locale sont restées rares. La presse locale a cependant fait l'écho de quelques frictions dues peut-être à un usage passager et immoderé de boissons alcoolisées.

### Les Allemands sont mélomanes !

Jean Kérébel, l'épicier de la Grand-Rue, était chante à l'église.

Son fils Pierre<sup>28</sup> qui possédait de multiples dons, comme poète, musicien et d'autres encore, s'exerçait au violon. Un jour, à la sortie de la messe, deux officiers allemands lui demandèrent ce qu'il avait joué à l'église. Pierre leur répondit que c'était du Mendelssohn. "Mais c'est un juif !" répliquèrent les Allemands. L'un d'eux se saisit du violon et le brisa à terre... (*souvenirs de René Abjean*)

Le jeudi 20 février 1941, dans la soirée, des soldats allemands tentent d'enlever le piano *Pleyel*, de Denise Guillarmou, la fille de la patronne de l'hôtel *Le Brun*. À l'époque, la valeur de l'instrument est estimée de douze à quinze mille francs. Les soldats allemands suant et souffrant mille maux pour le déménager de la chambre où il est installé, et l'évacuer par un escalier étroit, n'ont pas d'ordre de réquisition. Le personnel de l'hôtel, nombreux ce jour-là, car c'était jour de foire à Plouguerneau, bloque le déménagement, tandis que la propriétaire se précipite pour appeler le maire pour qu'il intervienne... Finalement la tentative de réquisition dut se terminer par un échec, car le piano était encore présent dans l'hôtel après la guerre...

(*Lettre du maire de Plouguerneau au sous-préfet le 21 février 1942 et souvenirs de René Abjean...*)

Quelques cas de libertinages ou des relations consenties entre des jeunes femmes et des soldats allemands sont signalés, par des plaintes provenant, à tort ou à raison, des voisins. Exceptionnellement, des demandes d'enquête pour complément d'information transmises par le Maire parvinrent au procureur de la

<sup>27</sup> Lieutenant.

<sup>28</sup> Le passage entre la Grand-Rue et les parkings vers l'hypermarché porte aujourd'hui son nom.

République à Brest. On ne sait ce qu'il en advint car la plupart des procédures furent sans doute classées, ou devinrent obsolètes après la Libération.

La rudesse de l'hiver 1941-1942 est noire et le froid s'installe dans les maisons. René Abguillerm de Ménan et Louis Prigent de Croas-Quenan tous deux anciens combattants de 14-18, manœuvres et pères de plusieurs enfants, sont condamnés pour des vols de charbon à Brest. Ils subissent chacun des peines de quinze jours de prison à Rennes.

## Les réquisitions allemandes

Rapidement, les tracasseries commencent pour les gens de mer. Dès la première semaine d'août 1940, leurs bateaux ont dû porter des marques rouges pour faciliter leur identification. Un règlement draconien contrarie leurs activités. Les laissez-passer ne sont que temporaires et doivent être renouvelés fréquemment. Leurs embarcations pourraient en effet être fort utiles pour des échanges avec l'ennemi d'Outre-Manche.

Le 11 septembre 1940, la Kommandantur de Lilia ordonne aux pêcheurs que :

- *Il est strictement interdit d'utiliser le bateau pour autre activité que la pêche.*
- *Chaque membre d'équipage doit pouvoir présenter une pièce d'identité.*
- *Tout remplaçant d'un membre de l'équipage du bateau doit être muni d'un laissez-passer.*
- *Il est interdit d'embarquer quelqu'un qui ne soit pas pêcheur.*
- *Un laissez-passer est obligatoire et doit pouvoir être présenté pour tout contrôle au port ou au large.*
- *Ceux qui manquent à ces obligations seront punis. Nous pouvons en ce cas saisir le bateau et interdire la pêche.*
- *Tous les postes de TSF doivent être débarqués.*
- *Départs et retours au port sont seulement permis de jour. Celui qui s'approche de la grève durant la nuit sera fusillé. La pêche pendant la nuit est cependant permise.*

De plus, dès la première semaine d'août de nombreux bateaux et annexes ont été réquisitionnés vers Lilia et Saint-Michel, parfois pour de longues périodes. Huit sloops et deux annexes ne seront rendus à leurs propriétaires pour leurs activités normales qu'en mars 1941. D'après les autorités allemandes, des indemnités doivent leur être payées par l'administration française. Par l'intermédiaire de la mairie, des lettres de réclamation sont donc adressées à la Préfecture et à l'Inscription maritime. Il semble que ces administrations manifestent une certaine

mauvaise volonté pour dédommager les gens de mer. Il apparaît maintes fois que les dossiers sont incomplets et parfois qu'il y a des soupçons de fraude par certains propriétaires, surtout durant hiver où habituellement leurs bateaux sortaient fort peu en mer. D'autres font état de canots perdus ou endommagés et les indemnités payées aux propriétaires restent dérisoires devant le préjudice.

Pour les marins de commerce absents pour cause d'embarquement au moment de la défaite, l'occupation d'une grande partie de leur pays complique l'existence. Le 23 janvier 1941, le maire intercède auprès de l'Inscription maritime pour intervenir auprès des autorités allemandes. Il s'agit d'obtenir la libération de six marins de commerce rapatriés d'Angleterre et débarqués le 29 octobre 1940 à Marseille, en zone libre.

Leur voyage de retour par chemin de fer se termina vers Bordeaux et ils furent internés au camp de Germignan, vers Saint-Médard en Jalles. Jean-Marie Lindivat, Jean Appriou, Joseph Bergot, François Pellen et Louis Prigent étaient embarqués sur des navires des compagnies d'Orbigny, de la Standard française des pétroles et de l'Union maritime. La raison invoquée pour leur internement aurait été un défaut de pièces d'identité règlementaires.

Dans la commune, la réquisition de personnel spécialisé devient rapidement chose courante. Dans tous les cas, ces directives sont immédiatement exécutables. Le 29 septembre 1940, le maire doit désigner pour le lendemain deux ouvriers terrassiers qui travailleront sous la surveillance d'un soldat allemand. Il s'agit de travaux de construction d'un lieu d'aisance dans l'École des frères transformée, désormais dans sa presque totalité, en casernement pour la troupe allemande. Le 19 octobre, une communication du matin exige que le maire, le secrétaire de mairie et trois manœuvres soient présents à la *kommandantur* avant midi. Le 24 octobre, le lieutenant chef de la garnison exige cinq cents draps à fournir avant le 26 à dix-huit heures.

On peut imaginer les difficultés pour satisfaire à la plupart des demandes !

En fait, dès le mois de juin 1940, les ordres destinés à contraindre la population à se soumettre aux règles de l'occupant sont toujours urgents, voire brutaux. Pour cela, la mairie doit mettre rapidement en place des panneaux d'affichage au bourg, et leur contenu doit être lu par le garde-champêtre après chaque messe du dimanche.

Le samedi 2 novembre, la *kommandantur* exige deux ouvriers et six cuisinières pour charger, décharger et éplucher des pommes de terre. Ils doivent être présents le lundi suivant à neuf heures à la cuisine roulante installée au Bourg, route de Saint-Michel. D'autres femmes sont employées pour effectuer des ménages dans les cantonnements. Le 12 novembre au matin, on exige immédiatement la

réparation de la toiture de l'école des filles de Lilia qui vient d'être endommagée par la tempête durant la nuit.

Cinq jours plus tard, ordre est donné au maire de fournir cinq charrettes avec leurs attelages et conducteurs pour transporter trente mètres-cubes de pierres et de pierrailles à partir d'un lieu qui devra être précisé. Il s'agit probablement d'une carrière mais le donneur d'ordres souhaite aussi vérifier la qualité du matériau avant le début du charroi !

Les besoins de l'armée allemande créent donc des emplois. Les travailleurs sont, bien entendu, payés par la commune de Plouguerneau sur présentation d'un certificat émis par l'autorité allemande qui précise la durée et la nature du travail. L'heure est généralement rémunérée trois francs pour une femme et cinq ou six francs pour un homme selon sa qualification de manœuvre ou d'ouvrier spécialisé.

Après avoir atteint nos côtes à l'extrême de l'Europe, les forces allemandes subissent quelques contrariétés auxquelles elles ne s'attendaient peut-être pas. Parmi elles, l'absence de courant électrique dans nos campagnes et sur le littoral. Hormis le bourg, il faudra en effet attendre encore près de vingt ans avant que l'ensemble de la commune ne soit couverte par un réseau de distribution.

Joseph, *Job de Croaspenn*, durant son séjour forcé de prisonnier en Rhénanie de 1940 à 1942, fut étonné de l'avance matérielle dans cette région de l'Ouest de l'Allemagne par rapport à la France<sup>29</sup>. Toutes les fermes disposaient de l'électricité et leurs machines agricoles étaient très perfectionnées et novatrices, comparées aux rares machines que nous avions en Bretagne.

L'hiver 1940-1941 est particulièrement rude, avec une neige épaisse à la mi-janvier. À la fin du mois, sans doute pour sécuriser la circulation de ses véhicules, l'*oberleutnant*<sup>30</sup> commandant la place exige que des dépôts de sable à épandre soient créés dans un délai de cinq jours le long des routes menant du Bourg au Grouanec et du Grouanec au Leuré.

En fait l'éventail des travaux requis par les vainqueurs de 1940 est très vaste. Au début, il s'agit surtout d'aménager leurs hébergements et de pourvoir à leur bien-être. Au fur et à mesure que la guerre dure, et que la pression des alliés s'accentue, la mise en place des ouvrages défensifs requiert de plus en plus de main-d'œuvre et de moyens marériels. La population locale est largement mise à contribution pour les terrassements, et les charrois de sable et autres matériaux.

Peut-être à cause d'un fanatisme hitlérien plus exacerbé, la *korrektion* de l'occupant se dégrade. René Abjean, maire de Plouguerneau, en fait l'expérience

<sup>29</sup> Conversation avec l'auteur de cet article en août 2009.

<sup>30</sup> Lieutenant.

dès le 6 février 1941, date où un incident relatif à la réquisition d'un bateau de pêche le fait emmener de force à la *Kommandantur*. Il y est brutalisé par un officier allemand nouvellement affecté à la *Place de Plouguerneau*. Après le 22 février 1941, il sera arrêté et détenu durant trois semaines à l'Aber-Wrac'h. Maire de Plouguerneau depuis 1919, réélu en 1935, il sera naturellement démis de sa fonction et le Conseil municipal légitime sera remplacé par un corps électoral désigné par le Préfet et présidé par François-Marie Abjean, *Fransañ Mari ar gouarner*, qui n'avait, paraît-il, aucune vocation pour le poste de maire.

Dès la fin de cette année 1941, pour les Allemands, l'entrée dans la guerre des États-Unis augmente progressivement la puissance de l'adversaire et la pression militaire des alliés s'accroît progressivement. Ceci implique le renforcement des défenses côtières. Les travaux sont effectués sous la responsabilité de l'organisation *Todt* et une main-d'œuvre de plus en plus abondante est nécessaire. À Plouguerneau, dès l'été 1942, de nombreux travailleurs sont recrutés sur réquisition de la *Feldkommandantur* de Quimper retransmise à la mairie par la Préfecture. À peine sorti de l'adolescence, François Marrec né en 1928 fera du terrassement pour une somme modique à Enez Terc'h et dans les dunes pour construire les blockhaus qui couvriront l'entrée de l'Aber-Wrac'h.

Le 29 septembre 1942, un télégramme du préfet du Finistère parvient en mairie de Plouguerneau. Il s'agit de la retransmission d'un ordre de la *feldkommandantur* de Quimper qui impose de fournir dès le lendemain dix-sept ouvriers pour des travaux à discrétion de l'organisation Todt de Brest. On précise cependant que la main-d'œuvre devra être prélevée parmi les non-indispensables.

Le 12 octobre, les services de la préfecture rappellent que, *pour permettre les désignations utiles à Monsieur l'inspecteur du travail, les listes d'ouvriers disponibles pour l'organisation Todt ne sauraient comprendre ceux qui y seraient déjà embauchés*. Ceci serait peut-être le résultat de la désorganisation provoquée par une certaine mauvaise volonté de l'autorité locale dans l'établissement des listes.

À la fin de l'année 1942, les autorités commencent à recenser les travailleurs spécialisés dans le travail des métaux, prélude au recrutement pour le STO<sup>31</sup> en Allemagne qui battra son plein dès 1943. Les travaux dit « discutables » de montant supérieur à cent mille francs doivent être signalés, car les travaux de construction des défenses du territoire sont sans doute devenus beaucoup plus plus urgents.

L'occupant allemand juge le site de Kérizoc stratégique, car il couvre plusieurs plages assez faciles d'accès par la mer. Il fait démolir le vieux sémaphore et le remplace par d'importantes installations modernes de surveillance côtière et aérienne, et de l'artillerie pour couvrir la zone côtière qui pourrait être propice à une action offensive alliée. Le bastion s'ajoute aux nombreux ouvrages, parties

<sup>31</sup> Service du travail obligatoire.

du *Mur de l'Atlantique*, qui peu à peu parsèmeront le littoral plouguernéen. Beaucoup d'entre eux consistent en un simple abri bétonné supportant une mitrailleuse ou, pour certains, une tourelle de char français *Renault FT 17* de 1918. Lors de la défaite française de juin 1940, l'armée allemande avait en effet récupéré des centaines de ces blindés devenus complètement obsolètes. Leurs tourelles munies de leur canon de trente-sept millimètres furent jugées utiles pour d'autres utilisations !

Vers Rannenez, à proximité du bourg de Plouguerneau, des *blockhaus* et des casemates pour abriter des canons de cent cinquante millimètres à longue portée sortent de terre.

On fortifie aussi le bourg. François Roudaut<sup>32</sup> raconte : « En 1943, afin que mon père puisse rester à la ferme, les Allemands m'ont recruté à sa place. Je n'avais que quatorze ans. Pour leurs travaux, ils réquisitionnaient les hommes... Tout autour du bourg, ils nous faisaient creuser des fossés antichars. De huit heures du matin à cinq heures du soir... par tous les temps même sous la pluie qui nous trempait - nous n'avions pas de tenue imperméable - nous étions donc dehors à creuser, encore et encore, et à démolir. Que de talus en terre, ils nous ont obligés à raser parce qu'ils voulaient plus de visibilité... Nous étions surveillés en permanence par un soldat ! »

## Les impositions en nature

Dès 1940, un système de réquisitions est mis en place par l'État Français pour satisfaire aux exigences allemandes. Les services du Ravitaillement général sont chargés de l'organisation des opérations.

En Bretagne, dépourvue de matières premières pour l'industrie, le pillage économique de l'occupant s'abat principalement sur la production agricole. Officiellement, il faut ravitailler les villes françaises, mais il s'agit surtout de subvenir aux besoins des troupes allemandes, voire de la population d'outre-Rhin. Des milliers de tonnes de beurre, de viande et de céréales doivent être fournis par les cultivateurs. Le tout est naturellement payé, modestement, grâce aux indemnités colossales imposées à la France par l'Armistice de juin.

À partir de 1941, les contingents départementaux s'alourdissent de plus en plus, au fur et à mesure que la guerre dure, à cause de l'augmentation des effectifs des troupes sur les côtes. Les impositions du Ravitaillement général au niveau des cantons et des communes deviennent de plus en plus contraignantes. Ce pillage en règle du pays est organisé à partir du plus haut niveau de l'État Français.

<sup>32</sup> Interview par Rachel Normand réalisé en 2009 pour le livre « Plouguerneau se raconte... ». François Roudaut était cultivateur au Bourg avant de s'établir dans une nouvelle ferme qu'il avait fait bâtir au Carpont.

En novembre 1941, l'amiral Darlan<sup>33</sup> adresse aux préfets une note leur exigeant de respecter les contingents exigés par l'occupant en produits agricoles et de lutter contre le dérèglement des prix. Il est prétendu que ceci serait le résultat du marché clandestin et d'une consommation excessive dans les campagnes et les petits centres ruraux<sup>34</sup>.

La lutte contre le marché noir dans les campagnes devient par conséquent une priorité.

Dans le Finistère, la préfecture établit une série de règles pour le ramassage du beurre et une liste de collecteurs agréés est décrétée par les autorités pour chaque canton.

L'impôt en nature touche également le bétail. Une note du Ravitaillement général adressée à la mairie assure que les livraisons de veaux sont insuffisantes ; les manquants seront remplacés par des bovins de trois cents kilogrammes.

Une amende que l'on peut qualifier de démesurée et qui frappa de nombreux cultivateurs de la commune de Plouguerneau<sup>35</sup> ! Cette amende, très lourde, est répartie entre les producteurs et sera néanmoins partiellement remboursée durant l'été 1943 grâce aux efforts constatés en début d'année pour atteindre le quota exigé.

En décembre 1942, la commune de Plouguerneau doit verser un cautionnement de quatre cent vingt mille francs à la *Feldkommandatur* de Quimper pour n'avoir fourni qu'une faible quantité du beurre imposé pour les trois mois précédents. La bureaucratie ignore que les mois d'automne ne sont jamais propices à la production de lait ou de beurre !

Cependant, on avance que cette amende serait remboursée si le contingent de beurre est fourni le trimestre suivant.

Le 16 janvier 1943, Louis Guillon adresse une lettre à tous les maires du département du Finistère, dont il est préfet depuis décembre 1942. Il précise que neuf communes sont mises à l'amende pour ne pas avoir fourni les quantités de beurre exigées en novembre.

Malgré les ordres précis de la *Feldkommandatur*, il apparaît que les maires de certaines communes auraient appliqué des règles injustes pour imposer les cultivateurs sur leur productions de beurre et de lait, et que ceci est source de récriminations et de conflits, surtout que les amendes peuvent être conséquentes. À Plouguerneau, où les activités agricoles avec des exploitations très variées en importance, c'est le cas !

Faisant sans doute preuve d'un souci louable pour assurer l'harmonie entre les cultivateurs de la commune et faire taire certaines jalousies, la mairie dresse la liste des redevables des impositions en nature avec les quantités à fournir et les amendes dues aux lacunes de fournitures. Durant les trois premiers mois de 1943, les assujettis aux redevances ont probablement fait quelques efforts car la quantité livrée a dépassé les quatre-vingt-dix pour cent du quota fixé. Par conséquent, le 1<sup>er</sup> avril, le maire écrit au Directeur des services agricoles à

<sup>33</sup> Premier ministre du gouvernement collaborationniste de Vichy de février 1941 à avril 1942.

<sup>34</sup> « Le Courrier du Finistère » du 8 novembre 1941.

<sup>35</sup> En 1942, on dénombre 900 exploitations agricoles à Plouguerneau (Liste des services dans la commune requise par la Kreizkommandantur de Brest le 06/08/1942, pour de soi-disant besoins statistiques).

Quimper pour qu'il intervienne auprès de la *Feldkommandantur* et solliciter le remboursement de l'amende de quatre cent vingt mille francs infligée à la commune pour la carence des livraisons au dernier trimestre de 1942.

Cependant, pour le trimestre suivant, il n'atteint plus que cinquante-sept pour cent des sept cent quarante kilos exigés. Peut-être s'agit-il d'une forme de résistance, d'un accroissement du marché noir ou d'une économie de troc ?

Néanmoins, le 29 juillet 1943, le maire de Plouguerneau envoie un courrier au commandant de la *Feldkommandatur* de Quimper pour faire part des efforts des cultivateurs de Plouguerneau pour satisfaire aux exigences, malgré la nourriture du bétail réduite à cause de la sécheresse durant le printemps précédent. L'occupant fut peut-être sensible à cette supplique car deux cent cinquante mille francs furent remboursés sur l'amende « beurre » de décembre 1942, avant la fin du mois d'août.

Concernant les obligations pour les besoins des troupes d'occupation pèsent sur l'économie locale. En mai 1943, faisant suite à des réclamations de certains maires, le préfet du Finistère fait part à la *Feldkommandatur* de Quimper des inconvénients pour les travaux agricoles qui résultent des trop nombreuses et fréquentes réquisitions d'attelages. C'est une fin de non-recevoir ; elle répond que les nécessités pour les charrois ne sont que de la compétence des autorités locales allemandes et qu'elle n'a pas à intervenir. Les besoins en véhicules, et le paiement des prestations, doivent être traités à l'amiable avec les maires des communes.

Ceci a peut-être pour résultat que le 24 août 1943, le préfet transmet à tous les maires du département une copie d'un courrier de juin 1943 émanant de la même *Feldkommandatur*. Le document recommande aux troupes stationnées dans les communes d'utiliser en priorité leurs propres moyens de transport de matériaux pour ne pas nuire aux nécessités des travaux agricoles.

Dans le même esprit, en mars 1944, la Préfecture exempt les goémoniers du littoral de ces corvées durant les périodes de récolte des algues. On considère peut-être que les goémoniers exercent une profession indispensable à l'armée allemande par la production d'iode. Ils sont exonérés par les autorités d'occupation d'aider aux travaux de terrassement pour les défenses côtières.

Néanmoins, la directive précise aussi que le nombre d'ouvriers mis à disposition de la troupe ne doit en aucun cas diminuer et que d'autres travailleurs doivent donc impérativement remplacer les dispensés.

## Le service du travail obligatoire

Le 22 juin 1941, l'Allemagne nazie a lancé ses armées pour la conquête d'un espace vital vers l'Union soviétique. Cette nouvelle guerre dévore la jeunesse active du Reich et la pénurie de main-d'œuvre se fait ressentir dans les activités industrielles. Les pays soumis depuis 1940 sont de plus en plus sollicités pour pallier ce déficit de personnel qualifié. En France, la presse participe à cette campagne d'incitation.

Les résultats en sont assez mitigés et les services de la main-d'œuvre du régime collaborationniste français et du Reich allemand<sup>36</sup> sont sans doute peu satisfaits des résultats du marché de dupe quant au recrutement escompté en France, au moment même où les besoins allemands augmentent.

De modeste, le flux de volontaires français vers l'Allemagne, pour une soi-disant *relève* d'un prisonnier de guerre de 1940 par trois travailleurs *libres* est devenu indigent.

Le 4 septembre 1942, une loi relative à l'utilisation et à l'orientation de la main d'œuvre est promulguée par l'État Français. Elle instaure l'obligation de travailler pour tous les Français et ressortissants étrangers reconnus médicalement aptes. Les personnes nouvelles dans la commune doivent être impérativement signalées par ordre de la préfecture du 20 juillet 1942. Tous les hommes âgés de dix-huit à cinquante ans et les femmes célibataires de vingt-et-un à trente-cinq ans sont concernés.

Dès le 29 septembre, les secrétaires d'état au travail et à la production industrielle font parvenir aux préfets les décrets et les circulaires pour la mise en application de ces règles.

Le 22 février 1943, la Préfecture réclame le recensement de « tous les Français qui ne sont pas pourvus d'un travail utile aux besoins du pays »<sup>37</sup>. Le 28, du même mois, par télégramme, elle demande en urgence pour le 3 mars, le recensement des hommes nés en 1920, 1921 et 1922.

<sup>36</sup> Generalbevollmächtiger für den Arbeitseinsatz ou GBA, fondé le 21 mars 1942.

<sup>37</sup> Courrier très urgent de la préfecture du Finistère à tous les maires du département.



Annonce dans le "Courrier du Finistère"  
du 2 mai 1942

Les fiches individuelles, avec un certain nombre de renseignements sociaux, d'antécédents militaires.., et les états numériques doivent être transmis dans un délai de cinq jours au Bureau artisanal des matières.

Obligation est faite aussi de corriger les oubliés de l'Administration si nécessaire, et de préciser à chaque déclarant que, pour lui ni tout autre de ses compagnons, le recensement n'a *aucun rapport avec une quelconque affectation à l'organisation Todt ou à un travail d'usine en Allemagne* (sic). En fait, l'objectif non avoué est de répondre aux exigences allemandes pour l'affectation de travailleurs pour le STO<sup>38</sup> dans l'industrie allemande désorganisée par la guerre à l'Est.

Parmi les dispositions mises en vigueur par cette loi, figure le recensement de la la main d'œuvre spécialisée dans le travail des métaux. C'est sans doute une priorité pour l'industrie de guerre.

Dans le Finistère, le dénombrement est ordonné en urgence par la préfecture le 29 octobre 1942. Le résultat doit parvenir à Quimper sous cinq jours !

À Plouguerneau, comme dans la plupart des communes de notre département, peu d'établissements sont concernés : six forgerons, trois charrons, deux garagistes, deux réparateurs de cycles et l'entreprise de transports en commun de François Riou à Lilia, qui emploie trois mécaniciens et douze chauffeurs. Il est vrai qu'ils sont conducteurs de véhicules en acier, profession assimilable à des travailleurs sur métaux !

Dans la liste, sont même inclus deux tailleurs, deux selliers, un ébéniste, un peintre. Ces derniers n'ont sans doute qu'un rapport assez éloigné avec le travail des métaux, mais on fait peut-être du zèle en suivant à la lettre l'esprit d'un paragraphe de la loi du 14 septembre, qui précise qu'*on entendra par entreprise travaillant les métaux, toute entreprise mettant en œuvre un métal quelconque, sous quelque forme qu'affecte cette mise en œuvre ou qu'elle soit obtenue manuellement ou au moyen d'une machine*. Effectivement un rabot ou une machine à coudre... sont plus ou moins métalliques !

Le 30 octobre 1942, il est précisé que tous les hommes de la liste établie, âgés de dix-huit à cinquante ans, doivent se présenter spontanément à une visite médicale à Brest à partir du 2 novembre et qu'aucune convocation individuelle ne sera adressée. Les anciens prisonniers de guerre de 14-18 et de 39-45 sont néanmoins exemptés de cette contrainte. Le principe du volontariat prooncé en juin précédent a été rapidement oublié ; une menace non voilée dans cette directive précise que les hommes absents du contrôle médical seront inscrits d'office sur la liste des *volontaires* et feront partie des premiers départs pour partir travailler en Allemagne.

Dans le courant des mois de novembre et décembre, la préfecture précise un certain nombre d'autres dispositions concernant la main-d'œuvre et elles sont toujours de plus en plus contraignantes.

<sup>38</sup> Service du travail obligatoire. Instauré par la loi du 16 février 1943, il faisait suite au relatif échec des politiques de volontariat et du système dit de *Relève*, des prisonniers de guerre de 1940.

Peut-être par souci de prouver sa bonne volonté, comme ce fut aussi le cas dans d'autres circonstances, il semble que l'État français avait anticipé les directives de l'occupant allemand. En effet, ce n'est que le 28 décembre 1942 que la préfecture transmettra un ordre de la *Feldkommandatur*, pour répéter mot pour mot sa directive du 29 octobre.

Avec la complicité des autorités collaborationistes de la France, la réquisition de bras supplémentaires devient vite inévitable et, peu à peu, une certaine pression s'accroît sur les jeunes gens de la classe 1942<sup>39</sup> qui, sans la défaite, auraient été en âge d'être incorporés pour leur service militaire..

Le 8 février 1943, en réponse au chef du gouvernement de Vichy qui transmet les mises en demeure des Allemands, le Préfet Guillon donne instruction aux maires du Finistère de procéder au recensement de tous les citoyens masculins nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1912 et le 31 décembre 1921. Le 11 février, la *Feldkommandantur* de Rennes exige sous sept jours la liste de tout le personnel des entreprises de la commune avec tous les renseignements les concernant. Il faut donner précisément l'activité de chacun des hommes, avec la profession éventuelle exercée précédemment, leur date de naissance, leur domicile, leur situation familiale.

Le 16 du même mois, une nouvelle loi de l'État français amplifie celle du 4 septembre 1942 et instaure officiellement le Service du Travail Obligatoire qui impose aux jeunes hommes des classes 1940 à 1942 d'effectuer un travail *utile pour le pays* pour une durée de deux ans. En fait, elle rend obligatoire un service de travail de deux ans en Allemagne pour les Français nés de 1920 à 1922.

Pour ces jeunes gens, une circulaire du préfet du 25 mai 1943 instaure l'obligation de posséder une carte de travail. C'est une sorte de passeport qui permet de contrôler la situation de chaque assujetti en application de la loi, et de restreindre les exemptions. Les contrevenants seront poursuivis et condamnés à de lourdes peines de prison et d'amendes conséquentes.

Ces documents seront émis par la Préfecture qui s'empresse de vérifier les avis des maires des communes au sujet des exemptions possibles. Il semble en effet que les édiles auraient tendance à surestimer les cas d'inaptitude parmi les citoyens concernés.

Le 17 juin 1943, faisant suite aux visites médicales qui ont eu lieu six jours auparavant dans les mairies des chef-lieux de canton, un télégramme faisant suite à l'ordre STO 25 des autorités occupantes impose l'établissement immédiat de trois listes<sup>40</sup> parmi les natifs de 1920 : les jeunes gens aptes au travail en France, les inaptes à tout travail et ceux qui ont été précédemment déclarés inaptes, mais qui ne se sont pas présentés à la visite médicale. Dans les résultats, la liste des jeunes aptes au travail en France est vide, ce qui laisse sous-entendre que tous les travailleurs aptes ont été recensés lors de la visite médicale du 4 mars 1943 à la mairie de Lannilis, chef-lieu du canton. Un seul est déclaré inapte à tout travail : il s'agit de Toussaint Coum demeurant au Bourg. Né à Lambézellec en 1920, il

<sup>39</sup> Nés en 1922.

<sup>40</sup> Terme souligné en rouge dans le télégramme du préfet.

était probablement sans profession et réfugié de Brest, ville où il se maria en 1945. Il est mort à Quimper en 2006. Ceux qui avaient précédemment été déclarés inaptes et qui ne se présentèrent pas furent Louis Calvez de Kerneac'h-an-Traon et François Salaun du Grouanec. Le premier mourut sans profession en 1946. Le second dit *ar c'har goat*, journalier agricole, amputé d'une jambe depuis son enfance et personnage haut en couleurs, décéda en 1981.

Désormais les tickets d'alimentation ne seront plus délivrés aux jeunes des classes précitées que s'ils sont en situation régulière à l'égard de la loi sur le travail obligatoire. Les distributions et les renouvellements mensuels ne se feront que sous le contrôle d'un fonctionnaire de la police ou d'un gendarme et les contrevenants seront immédiatement dirigés vers le centre d'hébergement surveillé<sup>41</sup> à Quimper.

Les réfractaires seront exposés aux sanctions prévues par les diverses lois émanant des exigences allemandes sur la main-d'œuvre française. Celle du 14 juin 1943 prévoit de les sanctionner par une très lourde amende et de la prison. Empruntant des pratiques du droit allemand, les peines peuvent aussi s'étendre à ceux qui apporteraient un soutien aux réfractaires, y compris les membres de leur propre famille. Les dits *exemptés* ou *sursitaires* doivent pouvoir fournir des preuves documentaires et contraignantes qui attestent la régularité de leur situation.

Le 18 juin, la « chasse » aux insoumis est officialisée par la préfecture : contrôles renforcés, obligation de présenter une carte valide pour accéder aux administrations, etc.

Quelques jours plus tard, sous couvert du chef du gouvernement, Pierre Laval, le Commissariat général au Service du travail obligatoire croit indispensable de couper court aux rumeurs d'injustice qui règnent dans beaucoup de communes.

La mairie reçoit une note détaillée sur les textes en vigueur, portant notamment sur les procédures de pointage des cartes de travail et le traitement des cas des réfractaires et insoumis. En annexes sont jointes les règles applicables pour les exemptés et les sursitaires au départ en Allemagne pour les hommes des classes 1939, 1940, 1941 et 1942.

Le 3 juillet 1943, le secrétaire général de la Préfecture écrit aux maires de toutes les communes du département. Il fait savoir que le bureau d'embauche de la *Feldkommandantur* est lasse du nombre élevé de jeunes hommes nés en 1922 qui se présentent avec un justificatif qui doit les exempter d'un départ pour l'Allemagne. Ils sont tous munis de certificats des maires certifiant qu'ils sont dans une situation particulièrement digne d'intérêt pour motiver une exemption. Le fonctionnaire précise qu'aucune dispense ne peut être accordée pour les jeunes gens de la classe 1942, et qu'il est donc tout à fait inutile de fournir de tels documents.

De Paris, le Commissariat général à la main-d'œuvre de l'État Français durcit les règles le 23 août. Tous les jeunes gens nés entre le 1<sup>er</sup> octobre 1919 et le 31

<sup>41</sup> Établi à l'hôpital psychiatrique Gournelen pour statuer sur l'avenir des ouvriers défaillants pour l'Allemagne. Devant l'afflux des réfractaires au STO, un second centre sera ouvert en octobre 1943 à l'école Saint-Charles.

décembre 1922 ont l'obligation de répondre à toute quelconque convocation en vue d'un départ en Allemagne.

Ces directives créent un certain malaise parmi les jeunes gens concernés et quelques-uns disparaissent dans la nature. Dans une circulaire de la DGPN<sup>42</sup> du 12 août 1943, on relève trois Plouguernéens, nés en 1922, qui sont recherchés. Mais tous n'y figurent sans doute pas<sup>43</sup>, quand on s'aperçoit de la faiblesse du nombre de départs par rapport au nombre de convoqués pour le recensement dans le Finistère. En fait, les complicités parmi le personnel administratif des mairies ou autres gendarmeries furent sans doute assez importantes.

Pour des jeunes gens natifs

du terroir, se cacher était sans doute relativement aisé dans nos campagnes, grâce aux talus, aux chemins creux et aux complicités ; de nombreux fermiers avaient en effet connu la guerre contre l'Allemagne un quart de siècle auparavant et ne devaient pas vraiment porter l'occupant dans leur cœur.

Auparavant plus ou moins protégés comme faisant partie des corporations indispensables à la marche de l'économie et au ravitaillement du pays, les agriculteurs sont de moins en moins privilégiés. Parmi eux, Louis Guével<sup>44</sup> de Kerhuel témoigne en 2009 :

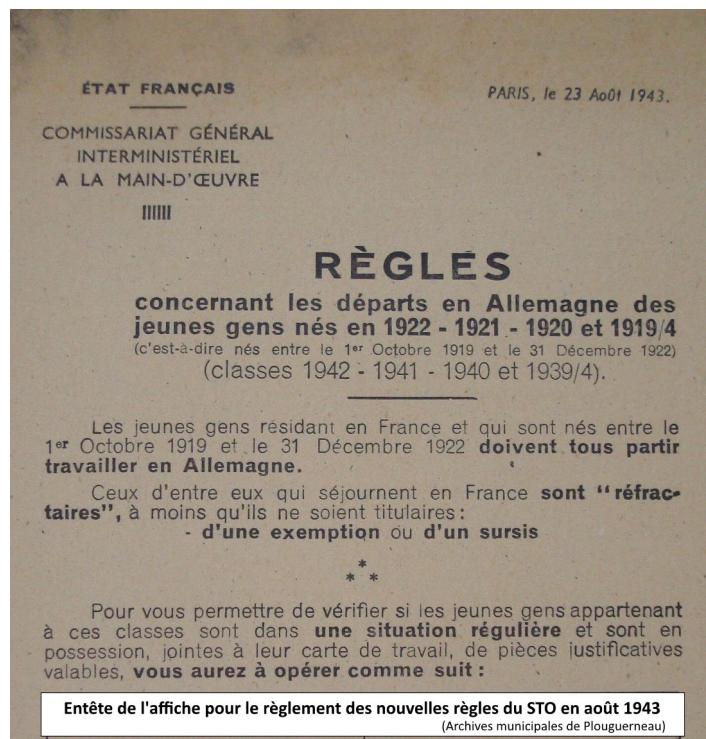
Étant de la classe 42, je n'ai pas fait de service militaire, mais j'ai été réquisitionné pour le STO en 1942, quand j'ai eu vingt ans.

J'étais réfractaire à cette convocation et je me suis caché quelque temps dans une garenne de genêts. À la campagne, il n'y avait réellement aucun problème pour la nourriture. Durant ce temps, en fait pas très long, j'ai vécu sous un abri construit à l'aide d'une bache. Je ne faisais rien et je m'ennuyais vraiment. Un jour, deux soldats allemands sont passés à bicyclette dans le chemin creux en bas de la garenne. Le bruit de leur baïonnette frappant le cylindre métallique qui leur servait de musette m'avait alerté. Ils ont passé sans s'arrêter ; ils étaient peut-être plus préoccupés par leurs affaires de marché noir dans certaines fermes !

<sup>42</sup> Direction Générale de la Police Nationale.

<sup>43</sup> Selon Yves Bramoullé, à la fin du mois d'août 1943, 39 jeunes de Plouguerneau sont recherchés (« La guerre en mémoire », Éditions Le Télégramme, 2002)

<sup>44</sup> Décédé à près de 101 ans, en 2023.



Plus tard, j'ai été durant quelques mois hébergé chez un beau-frère, et je n'y ai pas été plus inquiété. Avec le recul, je pense que les Allemands ne faisaient pas beaucoup d'efforts pour traquer les réfractaires. En fait, ils auraient facilement pu faire pression sur les familles, ou prendre des otages, pour nous récupérer.

Pour eux, Plouguerneau n'était sans doute pas une si mauvaise affectation !

Le 18 septembre 1943, malgré une indubitable aversion pour cette exigence, Louis Dupiech<sup>45</sup>, nouvellement nommé préfet du Finistère, ordonne le recensement de la classe 1943 pour la visite médicale d'aptitude au STO.

Une exigence qui peut rappeler les anticipations de l'appel aux armées des classes 1913-1918 durant la Grande Guerre, *ar vrezel all*. Mais c'était pour une autre cause !

Le 21 octobre de cette même année, le troisième bureau de la quatrième division de la Préfecture du Finistère, transmet un ordre des autorités allemandes à toutes les mairies du département : il faut recenser tous les hommes de dix-huit à cinquante ans pour le Service du travail obligatoire. Le principe du volontariat est depuis longtemps passé aux oubliettes !

La loi du 4 septembre 1942 s'applique aussi à certaines catégories de femmes pour le travail obligatoire. Moins d'un mois avant le débarquement des armées alliées en Normandie, on fait pression sur les services communaux pour transmettre à la préfecture du Finistère, et de toute urgence avant le 10 mai, l'état de toutes les femmes nées entre 1899 et 1926 et séjournant à Plouguerneau.

On ne sait ce qu'il advint de cette liste, mais il est plus que probable qu'elle ne fut jamais exploitée ; à cette époque, les services de Quimper étaient déjà fortement gangrénés par des sympathies pour les activités de la Résistance.

<sup>45</sup> Préfet du Finistère d'août 1943 à février 1944. Dès son arrivée à Quimper, il prit une part active aux activités de la Résistance dans le département, avant sa mutation pour l'Aveyron, où il poursuivit son action jusqu'à son arrestation le 17 mai 1944. Torturé puis déporté à Neuengamme, il a disparu le 3 mai 1945 lors de l'attaque par l'aviation alliée du cargo « Thielbek », où il avait été enfermé avec 2800 autres détenus après l'évacuation du camp.

## La Défense passive

À partir d'août 1940, la *kommandantur* locale<sup>46</sup> se préoccuppe de la mise en place de ce qui pourrait être qualifiée d'une certaine défense passive. Elle ordonne de déblayer les greniers de tout ce qui pourrrait être une quelconque source pour développer un incendie : fagots, pétrole...

Quelques mois plus tard, les incursions des avions britanniques vers le port de Brest, ou la petite base navale de l'Aberwrach, sont devenus de plus en plus récurrentes.

On dicte aux habitants la conduite à tenir en cas d'alerte aérienne : se réfugier à la cave ou dans une tranchée, ouvrir les fenêtres, fermer les volets. Pour veiller au respect des consignes, une personne de confiance doit être nommée pour chaque îlot de deux ou trois maisons. Le garde-champêtre et quatre autres hommes sont chargés de la surveillance des rues du bourg. Une équipe de douze hommes a été désignée pour faire fonctionner la pompe d'incendie et les sœurs de l'hospice ont été chargées des premiers secours à la population, si nécessaire.

Le 5 août 1943, la Préfecture du Finistère s'inquiète des risques pour les écoles.

L'aviation alliée devient de plus en plus offensive et ses activités s'accentuent sur les défenses côtières de la pointe bretonne, et Brest. Une directive de la Préfecture du Finistère requiert la mise en place d'une *Défense Passive* pour protéger les enfants des écoles.

Elle sera effective avant la fin de l'année 1943 avec trois pôles : Bourg, Lilia et Grouaneg. Trois centres de secours ont été créés : l'un à la chapelle du Cimetière au bourg, un autre à l'école privée de Lilia et un troisième à l'école Saint-Quénan du Grouanec. Le Docteur Goas est chargé de la direction des postes du Bourg et du Grouanec. Le Docteur Guéguen dirige celui de Lilia.

Pour chaque poste, on a prévu des infirmiers et surtout des infirmières qui sont en majorité les religieuses des écoles privées. Les ambulanciers sont certains commerçants du Bourg, le mécanicien Gabriel Bodénès, le transporteur Michel Riou de Lilia, et Job Merrien, charron au Grouanec ; ils sont sans doute les seuls citoyens possédant des véhicules automobiles. Les équipes de chaque poste sont renforcées par des brancardiers, des aides-infirmières et des agents de voirie. Monsieur Balbot, receveur des PTT à la Poste est chargé de coordonner les liaisons entre les rares postes téléphoniques existants.

Il est vrai que, fréquemment, des bombardiers alliés touchés par les canons anti-aériens ou les chasseurs allemands sont aperçus en flammes dans le ciel plouguernéen et qu'une catastrophe n'est pas à exclure. L'un d'eux s'écrase même à proximité immédiate du bourg, dans la cour de la ferme des Abjean à Gorrekear. Après leurs échecs sur Brest, d'autres avions se sont délesté en pleine nuit de leur bombes sur des champs situés entre les hameaux de Kerguéo et Kerigoualc'h. Heureusement, il n'y eut pas de victimes.

<sup>46</sup> En fait, elle ne fait que répéter les recommandations du gouvernement français en cas de guerre, décrétées en 1936.

En revanche, Yves Le Roux natif de Loguivy en 1894, mourut le 6 janvier 1942 à Cras Kerascoet, proche de Tariec en Plouvien, quand un chapelet de trois bombes sans doute lachées par un avion qui n'avait pu s'en défaire sur Brest, tombèrent dans la cour de la maison de sa ferme vers huit heures du matin.

Au bourg, et dans beaucoup de hameaux, on creuse des abris et on les recouvre de terre. Ils serviront surtout, durant quelques jours, lors des combats de la libération pour se protéger des éclats d'obus, souvent américains. Leur description rappelle les tranchées du front de la Grande Guerre. Comme à Kerfaven, les anciens combattants de la précédente guerre les bouderont la plupart du temps car ils en avaient vu d'autres, moins d'un quart de siècle auparavant !

Au dernier trimestre de 1943, la défense côtière devient une priorité.

Les résultats de la note du mois d'août sont probablement peu satisfaisants car, le 8 décembre, le directeur de la Défense passive de Brest, le colonel Michel Scheidhauer<sup>47</sup>, que l'on ne peut soupçonner d'intelligence avec les Allemands, souligne les insuffisances du projet avec, notamment, la pénurie d'abris et l'oubli des élèves des écoles libres. Homme d'expérience, il offre même ses services pour donner à la mairie toutes les informations utiles pour l'amélioration du programme.

Le 27 décembre 1943, l'inspecteur départemental des services incendie du Finistère exige qu'un rapport détaillé soit produit après chaque intervention des sapeurs-pompiers, nécessitée par une attaque aérienne. Chaque rapport doit être transmis à l'*ordnungpolizei*<sup>48</sup> de Rennes.

On ne sait si un quelconque incendie fut le résultat d'une attaque aérienne à Plouguerneau. En revanche, la retraite des troupes allemandes en août 1944 fut la cause d'un certain nombre de sinistres. Mais la rédaction de rapports aux autorités d'occupation n'était plus à l'ordre du jour !

Rapidement, en 1943, une structure bien organisée pour l'organisation des secours s'est mise en place. Elle est présidée par le maire François-Marie Abjean. Il a pour adjoint Gabriel Bodénès, garagiste à la Rue Neuve au bourg.

Peu avant la fin de l'été 1944, malgré les violents combats et des bombardements aériens massifs qui se déroulent toujours à Brest, les risques inhérents à la guerre furent sans doutes jugés éloignés. En conséquence le service de la préfecture du Finistère en charge de la Défense passive y mit fin le 28 août.

Un compte-rendu détaillé du coût des travaux entrepris dans chaque commune du département fut demandé pour cloturer les comptes de l'opération.

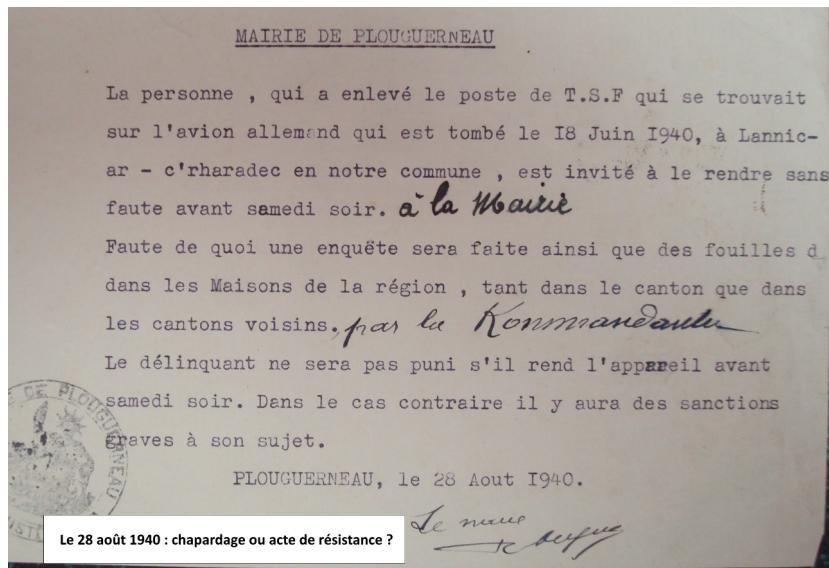
<sup>47</sup> De souche alsacienne, né à Fontenay-Le-Compte en 1877, saint-cyrien nouvellement promu capitaine, il est blessé et fait prisonnier par les Allemands à Rossignol lors de la bataille des frontières en août 1914. Après la guerre et des campagnes dans les troupes coloniales au Moyen-Orient, en Annam et au Maroc, il prend le commandement du 2ème RIC à Brest en 1935. De nouveau prisonnier des Allemands en 1940, il est rapidement libéré à cause de son âge et il entre dans la Résistance. Son fils pilote dans la RAF fut abattu au dessus de Jersey et interné comme prisonnier de guerre. Il fut assassiné par la Gestapo en mars 1944, après son évasion du camp de Sagan en Silésie.

<sup>48</sup> Police de l'ordre public.

## L'anti-collaboration

Parallèlement à la collaboration officielle de l'Administration Française avec l'occupant allemand, une activité clandestine de résistance se met en place.

Le 28 août 1940, une communication du maire demande la restitution du poste de radio de l'avion allemand qui s'était écrasé dans un champ le 18 juin 1940 entre Pount-ar-Vignoun et Saint-Quenan. Nous ne saurions dire s'il s'agit d'un acte de résistance ou un simple chapardage.



La résistance débute de manière plutôt passive, comme les tromperies des cultivateurs dans leurs déclarations à l'administration chargée de mettre en place la réquisition des produits agricoles au bénéfice de l'Allemagne, ou aussi les fausses indications sur la direction prise par des présumés parachutistes anglais.

Pour ce motif, le 19 décembre 1941, seront arrêtés Jean Gouez et Eugène Ogor goémoniers à Krukerou et Marie Nicolas d'Enez Sang. Le 29 janvier 1942, les deux premiers seront condamnés à quatre mois de prison. Marie, mère de deux enfants, dont le mari Gabriel Loaëc est prisonnier de guerre, bénéficiera peut-être de circonstances atténuantes et ne sera condamnée qu'à deux mois de détention. François Léon, gardien du phare de l'île Wrac'h, rentré de captivité en décembre 1941, est moins chanceux. Il est arrêté le 11 janvier 1942, accusé de guider par signaux nocturnes les attaques de l'aviation anglaise contre la base navale allemande de l'Aber-Wrac'h. Transféré en Allemagne, il sera fusillé à la prison de Cologne le 15 septembre 1943. Il sera déclaré « Mort pour la France » en 1947, puis « Mort en déportation » en 1995.

Le 23 octobre 1940, un sous-officier de l'armée d'occupation remet un courrier du maire de Plouguerneau au directeur de l'Union électrique du Finistère à Brest.

Il s'agit d'une demande pressante des autorités d'occupation, pour alimenter en électricité le village de Kergoff distant de trois kilomètres du bourg.

Ce fut un refus, approuvé par la *kreiskommandantur* de Brest, surtout à cause du manque de moyens pour les travaux.

Il faut croire que, quelque temps plus tard, le projet fut remis à l'ordre du jour car, en janvier 1942, le sous-préfet de Brest fut convoqué par le commandant de la *kreiskommandantur*. On lui signifia que la commune de Plouguerneau était punie parce qu'un gros câble de trois cents mètres de long avait été volé par des habitants de Kergoff dans la nuit du 16 au 17 courant, entre Keruzal et la grève de Saint-Michel.

L'enquête menée par la gendarmerie de Lannilis ne permit pas d'identifier les coupables. En réalité, elle révéla qu'ils n'étaient peut-être même pas civils. On peut cependant présumer du peu d'empressement des hommes affectés aux recherches. Certains eurent un rôle éminent dans la Résistance, comme Jean François Derrien, alias *Jean-Maurice*<sup>49</sup>.

Finalement, comme épilogue à l'affaire, une centaine d'hommes de Kergoff et des hameaux environnants furent tenus d'assurer une garde permanente durant deux semaines dans la zone du sabotage. On ne sut ce qu'il était advenu de ce câble !

A partir de l'automne 1943, les réseaux de la Résistance s'organisent pour préparer la Libération. Ils ont pour noms *Alliance, Défense de la France...* Gabriel Bodénès, garagiste, route de Lannilis à Plouguerneau, en fait partie et il y déployera une activité intense jusqu'à la Libération en août 1944.

D'autres commerçants, par patriotisme ou par crainte d'être payés en *monnaie de singe*, prennent des dispositions d'urgence pour mettre à l'abri certains produits en vente dans leur échoppe, dès l'approche d'un militaire allemand. C'est ainsi que Jean Kérébel, épicer sur la Grand-Rue, finit par être surnommé *Ramasse*, à cause du mot qu'il utilisait invariablement lors de tout risque d'intrusion d'un membre de l'armée d'occupation dans son magasin. Ceci pour signifier qu'il était urgent de faire disparaître certains produits, sans doute plus précieux que d'autres.

<sup>49</sup> « Gendarme et résistant sous l'occupation ». Jean-François Derrien, éditions Keltia (1994).

## Vers la Libération

Dès le début du mois de janvier 1944, la pression des forces alliées sur le littoral nord de la France s'accentue. Pour des raisons dites de « tactiques militaires », la *feld-kommandantur* de Quimper somme la famille Bellec d'évacuer l'île Stagadon dans un délai de cinq jours. On ne fait évidemment pas de cas du relogement de la famille !

Les réquisitions continuent ; le 3 février le maire est avisé par le service du Ravitaillement général à Lannilis qu'il faut livrer, dans un délai de deux jours, mille cinq cents kilogrammes de foin et deux mille kilogrammes de paille à l'unité allemande numéro 44817A affectée à Plouguerneau.

Le 6 juin 1944, les armées alliées prennent pied sur le littoral normand mais elles piétinent durant plus d'un mois et demi dans le bocage avant la rupture du front allemand à Avranches à la fin du mois de juillet. Le VIIIème corps d'armée américain envahit la Bretagne et ses avant-gardes arrivent dans le Léon vers le 5 août.

Dès la nuit du 2 au 3 août, des parachutages importants d'armes et de munitions ont lieu vers Tréglonou pour équiper les combattants FFI<sup>50</sup> du canton de Lannilis. Une grande partie de ces armes est transférée à la carrière du Kozker, au Grouaneg, au moyen de trois charrettes et d'un car Riou de Lilia.

Les Allemands ont installé des lignes téléphoniques, souvent enterrées sur des longueurs importantes, entre leurs dispositifs de défense et de renseignement de la côte nord et leurs centres de commandement vers Brest. Les alliés approchant, on tente de les neutraliser. Celle qui passe vers Kerandraon pour traverser l'Aber-Wrach fut sectionnée par les cultivateurs voisins : *Job Le Gad*, Félix Toullec et *Saïk ar C'havez*, ancien quartier maître sur le cuirassé « Provence » lors de l'attaque anglaise contre la flotte française le 3 juillet 1940 à Mers-el-Kebir. Le câble saboté était toujours visible il y a peu d'années.

Le 5 août au soir, une section de la compagnie de Plouguerneau cantonnée au Kozker a pour mission de détruire le poste d'observation et de transmission à l'école Sant-Kenan au Grouaneg. Dès 1940, en effet les Allemands avaient fait évacuer l'école et installé un poste d'observation sur le toit de la maison des instituteurs. Grâce à l'altitude de l'endroit, où fut bâti vingt ans plus tard un château d'eau, leur surveillance pouvait s'étendre jusqu'à la mer.

Malheureusement, dès dix heures et demie du soir, la section FFI est accrochée par une patrouille allemande et l'ennemi arrive en force vers Kozker et Keryunog. Des affrontements violents ont lieu durant la nuit, puis devant la puissance de feu des Allemands, les FFI décrochent et se dispersent.

<sup>50</sup> Forces françaises de l'intérieur.

Face à une incontestable incertitude quant à leur destin, les soldats allemands harcelés par les FFI<sup>51</sup>, la plupart issus de la Résistance, deviennent nerveux et des drames se produisent comme le 6 août 1944.

Ce dimanche d'été est un jour sombre au Kozker et dans ses environs. Jean-Louis Sanquer est tué d'une rafale de mitraillette dans le dos ; il ne tentait que d'évacuer du bétail pour le sauver de l'incendie de sa ferme et celle de Joseph Le Gad, *Job ar C'hat*. Ses voisins, deux frères Galliou de Kervolant et Jean Boucher du Ridoun qui revenaient de la basse messe de ce dimanche au Grouanec, sont pris comme otages et conduits à Lannilis vers Kerbabu. Ils n'échappent à une exécution par fusillade que grâce à une chance phénoménale. Après des heures sans doute très angoissantes et effroyables ils furent relachés le soir, alors que leur fin semblait imminente.

Leur libération intervint grâce à un heureux concours de circonstances, après des négociations entre les Allemands et le Docteur Le Berre, médecin à Lannilis ; il avait soigné auparavant des soldats allemands blessés lors d'un accident de motocyclette.

Le retour des trois jeunes hommes âgés d'une vingtaine d'années, vers leur terroir, se fit par Pont-Crac'h, comme le témoigna *Jaiñk* Boucher soixante ans plus tard. Louis Galliou se jura que, plus jamais, les Allemands ne le reprendraient vivant<sup>52</sup>.

Dès le débarquement des alliés, les troupes d'occupation craignent, à juste titre, des actions de harcèlement par la résistance française. Le 3 juillet, la *standortkommandantur*<sup>53</sup> de Lannilis transmet un courrier de la Division au maire de Plouguerneau : on lui intime l'ordre formel de se rendre le lendemain au collège de Lesneven pour une dite *conférence*. Comme dans la plupart des communes, il doit être accompagné, sans exception, du secrétaire de mairie, de tous les conseillers municipaux et des curés de la paroisse, en somme les notables susceptibles d'influencer au mieux, et dans le bon sens, la population.

Par l'intermédiaire de la préfecture et de la presse<sup>54</sup>, quelques jours plus tard, l'armée occupante met en garde la population contre les velléités d'actions qui pourraient avoir lieu pour faciliter l'avancée des forces alliées toujours bloquées en Normandie :

## AVIS

*Fidèles à leurs principes les Anglais ont, dans la mesure du possible, laissé combattre d'autres peuples pour eux. Ils ont fait appel AUX JEUNES GENS DE FRANCE et leur ont intimé l'ordre d'assaillir et de procéder à des attaques et des actes de sabotage contre*

<sup>51</sup> Forces françaises de l'intérieur.

<sup>52</sup> Entretiens séparés avec l'auteur de l'article en 2009.

<sup>53</sup> Poste de commandement.

<sup>54</sup> Archives municipales de Plouguerneau et « La dépêche de l'ouest » du 13/07/1944, page 1.

*les membres et les installations de l'armée allemande et de porter ainsi préjudice au calme et à la sécurité de la population française.*

*Les Français qui suivent cet appel vont A L'ENCONTRE DES LOIS DE LEUR PAYS ET DU DROIT INTERNATIONAL. L'armée allemande prendra des mesures les plus sévères contre eux. Les parents sont invités à retenir leurs jeunes gens qui peuvent avoir des relations avec les bandes terroristes.*

*L'armée allemande veut préserver la population réfléchie DES SUITES GRAVES ET MORTELLES D'UNE COLLABORATION AVEC LES TERRORISTES.*

*En conséquence, elle ordonne :*

#### *I*

*Qu'il y a lieu d'avertir immédiatement la Ortscommandantur la plus proche ou les membres de l'armée allemande qui ont la possibilité de se déplacer directement ou les maires des villes et communes.*

- a) De la présence de toute personne suspecte ou inconnue aux habitants de la commune.*
- b) De toute réunion suspecte.*
- c) De toute découverte d'actes terroristes ou de sabotage prévu ou effectué.*
- d) De toute personne civile possédant des armes à feu.*
- e) De toute famille hébergeant des terroristes ou des membres des mouvements de résistance ou, leur portant secours.*

#### *II*

*L'obligation d'avertissement indiquée au paragraphe I s'applique notamment :*

- a) Aux propriétaires des cafés, bars, restaurants, où peuvent avoir lieu des réunions ou des conférences de terroristes ou membres des mouvements de résistance.*
- b) Aux habitants et propriétaires des fermes, car d'après les expériences faites, ces individus y séjournent très souvent.*

#### *III*

*a) Pour pouvoir effectuer le contrôle sur toutes personnes, il y a lieu d'afficher sur chaque maison d'habitation, A L'INTERIEUR ET A L'EXTERIEUR DE L'ENTRÉE DE LA MAISON, UNE LISTE CHIFFRÉE PORTANT LES NOM ET PRENOMS DES HABITANTS, CECI AVANT LE 15 JUILLET.*

*Pour l'établissement exact de ces listes nominatives, les propriétaires et gérants des immeubles sont rendus responsables devant la Feldcommandantur. Un troisième exemplaire de la liste nominative est à remettre par le propriétaire ou gérant au maire de la commune. Ces listes sont à classer dans les mairies par rues et numéros et à tenir à jour en cas de départ ou décès. Les personnes dont les noms sont portés sur ces listes devront se trouver dans les maisons pendant le couvre-feu, à moins qu'en raison de leurs fonctions ils ne soient en possession d'un ausweis émanant de la Feldcommandantur ou de la Standortcommandantur compétente.*

*b) TOUTE PERSONNE ETRANGERE, DE PASSAGE, SEJOURNANT POUR UN SEUL JOUR OU UNE PLUS LONGUE DURÉE DANS LA COMMUNE, et qui y est hébergée, est à déclarer dans un délai de trois heures, à la mairie, par la personne qui l'héberge, en indiquant les nom, prénoms, date de naissance et domicile précédent. Les maires qui tiennent ces dernières listes devront les soumettre sur simple demande au représentant de l'armée d'occupation. En ce qui concerne le couvre feu, les personnes étrangères sont soumises aux mêmes règlements que les habitants de la commune. Des mesures militaires très graves seront prises contre les personnes hébergeant des étrangers et qui n'auront pas donné suite aux obligations de déclaration.*

#### *IV*

*En cas d'alerte les habitants peuvent se rendre dans les tranchées pendant le couvre-feu. Les rues et places doivent être dégagées de toute circulation par la population civile au plus tard 15 MINUTES APRÈS LE SIGNAL D'ALERTE. Des mesures militaires seront prises contre toute personne ne se conformant pas à cet ordre.*

*Les sanctions les plus sévères seront mises en application en cas d'attentat contre les membres ou les installations de l'armée allemande. Les habitants d'une maison hébergeant des terroristes ou des membres des mouvements de résistance et qui n'en font pas immédiatement la déclaration exigée se rendent coupables et devront s'attendre à ce que leur propriété soient incendiée*

*LE COMMANDANT MILITAIRE DE LA RÉGION.*

*La Feldkommandantur signale que les dispositions des paragraphes III et IV de cet avis ne sont pas appliquées dans l'agglomération de Brest.*

Ce fut le dernier ordre officiel des autorités allemandes d'occupation !

## L'arrivée de troupes américaines

Le 25 juillet 1944, les Américains lancent l'opération *Cobra* qui leur permettra de percer le front allemand vers Avranches. Dès le 30 juillet, le VIII<sup>ème</sup> corps de l'armée américaine commence l'invasion de la Bretagne et la progression des troupes alliées sera rapide, car elles atteignent l'Ouest vers le 6 août.

Deux jours plus tard, la division allemande qui occupe le littoral nord du Finistère commence l'évacuation de ses points d'appui et amorce sa retraite par la zone côtière du Léon, vers ce qui deviendra un mois plus tard la poche de Brest. L'opération se déroule de manière chaotique et des moyens assez disparates, avec des véhicules motorisés et hippomobiles. D'autres soldats n'ont d'autres ressources que la marche à pied.

Les chemins empruntés par les unités sont multiples, peut-être choisis au hasard à cause de l'incertitude quant à la progression des troupes américaines ou l'activité de plus en plus active des groupes issus de la Résistance. On se souvient du passage des troupes par le bourg de Guissény, Keradennec en Saint-Frégant, Kerhuel en Plouguerneau et la reddition aux FFI d'une section de soldats d'origine russe vers le lavoir de Kerfaven...

Pour pallier la pénurie des moyens de transport, de nombreux cultivateurs des communes traversées ont été réquisitionnés avec leurs attelages de chevaux et de charrettes.

Parmi eux, Pierre Boucher de Goarivan et son beau-frère Joachim, *Chim* Pronost de Mogueran se retrouvèrent en convoi en direction du Conquet. On ne sait quelle fut leur destination finale avant qu'ils ne puissent faire demi-tour, mais ils furent absents de leurs fermes durant une quinzaine de jours. Si le premier

retrouva Plouguerneau sans encombre, *Chim* Pronost, Alexis Balcon de Perros et un nommé Abguillerm, furent blessés dans une attaque de leur colonne.

Le 11 décembre 1944, la préfecture leur signifia que la législation en vigueur ne pouvait leur prêter aucune possibilité d'indemnisation, peut-être parce qu'ils étaient considérés comme *collabos* !

À Plouguerneau, le 10 août, une troupe de plusieurs centaines d'Allemands s'est regroupée vers l'usine d'incinération des goémons située au Traon, à proximité de la route de Lannilis. Ripostant à des tirs d'artillerie ennemis d'origine inconnue, un canon américain les prend pour cible. Quelques soldats allemands sont tués et, aussi, un cultivateur du Haut-Léon réquisitionné depuis quelques jours : Joseph Herry né à Plougoulm en 1876 et demeurant à Pen-an-Lan en Roscoff. Pensionné militaire car ancien soldat de l'infanterie coloniale puis de la Légion étrangère, il était devenu cultivateur et avait été contraint d'accompagner la retraite des occupants depuis le secteur de Saint-Pol-de-Léon.

Jugeant sans doute leur situation sans espoir, les soldats allemands, comme les Russes de Kerfaven, se rendent rapidement et prennent la direction de Landerneau vers un camp de prisonniers sous escorte américaine.

Mais la guerre n'est pas terminée !

Les FFI repartent vers d'autres combats vers Brest, puis les poches de l'Atlantique.

### **Deux parcours issus de la guerre de libération :**

#### **François Quiviger du Bourg.**

Son père était maçon à Grouanec-Coz, où François naquit le 24 février 1913. Il rejoint la Marine nationale comme engagé volontaire en 1930, comme matelot sans spécialité. Après une formation, il est breveté cuisinier. Suivirent des affectations sur les contre-torpilleurs *Vauban* puis *Gerfaut*, mais il souhaita mettre fin à son contrat de cinq ans en 1935.

Le 30 juillet 1936, devenu cultivateur, peut-être journalier car il se déplace entre Coat-Méal et Plouarzel, il se marie à la mairie de cette dernière commune avec Marie-Louise Loaëc native de Keruzal-Vian. Il abandonnera rapidement le travail de la terre pour aller naviguer comme cuisinier sur des caboteurs de la marine marchande.

À la déclaration de guerre en 1939, il est mobilisé dans la marine de l'État et affecté successivement sur le cuirassé *Dunkerque*, le croiseur *Georges Leygues* et le porte-avions *Béarn* comme matelot cuisinier. Sa guerre est courte car il est démobilisé en juillet 1940, probablement après *l'affaire de Mers-el-Kébir*.

En 1944, il a rejoint la Résistance, puis le groupe des Forces Françaises de l'Intérieur de Plouguerneau, avec lequel il prend part à la libération du secteur de Lannilis.

Sa section suit ensuite une unité américaine pour la réduction des poches de la pointe de Bretagne vers Plougonvelin. Durant les combats, le 8 septembre 1944,

François est mortellement blessé lors de la reddition d'une section de soldats allemands. En 1946, son épouse était mère de cinq enfants, dont le benjamin était fils posthume. Elle demeurait rue Carnot au bourg de Plouguerneau. Lors de sa première réunion le 26 mai 1945, le tout nouveau Conseil municipal avait voté un secours de mille francs en faveur de la veuve et de sa famille.

### François Talec de Lanven

Né au Lannic en 1920, il avait suivi ses parents à Lanven dans la petite ferme que son père venait d'acquérir après sa démobilisation en 1919. Gravement blessé deux fois, gazé à plusieurs reprises puis prisonnier, il mourut des séquelles dues à la guerre en 1930.

François, son fils aîné, était assez doué pour les études et il fut recruté par la congrégation des Assomptionistes pour entrer à leur juvénat à Saint-Maur (Maine & Loire). Il y resta sans doute jusqu'à la fin de ses études secondaires car on se souvient de l'avoir aperçu en soutane, quand il revenait au terroir de Lanven.

Étant de la classe 1940, il fut appelé pour ses obligations militaires à la fin de 1939 et affecté à Tours pour ses classes. Lors de l'invasion allemande, son unité se replia vers Bordeaux, puis vers la zone libre après l'armistice de juin. Finalement, il se retrouva à Antibes et il fut affecté aux Chantiers de jeunesse, sorte d'organisation para-militaire créée par le régime de Vichy dès 1940.

Il revint à son domicile en 1942. Son retour se fit sans doute grâce à l'accord passé entre la France et l'Allemagne pour le rapatriement des Français épargnés loin de chez eux après la défaite. Certains s'étaient retrouvés en Angleterre après l'évacuation de Dunkerque en 1940. D'autres militaires étaient en zone libre comme à Toulon. Des marins de commerce étaient bloqués à l'étranger ou dans des ports de la zone libre.

Après, semble-t-il, quelques frictions avec sa mère car il avait quitté l'habit ecclésiastique, il se fit embaucher dans une ferme pour remplacer le cultivateur absent, prisonnier de guerre en Allemagne. Durant l'occupation, il s'investit dans le petit groupe local de Résistance et fut l'un de ceux qui obtint la reddition sans résistance des soldats russes de la Wehrmacht vers le lavoir de Kerfaven. Il rejoignit les rangs des FFI, avec lesquels il participa à la neutralisation de la poche de Lorient. Finalement, au retour de la paix en 1945, il s'engagea dans l'armée et fut affecté à Dinan dans l'infanterie métropolitaine.

Au début de 1950, son unité fut désignée pour l'Indochine : le Gouvernement avait décidé d'associer les Troupes métropolitaines, au conflit. En effet, jusqu'à la fin de 1949, les opérations en Extrême-Orient étaient assurées par les Troupes coloniales, la Légion étrangère, la Marine nationale et des moyens très limités de l'Armée de l'air.

En février 1952, peu avant la fin de son séjour en Indochine, le sergent-chef François Talec, affecté à un bataillon de supplétifs vietnamiens, était sous-chef d'un fortin à La-Kao au Tonkin. Très bien implanté dans la région et dans la population locale, le vietminh attaqua le poste qui fut submergé et anéanti<sup>55</sup>.

<sup>55</sup> Source : « Glas et tocsin » (1952) de Roger Delpuy, chapitre XV. Éditions Martel.

Blessé et fait prisonnier, François survécut dix-huit mois et il mourut de misère et de maladie au dit *Camp nouveau* en novembre 1953<sup>56</sup>.

Ses restes ne furent jamais rapatriés mais son nom est gravé sur le monument aux morts de Plouguerneau, la stèle et sa tombe familiale au cimetière du Grouanec.

Après l'été 1944, pour les Plouguernéens, il faut redécouvrir la liberté. Il y eut certainement des festivités locales, mais nous n'en avons retrouvé que peu de traces. Comme des factures de vin dans des procès-verbaux du conseil municipal. Quelques femmes du Bourg, accusées, à tort ou à raison, d'avoir *fricoté* avec les Allemands feront l'amère expérience d'avoir le crâne tondu. Plus tard, en 1945, pour conjurer un passé, peut-être plus ou moins glorieux, l'effigie d'un ancien *Kommandant* de la place de Plouguerneau sera brûlée lors d'une kermesse.

Le 24 septembre 1944, le conseil municipal en place depuis mai 1941 est dissous par le Comité départemental de libération et remplacé par une Délégation spéciale composée de six membres, dans l'attente de nouvelles élections. Elle est présidée par François Loaëc, commerçant rue de Gorrekear et ancien adjoint au maire, René Abjean, expert agricole et ancien maire emprisonné par les Allemands en 1941, deux médecins : les docteurs Goas et Guéguen, et deux cultivateurs : Jean Simier de Gavré et Louis Le Jeune, communément appelé *Louis Yaouank*, de Kerandraon.

Cette délégation resta en place jusqu'au 26 mai 1945, date de la première réunion du tout nouveau Conseil municipal qui venait d'être élu. François Loaëc avait été choisi pour être le nouveau maire de la commune de Plouguerneau.

Durant ce conseil, on procéda à la mise en place des commissions, dont celle chargée de l'attribution des bons d'achat pour les vêtements, les chaussures, les pneus de vélos..., et aussi le vote de crédits pour l'assistance aux vieillards et le paiement des frais d'obsèques des indigents.

Malgré la fin de l'occupation et des réquisitions, la vie quotidienne en cette première année de paix reste difficile pour beaucoup de nos compatriotes !

<sup>56</sup> Archives de l'état-civil (transcription de décès) de la Mairie de Plouguerneau.

## Vers la normalisation de la commune libérée...

Dès le printemps 1944, les bases d'un Comité départemental de la Libération en Bretagne sont mises en place par Victor Le Gorgeu, ancien maire de Brest révoqué par les autorités de Vichy, puis nommé commissaire de la République par Londres. Adolphe Le Goaziou, érudit et libraire à Quimper, en devient président pour le Finistère.

Le 4 août 1944, Aldéric Lecomte, ancien résistant, prit officiellement ses fonctions de préfet du Finistère. Il venait de remplacer Stéphane Leuret<sup>57</sup> qui venait d'être destitué. Sous-préfet vichyste à Brest, il était devenu préfet du Finistère par intérim en avril 1944, après le décès brutal de Pierre Monzat causé par une dite *embolie cardiaque*<sup>58</sup>.

Les comités de la Libération, issus des réflexions du printemps précédent, avaient pour objectif de remplacer, les Conseils généraux.

En fait, de toute évidence, leur rôle se borna presque exclusivement à l'épuration et à des avis quant à la constitution des délégations spéciales devant remplacer les conseils municipaux vichystes. Crées, en principe, dans la clandestinité, ces Comités de libération devaient être composés d'un représentant de chaque organisation de résistance ayant de l'activité dans le département. Plus tard, y furent ajoutés un représentant de syndicats ouvriers et un autre provenant de coopératives ou d'associations agricoles.

Leur rôle fut principalement consultatif pour assister le préfet dans la reprise des activités administratives et économiques, et au châtiment des traîtres et des collaborateurs. À Plouguerneau, à plusieurs reprises, la Délégation spéciale émit des réserves quant à leurs avertissements concernant l'administration de la commune. La provenance des membres du Comité de libération du canton et leur légitimité fut évidemment mise en doute par la Délégation spéciale, à cause de leurs origines souvent floues. Ceci fut une cause d'évidentes frictions qui apparurent dans leurs relations comme le témoignent les courriers échangés entre septembre et décembre 1944. Le secrétaire de la délégation spéciale de Plouguerneau, et donc rédacteur exclusif, des courriers était le Docteur Guéguen.

Quelques années plus tard, quand François Loaëc mourut prématurément, il devint maire de la commune. Il le resta durant plusieurs décennies !

Le 12 septembre, un courrier d'Adolphe Le Goaziou presse les municipalités de l'aider dans sa tache d'épuration et de justice, et il réclame expressément des témoignages et des rapports écrits et signés. Il précise qu'au niveau local les comités de la libération sont obligatoires, indépendants des conseils municipaux, et qu'ils doivent compter un certain nombre de membres selon l'importance des communes. Faisant suite à cette requête, la Délégation spéciale de Plouguerneau se réunit une dizaine de jours plus tard et émet le vœu que désormais ses membres se rencontreront une fois par semaine, le dimanche.

<sup>57</sup> Source : <https://shs-cairn-info.acces.bibl.ulaval.ca/vichy-et-les-prefets>

<sup>58</sup> « Le courrier de Finistère » du 15 avril 1944.

Une commission du ravitaillement est mise en place et ses membres seront choisis parmi les cultivateurs, les commerçants et les consommateurs de la commune. La délégation s'occupe ensuite de la question du bois récupérable ; il sera vendu par petits lots, en priorité aux familles indigentes et de prisonniers. On évoque aussi le problème du puits du bourg : il sera remis en état dès que le matériel suffisant sera trouvé pour le réparer. Enfin, sur la proposition du Docteur Guéguen, la réunion adopte une motion qui fait allégeance aux nouvelles autorités et demande au Comité de la libération de faire confiance à la délégation spéciale.

Elle assure aussi que, malgré les efforts de la délégation, le ravitaillement de la population reste difficile malgré le retour de la stabilité des prix, l'équitabilité des réquisitions et la lutte contre les trafiquants et les profiteurs.

À Plouguerneau, le 25 octobre 1944, le Comité local de la libération se réunit en séance plénière. Le colonel Tristchler<sup>59</sup> préside l'assemblée qui comprend neuf membres.

Si certains noms sont bien connus dans notre commune, plusieurs autres sont à priori des intrus et leur présence intrigue la Délégation spéciale ; les membres du comité changent toutes les semaines, plusieurs sont totalement étrangers à la commune et beaucoup ne peuvent se prévaloir d'aucun titre de résistance ni d'une quelconque homologation. De plus, leur nomination reste obscure et il est dit que des individus sans mandat créent des obstacles au lieu de collaborer pour résoudre les difficultés, alors que l'union de tous est plus que jamais nécessaire.

En tous cas, malgré quelques probables méfiances mutuelles, en cette fin octobre 1944, les deux assemblées se sont accordées, peut-être provisoirement, sur leurs compétences respectives.

Une série de mesures à prendre est adoptée et la Délégation spéciale est responsable pour les mettre en œuvre dans les plus brefs délais. Les sujets à traiter concernent le ravitaillement de la population en nourriture et en bois et la police, avec les corollaires que sont les fournitures de beurre et de graisse, le contrôle des prix et leur affichage dans les commerces, les capacités de transport, pour le bois notamment, le couvre-feu pour réglementer la circulation nocturne des véhicules. On évoque aussi la lutte contre le marché noir et les gaspillages, la fouille des véhicules et la récupération des armes détenues en fraude.

Un mois plus tard, le président de la Délégation spéciale rappelle au Comité local de la libération les rôles respectifs des deux assemblées définis par le président départemental, sur lesquels elles s'étaient accordées en octobre.

Après avoir rappelé le désir d'apaisement et d'union dans la commune, il expose le résultat des actions menées par la municipalité :

- La distribution du pain a pu être, assurée presque sans discontinuité. Malheureusement le manque de levure, problème général pour le canton de

<sup>59</sup> Il s'agit probablement de Louis-Eugène Tristchler. Né en 1886, ancien élève de Saint-Cyr et engagé dans l'armée en 1906, gravement blessé durant la Grande Guerre, décoré de la Légion d'honneur, promu lieutenant-colonel en 1935, il demeurait à Brest. Il fut déclaré « mort pour la France » à Caulnes (22) le 15/05/1945 dans des circonstances que nous n'avons pas retrouvées.

Lannilis, reste la cause de sa mauvaise qualité latente. En revanche, grâce à l'action de la Délégation, le bois de boulange a été approvisionné en quantité suffisante<sup>60</sup>.

- Les approvisionnements en viandes, tributaires de la commission de Lannilis et Plouguerneau, reste déficitaire pour la production. Il en est de même pour le beurre et la matière grasse.
- Le contrôle des prix, du marché noir et du troc a d'abord été effectué par la force de l'ordre locale. Ensuite seraient apparus cinq contrôleurs armés et de provenance inconnue, puis deux autres dits *indigènes* qui ont été poursuivis en justice de paix pour usurpation de titre et de fonction.

Cependant il y a quelques raisons d'être optimistes : certaines difficultés sont en passe d'être résolues, comme l'approvisionnement en bois provenant de la forêt du Cranou, l'affichage des prix et le recrutement d'un garde-champêtre pour assister les gendarmes.

Le 6 février 1945, le président du comité de Libération de Pouguerneau adresse une lettre au préfet du Finistère pour lui rendre compte de la situation et des actions mises en place. Il dit agir sous le couvert du président du CDL à Quimper. Il n'y a aucune précision de nom, mais le destinataire est certainement Aldéric Lecomte, ancien résistant nommé préfet en août 1944.

En premier lieu, le président du comité rappelle au préfet son rapport datant d'un mois, et qui est apparemment resté sans réponse, sur la qualité et les lacunes de farine pour la fabrication du pain. Il cite nommément le minotier responsable, qui a le monopole pour la fourniture de cette matière essentielle.

Suit une liste de récriminations au sujet des restrictions :

Le premier point concerne le beurre, dont il n'a été délivré que deux cents grammes par personne depuis le mois d'août 1944. La cause mise en avant pour cette pénurie est la mauvaise volonté de certains cultivateurs qui préfèrent troquer leur beurre contre des marchandises vendues par des commerçants, ou apportées par des Brestois. Ceux-ci sont accusés de profiter amplement des cars Riou du matin pour venir s'égayer et s'approvisionner dans nos campagnes avant de repartir lourdement chargés dans la soirée.

Sans doute sur la base de délations, le Comité de libération signale à la Délégation spéciale des fraudes de la part de ménages qui perçoivent des aides en beurre, alors qu'ils élèvent des vaches. Les remèdes proposés par le Comité sont naturellement des contrôles renforcés, y compris dans les cars vers Brest, avec de fortes amendes aux dits *défaillants*, pour briser le marché noir et assurer en priorité l'approvisionnement de la population de Plouguerneau.

L'absence de chauffage dans beaucoup de foyers est un autre sujet crucial en ce rude hiver du début de 1945. Il y a peu d'arbres à Plouguerneau et l'essentiel du bois ne peut provenir que de quelques landes que les paysans se réservent pour leur usage personnel. Seulement trente stères de bois ont été approvisionnées à

<sup>60</sup> Sans doute par les transports Riou de Lilia, à partir de la forêt du Cranou.

partir de la forêt du Cranou et on souligne l'urgence d'une allocation supplémentaire de bois et de charbon, dont le transport pourrait être assuré par la réquisition des camions de l'entreprise Riou.

Une autre plainte du comité local concerne le courant électrique qui est coupé de dix-huit heures à vingt-et-une heure trente presque quotidiennement. Le comité propose de décaler les heures de *black-out* pour faciliter la vie des ménages. Néanmoins, ce souhait ne vaut certainement que pour les habitants du Bourg et de quelques rares hameaux. Une grande portion de la commune n'est pas électrifiée et ne le sera que quelque dix ans plus tard. Pour les habitants de ces villages, on suggère une allocation de pétrole, de bougies ou de carbure<sup>61</sup> pour combattre un autre marché noir. On dit en effet que des cultivateurs troquent leurs produits en échange de moyens d'éclairage de remplacement.

Le rapport évoque aussi la question des gendarmes. L'afflux de réfugiés provenant de communes sinistrées a fait croître la population de celle de Plouguerneau jusqu'à sept mille cinq cents habitants en ce début de 1945. Au dire de la gendarmerie de Lannilis, ceci justifierait la présence permanente de deux gendarmes pour lutter contre le marché parallèle qui prospère grâce au service des cars Riou.

Se pose aussi la question des pouvoirs du maire pour réquisitionner des moyens de transport pour les approvisionnements essentiels pour la population : bois de chauffe ou de boulange, charbon,... On apprend que, le 14 octobre 1944, cent vingt-cinq stères de bois de bois de la forêt du Cranou, attribuées par le préfet à la commune de Plouguerneau, ont été récupérées par une autre collectivité faute des moyens disponibles à Plouguerneau pour le transport. La prérogative de réquisition sera officiellement instaurée le 24 janvier 1945.

Le rapport pointe aussi les insuffisances des fournitures de farine aux boulangeries du Bourg et de Lilia. Le 31 janvier, le président du comité local de libération rappelle cet état de fait au préfet dit *de Libération* du Finistère. Il s'étonne que le minotier, qui a le monopole des approvisionnements d'un certain nombre d'autres communes, réserve à Plouguerneau la plus médiocre des qualités et des quantités insuffisantes, malgré les bons délivrés par le bureau des farines de Quimper. On dénonce un sabotage systématique de la part de certains meuniers du Nord-Finistère qui sont souçonnés d'entretenir le mécontentement de la population.

D'autres plaintes ont pour origine la pratique généralisée du troc avec des échanges de produits de consommation, comme le beurre et le sel, entre les cultivateurs et les autres citoyens.

Le président du comité local déplore aussi la propagande insidieuse de ce qui reste de l'ancienne « cinquième colonne » avec des propos tels que « du temps des Allemands et de Vichy, ça allait mieux ».

Les dits *présidents* des Comités local et départemental ne sont toujours pas clairement identifiés et ceci entretient un certain malaise dans la Délégation

<sup>61</sup> Pour les lampes dites à acétylène, gaz résultant d'une réaction chimique entre l'eau et le carbure de calcium.

spéciale et de plus, il n'y aucune signature d'un quelconque émetteur sur les courriers.

En réponse à ce rapport, le 22 février 1945, la Délégation spéciale adresse un courrier au président du Comité départemental. Il fait part du trouble que lui suscite la composition du Comité local de la libération.

On ne connaît pas la date de dissolution de ce comité. Sa dernière manifestation que nous en ayons retrouvée fut une lettre du 21 août 1945 adressée au directeur des services des farines à Quimper pour se plaindre une fois de plus de la mauvaise qualité des farines fournies par un unique minotier aux boulangers de la commune.

Le 26 mai 1945, le nouveau conseil municipal qui vient d'être élu se réunit pour la première fois sous la présidence du maire François Loaec.

Le premier paragraphe du compte-rendu est consacré aux demandes d'assistance qui proviennent de vieillards, de femmes en couches, de familles indigentes et enfin pour de l'aide médicale. Ensuite se déroule un vote d'une motion d'allégeance au Général de Gaulle, premier résistant de France et libérateur de la Patrie. L'avis du conseil est naturellement favorable à l'unanimité.

Puis il est procédé à la désignation des membres des diverses commissions : travaux et voirie, finances, hygiène et sports, ravitaillement et impositions, fêtes et, enfin, l'attribution des bons d'achat de vêtements, chaussures et pneus de vélos. On évoque aussi la création d'une mairie annexe à Lilia, de réparations urgentes du clocher de l'église, d'assistance aux vieillards et de paiement des frais d'inhumation des indigents... la séance se termine par le vote des crédits divers : fourniture de vin pour la fête de la victoire, confection d'isoloirs pour les élections municipales, subvention aux huit mères de familles nombreuses devant être décorées de la médaille de la famille française et paiement des repas de midi des employés municipaux devant se déplacer à Lilia, au Grouanec et au Leuré pour la distribution des titres d'alimentation.

Le premier juillet, le conseil vote une subvention de dix mille francs pour les centres d'accueil des prisonniers et déportés. À Plouguerneau, malgré les libérations successives intervenues surtout de 1940 à 1942, ils encore quatre-vingt-dix sept à ne pas être rentrés, à cette date du 26 mai.

Nombre de familles ont encore un des leurs retenu en Allemagne et beaucoup ne rentreront dans leurs foyers qu'en mai ou en juin.

Parmi eux, il y a Pierre Landuré de Lannebeur, travailleur forcé aux usines d'aviation *Heinkel*, à proximité du camp de concentration d'Orianenburg-Sachsenhausen. Libéré au début mai 1945, il sera de retour à

Ministère des P. G. D. R. - Comité d'apt. d'accueil		Date	Numéro	Retenu	Sorti
<b>CARTE D'ACCUEIL</b>					
remise à <u>Brest</u>					
Prisonniers, Déportés !					
le Finistère vous reçoit avec joie					
le <u>7/6/45</u> m. 24.17					
PRISONNIERS DE GUERRE					
NOM <u>M. COLAS</u>					
Prénom <u>Joseph</u>					
Lieu et date de naissance <u>1911/11/10 Brest</u>					
Adresse civile <u>Plouguerneau</u>					
Profession <u>Employé</u>					
Adresse captivité <u>Stalag VIII C</u>					
Profession extérieure <u>Sageur</u>					
Emploi demandé <u>Cultivateur</u>					
Dens grade lorsque ou régim <u>Prisonniers</u>					
Cette carte donne droit à des rations gratuites et à prix réduits					
Carte d'accueil le 7 juin 1945 à Brest					

Brest le 18 mai, à trente-quatre ans, après deux-mille-quatre-neuf jours d'absence depuis sa dernière permission.

Un des quelque vingt mille prisonniers du *stalag VIIIC* à Sagan, Joseph Nicolas de Kerfaven, sera affecté à un *kommando* agricole jusqu'à l'arrivée des soldats russes en février 1945. Les « libérés » seront d'abord affectés au génie de l'Armée Rouge, pour la construction de ponts sommaires sur l'Oder en prélude à la grande offensive vers Berlin. Après la fin des combats, ils seront employés pour planter des pommes de terre pour la subsistance des troupes russes qui s'installent après leur victoire. Finalement les alliés les rapatrieront vers la France à partir du 6 juin. Joseph Nicolas aura son baptême de l'air, et fera son unique voyage aérien de toute sa longue vie<sup>62</sup> à bord d'un avion militaire américain. Sa démobilisation se tiendra à Quimper le 27 juin 1945. Il recevra un pécule de cinq mille francs<sup>63</sup> pour quelques mois de guerre et cinq ans en Silésie.

Les derniers ne rentreront qu'au mois d'août, mais tous n'auront pas cette chance.

Le 2 mai 1945, Yves Pronost de Grouaneg-Coz a été tué, avec sept de ses camarades, par une bombe tombée sur son petit camp de trente prisonniers à Bark, Schleswig-Holstein, dans le nord de l'Allemagne. Son décès ne sera officielisé par le Ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre qu'en septembre 1956.

Né au Cosquer en 1909, André Aballéa épouse Marie-Anne Kerdraon en 1935. Il s'établit comme gendre chez ses beaux-parents à Kergonvel. Mobilisé au 610ème régiment de pionniers formé le 13 septembre 1939, il fut probablement fait prisonnier dans la Somme au début du mois de juin 1940 et interné au *stalag VIIIA* à Gorlitz en Saxe. Il y est décédé de maladie le 14 décembre 1942 et inhumé au cimetière communal de cette ville. Il laissait deux orphelines.

Louis Calvez natif de Creac'h-ar-C'ham en 1911, s'engagea dans la Marine le 21 octobre 1929. Il prit la spécialité de cuisinier et eut de nombreuses affectations : bâtiment-école *Armorique*, école des fusiliers à Lorient, bataillon de Côte de Brest, base aéronautique de Rochefort, navire de ligne *Provence*, artillerie de côte à Casablanca, torpilleurs *Alcyon* et *Ouragan*, puis le 5ème dépôt à Toulon, d'où il serait parti en captivité en juin 1940 pour une raison inconnue. Quartier-maître de 1ère classe, Louis est décédé au *frontstalag 190* établi au camp de Chaudian à Saint-Fergeux (Ardennes) le 17 janvier 1941. Selon les sources, les versions de sa mort varient : maladie ou, peut-être, exécuté.

Il était marié à Louise Kervella depuis 1933 et le couple qui avait au moins trois enfants, demeurait rue Carnot au bourg de Plouguerneau en 1940.

Veuf de Marie-Louise Magueur originaire de Bourg-Blanc décédée en 1937, Jean-Louis Marrec, natif de Kerneac'h-Guidadou en 1906, est chauffeur-livreur et demeure à Croas al Lan. Le 22 novembre 1938, il se remarie à Plouguerneau avec Guillemette Roudaut, pupille de la Nation habitant à Kerlastren.

<sup>62</sup> Décédé en sa ferme de naissance le 23 septembre 2009, à l'âge de 95 ans.

<sup>63</sup> Valeur probablement inférieure à un mois du salaire d'un ouvrier maçon en 1945.

En septembre 1939, il est mobilisé au 620ème RP<sup>64</sup>. Fait prisonnier lors de la défaite de mai-juin 1940, il est interné au stalag VIIIA à Gorlitz, dans l'Est de l'Allemagne en Saxe. Lors de l'occupation alliée de la Rhénanie-Palatinat les 25 et 26 mars 1945<sup>65</sup>, il fut probablement pris sous le feu de la riposte par canons de chars et bombardement de chasseurs-bombardiers américains. Cette action aurait été causée vers Berod-Oberswesterwald, par une action belliqueuse et incontrôlée d'auxiliaires de l'armée allemande. Libéré par les Russes, Jean-Louis Marrec était en cours de rapatriement vers la France.

Ceci bouleversa les plans de François Marrec dont le projet était de fonder une entreprise de transport avec son oncle Jean-Louis, dès son retour. Finalement, il s'engagea dans la Marine et fit carrière jusqu'au grade de maître-principal<sup>66</sup>.

En France, il paraît normal que, pour une sorte de compensation de leur travail constraint en Allemagne durant plus de cinq ans, des anciens prisonniers cultivateurs aient trouvé comme légitime une compensation par une allocation de captifs allemands pour les aider aux travaux des champs. Au début du mois de juin 1945, la préfecture du Finistère avait fait parvenir une note aux Maires du département au sujet de l'emploi de ces ressortissants allemands pour l'agriculture et faciliter le ravitaillement général du pays.

Le 23 du même mois, le même service précise les modalités pour l'affectation, l'hébergement, le gardiennage, la rémunération, les horaires de travail... de ces dits *kommandos*<sup>67</sup> de travailleurs.

Enfin, la note précise que l'emploi des prisonniers de guerre affectés aux travaux de déminage et de reconstruction fait l'objet de dispositions particulières.

Le premier décembre 1945, la direction des Services agricoles du Finistère répond au maire de Plouguerneau que sa demande de prisonniers allemands pour satisfaire aux besoins de l'agriculture de sa commune ne peut être recevable. Il apparaît qu'ils sont en priorité affectés à la reconstruction.

Cependant, on lui propose une alternative : des ouvriers agricoles de nationalités polonaise, italienne, yougoslave, tchécoslovaque... recrutés en Allemagne. Ils ont, paraît-il, fait l'objet d'une sélection très rigoureuse quant à leur compétence professionnelle, leur état physique. Ils ont aussi subi tous les contrôles de police indispensables. La note précise aussi que, selon les désidératas des agriculteurs, il peuvent être soit célibataires, soit chargés de famille. La durée de leur contrat reste à discrétion du demandeur, cependant leurs salaires et leurs avantages matériels ne doivent pas être inférieurs à ceux des travailleurs français de même qualification.

Suivent les modalités concernant les salaires à appliquer, les documents pour les demandes, les remboursements par l'employeur des frais de dossiers au Ministère du Travail à Paris à l'arrivée de chaque travailleur. On peut présumer que cette dernière obligation découragea un certain nombre de cultivateurs, et qu'il n'y eut pas d'arrivants en provenance d'Allemagne à Plouguerneau.

<sup>64</sup> Régiment de pionniers.

<sup>65</sup> Oliver Greifendorf : « Kriegsschauplatz Westerwald, Der Einmarsch der Amerikaner im Frühjahr 1945 » (Le théâtre des opérations du Westerwald, l'invasion américaine au printemps 1945). Traduction par Google.

<sup>66</sup> Entretiens avec François Marrec en 2009 pour le livre « Plouguerneau se raconte... »

<sup>67</sup> Terme en provenance des récents séjours forcés en Allemagne ou des réquisitions en France occupée.

Il fut néanmoins conseillé au maire de renouveler ses demandes de prisonniers allemands à l'Inspecteur divisionnaire du travail à Rennes, qui les conservera en attendant un éventuel nouveau contingent fourni par les Alliés.

## La sécurisation des terroirs

À partir du début du mois de septembre 1944, la préfecture commence à s'inquiéter de la prolifération des engins non éclatés qui sont particulièrement nombreux dans les communes littorales, dont Plouguerneau à cause de l'étendue de ses rivages. Le 11 octobre, le préfet dit *de Libération* informe les sous-préfets et les maires qu'un organisme dirigé par le colonel De Rosmorduc a été constitué pour débarrasser le département du Finistère des engins non éclatés et des munitions laissées par les troupes allemandes. En conséquence pour chaque commune, il requiert une évaluation de ces explosifs et leurs possibilités de fournir des commodités pour héberger une équipe qui serait composée de vingt à trente *spécialistes*.

La mairie de Plouguerneau dresse un inventaire précis des parcelles dangereuses. Le total de leur superficie dépasse cent-trente hectares et elles sont fort nombreuses de Mesdoun à Keridaouen. Les terres dépendent des fermes des villages de Kerizoc, Chapel-Christ, Lanrivan, Pengourven, Kereas, Kerlastren... Avoisinant le promontoire fortifié et dominant les plages du Vougot et du Zorn, elles sont naturellement bien infestées d'explosifs de toutes sortes, ainsi que d'autres lieux qui bordent les plages de Moguéran, Coréjou, La Grève Blanche. À l'intérieur des terres, on ne signale que des champs situés vers Ranorgat et Le Colombier, sans doute pour des raisons de tactique militaire.

L'inventaire ne fait pas état des abords de l'entrée de l'Aber-Wrach, comme *Enez Terc'h*, mais peut-être que leur accès fut jugé trop dangereux et qu'il fallait délaisser ce travail à des spécialistes en déminage.

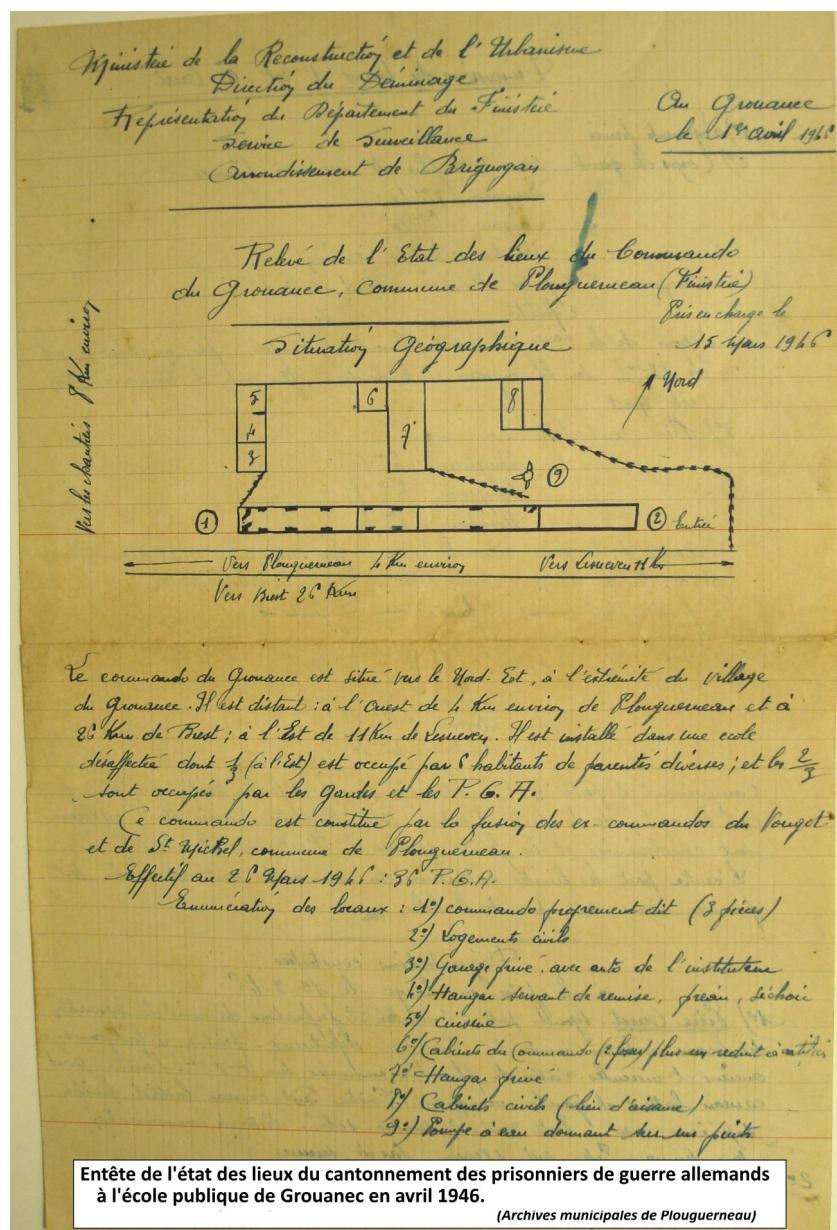
Cependant, il semble que la sécurisation du littoral après son évacuation par les troupes allemandes n'évolue pas comme il serait souhaitable.

La préfecture adresse un courrier le 9 juin 1945 à tous les maires du département du Finistère. La note dit que des milliers de prisonniers de guerre allemands vont être affectés au déminage des côtes dans des délais très brefs. En conséquence, il presse les municipalités concernées de lui adresser des demandes en fonction de leurs besoins.

Dans un premier temps, en attendant que le service du Déminage prenne le relais, ces hommes seront à la charge du Ministère de la Reconstruction et de

l'Urbanisme mais les communes devront assurer la nourriture, la garde et l'hébergement des prisonniers. La préfecture prévoit que la neutralisation des engins explosifs ne durera que quelques semaines, et qu'il est donc inutile de leur prévoir un hébergement de longue durée ; dans la plupart des cas, une grange munie de paille suffira...

Néanmoins à Plouguerneau, la plupart seront mieux lotis. L'école publique du Grouanec, en grande partie vide depuis 1940, sera utilisée pour loger un groupe assez important.



Le Maire pourra engager des dépenses de vingt-trois à quarante francs par jour pour la nourriture de chaque homme, sur le compte du service de Déminage. Mais les prisonniers devront se charger eux-mêmes de la préparation de leur pitance !

En attendant que les prisonniers puissent être formés pour le déminage, la préfecture conseille de les utiliser pour des emplois divers : comblement des trous de bombes et des fossés antichars, dessouchements au bord des chemins pour constituer des provisions de bois de chauffage...

Leur garde sera assurée par des civils volontaires de la commune. On espère les recruter parmi les anciens prisonniers en Allemagne, qui n'ont pas encore repris leur activité antérieure. Leur salaire sera celui des manœuvres du bâtiment, soit treize francs et cinquante centimes de l'heure. Leurs armes proviendront du matériel trouvé sur place, par exemple des fusils de chasse... Finalement, les gardiens seront au nombre de six hommes : trois du bourg, un de Kergouroun, un du Guelmeur. Au Grouanec, ce fut Pierre Floch.

### ***Pierre Floch***

Né à Croaspenn en 1898, ancien combattant de la Grande Guerre incorporé en mai 1917, il épousa Marie-Joséphine Gac native de Mesfallet en mai 1919. Il était toujours soldat accomplissant ses obligations militaires. Libéré de l'Active en juin 1920, il devint journalier agricole.

Espérant sans doute sortir de ces emplois précaires, il s'engagea pour cinq ans au 2<sup>ème</sup> RIC<sup>68</sup> à Brest en janvier 1922, puis il rengeagea plusieurs fois dans les troupes coloniales.

Après plusieurs campagnes en Indochine, au Maroc..., il fit valoir ses droits à une retraite proportionnelle au bout de quinze ans. Il s'établit comme débitant de boissons au Grouanec, avec sa première épouse Joséphine Gac.

Rappelé au dépôt des troupes coloniales à Brest en février 1940, il fut fait prisonnier par les Allemands à leur arrivée dans ce port le 20 juin. Cependant, un an plus tard, il fut libéré du stalag 5B en Forêt Noire, car il était ancien combattant. À son retour, il reprit son activité au Grouanec. Devenu veuf en juin 1943, il se remaria rapidement avec Marie-Jeanne Uguen de Kergaél. À la Libération, sans doute grâce à ses antécédents d'ancien militaire de carrière, il devint gardien-chef du cantonnement des prisonniers allemands hébergés à l'école publique du Grouanec. Le premier avril 1946, il signa un état des lieux avalisé par François-Marie Loaec, maire de la commune. L'endroit fut sans doute désaffecté peu après.

Pierre Floch finit ses jours au Carpont en 1960.

Les actions de guerre des avions britanniques contre la petite base navale allemande de l'Aber-Wrach ont disséminé nombre d'engins explosifs non éclatés dans les parages de Saint-Cava et tout au long de la plupart des côtes de la commune. Leur diversité et leur éparpillement rendent la tâche compliquée et dangereuse ; le 24 janvier 1946, le démineur Yves Le Minoux de Landivisiau en est victime au Coréjou. Âgé de trente-trois ans, il était marié.

<sup>68</sup> Régiment f'infanterie coloniale.

Au début de 1946, le déminage des côtes était devenu une préoccupation qui apparaît à plusieurs reprises dans les procès-verbaux du Conseil municipal. Le 16 mars, l'unanimité des conseillers presse le maire de protester en haut lieu contre les lenteurs et les inconséquences du service de déminage à Plouguerneau. Il est possible que cette réclamation fut suivie d'un quelconque effet, car le 11 mai la DCAN rend compte au Capitaine de vaisseau commandant le secteur de Défense à Brest que le déminage terrestre est achevé sur la côte nord de l'île d'Erch.

L'inventaire qui accompagne le rapport fait état de trois cents mines, trois cent onze obus, deux cents projectiles pour mortier et vingt mille balles de fusil et de mitrailleuse récupérés. Ces explosifs ont été neutralisés puis pétardés dans une infractuosité de la grève. Huit casemates et soutes ont été vidées et nettoyées. Le travail a été accompli en quatorze jours par trois agents de la pyrotechnie de Saint-Nicolas assistés de neuf prisonniers allemands.

Selon le dénombrement de la population en 1946, trente-neuf prisonniers allemands sont présents dans la commune de Plouguerneau. L'état des lieux d'avril 1946 à l'école publique du Grouanec en fait état de trente-six hébergés en cet endroit, soit la quasi-totalité du groupe. Nous n'avons pas trouvé de trace de la suite de leur destin, mais on peut présumer qu'ils rapidement furent libérés et que la plupart repartirent pour leur pays.

Sur l'île aux Américains<sup>69</sup> et l'île Wrac'h, les Allemands avaient construit de nombreux ouvrages et les garnisons qui les occupaient comptaient des centaines d'hommes. Quand ils sont partis, des projectiles et autres engins explosifs y pullulaient.

<sup>69</sup> Ainsi surnommée depuis la fin de la première guerre mondiale car les Américains y avait bâti une base d'hydravions, son ancienne appellation était île d'Erh, déformation probable de Enez Terc'h, *l'île aux verrats*.

Béhinge

DCAN/B  
NA n° 30

M 8

BREST, le 11 MAI 1946.  
11.5.46

NOTE  
Pyrotechnie  
11 AH P B

REPUBLICHE FRANCAISE	BREST, le 11 MAI 1946.	
MARINE NATIONALE	11.5.46	
PORT DE BREST	Pyrotechnie	
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES	11 AH P B	
Pyrotechnie	Pyrotechnie	
N° 44 P.B.	Pyrotechnie	
Destinataire : Monsieur le Capitaine de Vaisseau, Commandant le Secteur de Défense, - BREST -		
Objet : Déminage terrestre.		
Références : Note-express n° 126 F.M.1 du 4.3.46, Pa 39		
Pièces jointes : "		

La Direction des Constructions et Armes Navales (Pyrotechnie) rend compte de l'achèvement, à la date du 8 Mai 1946, des opérations de déminage de l'Île d'Erch.

- 300 mines S, Mle 1935, réparties sur une surface d'un hectare environ, ont été neutralisées et détruites par pétardement dans une infractuosité de la grève.
- 311 obus de 76,2 - 200 projectiles pour mortiers et 2 000 cartouches pour fusils ont été récupérés dans les casemates de l'île. Ces munitions, en mauvais état, ont été également pétardées dans les mêmes conditions que les mines.

L'Ingénieur Général LAMBOTIN,  
Directeur des Constructions et Armes Navales,

Entête du compte-rendu de la fin du déminage de l'île d'Erch le 11 mai 1946  
(Archives municipales de Plouguerneau)

Selon Jean-Marie Le Bris de Saint-Cava, âgé de onze ans en 1945, l'île Wrac'h a été déminée par une quinzaine de jeunes de Lilia, dont il faisait partie, à leur propre initiative et par jeu. Cette action était évidemment en désaccord complet avec les parents, où à leur insu. Heureusement, il n'y a pas eu d'accident.

En revanche, sur l'île aux Américains, un enfant<sup>70</sup> a eu une main arrachée, au cours d'un de ces jeux dangereux. Les parents ont alors décidé de combler les entrées des ouvrages à risques.

## L'après-guerre

Les pénuries du temps de l'occupation allemande perdurent durant les premières années qui suivirent la fin de la guerre en Europe.

Le 11 janvier 1946, sur le couvert du sous-préfet de Brest, le maire de Plouguerneau reçoit un courrier de remontrances de la Préfecture du Finistère qui s'étonne du prélèvement de quinze kilogrammes de beurre chez le collecteur officiel, pour le goûter de Noël des enfants de la commune. Outre la quantité jugée démesurée, on lui reproche d'avoir outrepassé ses prérogatives d'autant plus que la commune n'a pu fournir que quarante pour cent de son imposition légale deux cent-quinze kilogrammes de beurre au bénéfice du service de collecte. On lui conseille vertement de s'abstenir de tels prélèvements à l'avenir.

Quelques mois plus tard, malgré le retour du printemps et du fourrage pour nourrir le bétail, le manque de beurre est toujours d'actualité et le 15 juin, le conseil municipal demande instamment au maire d'intervenir auprès des services du Ravitaillement général pour que le beurre collecté dans la commune lui soit réservé en priorité. Les difficultés de ravitaillement dureront longtemps.

Peu à peu, cependant, les restrictions s'estompent et le progrès est en marche dans la commune. L'électrification du territoire et l'amélioration de la voirie sont de plus en plus présents dans les débats du conseil municipal.

Le 13 septembre 1947, un comité est créé pour l'érection d'un monument aux victimes de la barbarie nazie. Les présidents d'honneur en sont Monsieur Loaec, maire, et Monsieur Le Curé de la paroisse. Le président est François-Marie Abjean, ancien président du Corps électoral au temps de l'occupation allemande qui donne son consentement pour que le monument soit bâti dans le jardin de sa maison à l'intersection des routes de Lannilis et de Lesneven, en face de la Grand-Rue. Pour la construction, le devis de Kervévan, marbrier à Lannilis est accepté le 29 février 1948 et le financement aura lieu par une souscription publique.

<sup>70</sup> René Cousquer, futur secrétaire de mairie de Lilia.

Dues aux rivalités issues de la guerre, une guerre dite *froide* s'est installée et les craintes d'un nouveau conflit qui s'étendrait à l'Europe, avec l'utilisation d'armes nucléaires, apparaissent. Les autorités françaises réfléchissent à la mise en place d'une nouvelle Défense passive, pour remplacer celle qui fut abandonnée en 1944. Il s'avère que recenser les abris disponibles pour la population devient une nécessité.

Les seules propositions du conseil municipal de Plouguerneau ne sont que les anciens blockaus allemands : Rannorgat, Kergoff, Mogueran, Spins et Kerillès. Le 23 janvier 1959, la préfecture réclame un nouvel inventaire des moyens pour la protection des citoyens en cas de nouveau conflit. Les résultats sont les mêmes propositions que celles émises neuf ans plus tôt.

En métropole la paix était revenue, mais à partir du mois de mars 1945, une autre guerre avait commencé pour la France en Extrême-Orient.

À la citadelle de Lạng Sơn, au nord de Hanoï au Tonkin, le 9 mars 1945, la résistance dite « jusqu'à la dernière cartouche » face aux assaillants japonais a duré une vingtaine d'heures. Les victimes, civiles et militaires du côté français, furent d'environ cent-vingt morts, cent-quarante blessés graves hospitalisés et de nombreuses autres atteintes plus légèrement. Les 11, 12 et 13 mars, quatre cent-soixante rescapés et les blessés qui pouvaient tenir debout sont amenés au bord d'une tranchée, ou au bord de la rivière Ky Cong, et décapités au sabre ou à la hache, mitraillés, embrochés à la baïonnette et achevés à coups de pioche. Au total, entre le 9 et le 13 mars 1945, plus de mille cent français et indochinois sont morts dans ces massacres de Lạng Sơn.

Faisaient partie des morts : Michel Prigent natif de Keruzal-Vras en 1909 et Yves Siviniant, né en 1911 à Quilimerrien en Plouzané. Tous deux étaient engagés dans les troupes coloniales. Marié en 1935 à Thérèse Ropars native de Guissény, le premier était sergent au troisième régiment de tirailleurs tonkinois et le second, caporal-chef au dixième régiment d'infanterie coloniale, était marié à Joséphine Chever native de Goarivan depuis 1937.

En Algérie, deux mois plus tard, des incidents éclatent dans plusieurs villes et causent des milliers de victimes. Ces événements lancent le compte à rebours vers la guerre d'Algérie, qui se terminera par l'indépendance de plusieurs départements français.

Des jeunes gens de Plouguerneau, appelés du contingent, y perdront la vie comme François Salou de Tréouron, âgé de vingt-deux ans et incorporé au 110ème RIM<sup>71</sup>, tué le 3 octobre 1956 dans l'Oranaïs. De nombreux autres seront blessés ou traumatisés par une guerre dont ils ne comprenaient pas trop la finalité.

<sup>71</sup> Régiment d'infanterie mécanisé.

# Chroniques de la vie locale en 1939-1945

*d'après le « Courrier du Finistère » et la « Dépêche de Brest »  
(titres, orthographe et ponctuation respectées)*

## ***Le mercredi 3 avril 1940, un accident supide dans un car de voyageurs***

**Sans motif, un voyageur crie : « Au feu ! » dans un autocar. Affolée, une femme ouvre la portière, saute sur la chaussée et se blesse mortellement.**

La dépêche de Brest du 4 avril 1940

Mme Ogor, née Marie-Jeanne Appiou, âgée de trente-six ans et mère de quatre enfants, avait pris hier après-midi l'autocar de la maison Riou pour se rendre à Lannilis.

En arrivant près de la côte avant d'arriver au pont de Paluden, un des voyageurs, sans motif, crie : « Au feu ! ».

Apeurée, Mme Ogor qui était assise à l'arrière de la voiture, sans plus attendre, ouvrit en hâte la portière et sauta de l'autocar en marche sur la route.

L'autocar, dans la côte, avait ralenti son allure, mais Mme Ogor tomba lourdement et se fractura le crâne.

Le docteur Boné, médecin de marine mobilisé à Landerneau, donna à la blessée, qui portait une plaie à la tête et avait la figure en sang les premiers soins et ordonna son transfert immédiat à l'hospice civil. Un taxi de la maison Riou l'y conduisit aussitôt et la blessée qui avait repris connaissance, était admise, salle Sainte-Anne à seize heures.

Malgré les soins qui lui furent prodigués, Mme Ogor décéda à dix-sept heures trente.

Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

La gendarmerie a ouvert une enquête sur cet accident et interrogera aujourd'hui le voyageur qui l'a provoqué, alors qu'aucun incendie n'était à redouter.

### Après l'accident mortel du pont de Paluden.

Nous avons relaté, hier, le pénible accident survenu près du pont de Paluden à Mme Ogor, née Marie-Anne Appriou, trente-cinq ans, mère de quatre enfants demeurant à Perros en Plouguerneau, qui revenait du marché de Lannilis dans l'autocar Riou de Lilia.

Plusieurs femmes avaient pris place dans la voiture. Bien qu'il n'y eut ni fumée ni feu, a affirmé le conducteur, Mr Yves Le Ven, quelqu'un cria : « Au feu ! »

Apeurée, Mme Ogor qui se trouvait à l'arrière du véhicule, avait ouvert la portière, sauté pendant la marche et s'était fracturé le crâne. Transportée à l'hospice civil, la pauvre femme y décédait à dix-sept heures trente. Le parquet a délivré le permis d'inhumer.

M. Ogor, mari de la victime, quartier-maître à la direction du port de Lorient, est arrivé hier matin et est venu avec un autocar de la maison Riou chercher le corps pour le ramener pour Perros où aura lieu l'inhumation (sic).

Toute la journée, les gendarmes de Lannilis ont poursuivi leur enquête pour découvrir la femme qui avait involontairement causé la mort de Mme Ogor en poussant, sans motif, le cri « Au feu ! »

Il apparaîtrait que plusieurs femmes ont crié en même temps en apercevant de la fumée qui, à l'extérieur, sortait probablement, sans doute, du tuyau d'échappement.

Nous renouvelons à M. Ogor et à ses enfants nos plus sincères condoléances.

### ***Le dimanche 1er Septembre 1940, une noyade à Pont-Crac'h***

## **PLOUGUERNEAU**

**UN CULTIVATEUR SE NOIE EN SE BAIGNANT.** - Dimanche dernier, vers dix-huit heures trente, M. Jean-Marie Primel, 61 ans, cultivateur à Kermoyer, se baignait dans l'Aber-Wrach, près du Pont du Diable. Arrivé à une centaine de mètres du rivage, il fut frappé de congestion et coula.

Le frère de la victime, M. François Primel, quarante-cinq ans, avisé de ce qui venait de se passer, se jeta aussitôt à l'eau, mais, hélas ! il ne ramena qu'un cadavre.

Le docteur Goas a constaté le décès en présence du maire de Plouguerneau, qui était accouru sur les lieux.

Nous prions les proches de notre regretté concitoyen d'agréer nos bien sincères condoléances.

Le courrier du Finistère du 14 septembre 1940

## PLOUGUERNEAU

ACCIDENT. – J.-M. Primel de Kermoyen, 61 ans, s'est noyé en prenant un bain dans l'Aberwrac'h, au Pont du Diable. Son frère François, informé, n'a pu que ramener le cadavre. – Vives condoléances.

MORT POUR LA FRANCE. – Le q.-m. Boulanger Fr. Thépaut de l'aviso « Vauquois », avait disparu avec le bateau. Son corps vient d'être retrouvé près des Tas-de-Pois. – Nos chrétiennes condoléances à sa famille.

Le courrier du Finistère du 11 octobre 1941

## PLOUGUERNEAU

L'ASSASSIN Gildas Le Roux, qui après avoir tué le vieillard J.-M. Le Runigo à Merlevenez (Morbihan) et la belle-fille de celui-ci, était venu travailler à Plouguerneau, a été condamné à mort, plus 310000 fr. de dommages intérêts, entre trois parents de la victime.

LE MARIAGE de M. Pierre Bervas et de Mlle Marie-Yvonne Perrot a été célébré en l'église paroissiale le mardi 30 septembre. Au repas de noce les gens d'honneur M. Joseph Conseil et Mlle Jeanne Perrot ont fait, au profit de l'école libre des filles, une quête qui a rapporté la jolie somme de 100 fr. — Merci et bons voeux.

## ***Le dimanche 17 Novembre 1940, un accident sur la route de Lannilis***

La dépêche de Brest du 19 novembre 1940

### ***Une auto et une voiture hippomobile entrent en collision près du pont de Paluden.***

Cinq blessés.

Un accident, qui a fait cinq blessés, s'est produit dimanche soir sur la route de Plouguerneau à Lannilis.

Mme Paule Tallec, 32 ans, sage-femme à Plouguerneau, rentrait chez elle conduisant une automobile. Deux autres personnes avaient pris place dans la voiture : Mme Trainneau, propriétaire de l'hôtel du Vougot, et Mlle Françoise Philippot, 23 ans, institutrice stagiaire à Plouguerneau.

L'auto arrivait vers 19h45 à environ 200 mètres du pont de Paluden, direction Plouguerneau, quand elle entra en collision avec une voiture hippomobile venant en sens inverse et dans laquelle se trouvaient M. Jean-Marie Goarant, 57 ans, boucher à Lannilis, et M. François Caraës, négociant en bois demeurant également à Lannilis. Le choc fut très violent.

Le cheval de M. Goarant s'abattait, tué sur le coup.

Les occupants de l'auto et l'autre voiture furent plus ou moins sérieusement blessés.

Mlle Philippot, la plus gravement atteinte, avait une plaie profonde du cuir chevelu et un décollement de l'oreille ; Mme Tallec, une plaie au front et Mme Trainneau des contusions à la tête.

Quant à MM. Goarant et Caraës, ils ne portaient pas de blessures importantes mais souffraient de lésions internes.

Les quelques rares témoins de l'accident s'empressèrent autour des blessés, dont trois gisaient inanimés au milieu de la route.

MM. les docteurs Riou et Furic de Lannilis, ayant été alertés, se rendirent aussitôt sur les lieux ainsi que les gendarmes Sénéchal, Le Gall et Guillou.

Les médecins donnèrent les premiers soins aux blessés puis les transportèrent, dans leur voiture, à leur domicile respectif.

Après le choc, l'auto s'était jetée contre le talus et avait subi de sérieux dégâts.

L'un des brancards de la voiture hippomobile a été brisé.

Des premiers résultats de l'enquête, il ressort que l'attelage de M. Goarant était démunie d'éclairage et que l'automobiliste allait effectuer le croisement à gauche, quand, brusquement, la voiture hippomobile obliqua sur sa droite. Ce fut la collision inévitable.

L'enquête se poursuit.

Nous présentons aux blessés nos vœux de prompt rétablissement.

## Reconstitution de l'accident de Paluden.

Nous avons relaté la collision qui s'est produite dimanche soir, près du pont de Paluden, sur la route de Plouguerneau à Lannilis, entre une auto conduite par Mme Tallec, sage-femme à Plouguerneau et une voiture hippomobile appartenant à M. Goarant, boucher à Lannilis.

On sait que les conducteurs des deux véhicules, ainsi que les personnes qui y avaient pris place furent plus ou moins sérieusement blessées.

Hier après-midi, le parquet composé de MM. Hébert, substitut du procureur de la République ; Le Saout, juge d'instruction ; Merrétal, expert et Ninon, secrétaire, s'est rendu à Paluden.

Il a été procédé en présence des membres du parquet à la reconstitution de l'accident. Le rapport que fournira l'expert déterminera les poursuites qui seront ultérieurement engagées.

## Tribunal correctionnel de Brest

---

François Normand, 23 ans, cultivateur à Plouguerneau, qui comparaît ensuite, est un individu dangereux, plusieurs fois condamné et craint de ses voisins.

Son dernier exploit remonte au 17 septembre dernier.

Ce jour-là, vers 19 heures, Normand se présentait à la ferme de Mme Kerdraon. Après avoir demandé si le fermier était aux champs, Normand, qui avait pris une fauille dans une grange, se précipita sur Mme Kerdraon en criant : « La bourse ou la vie ! »

La pauvre femme, affolée, indiqua au jeune homme l'endroit où il trouverait son porte-monnaie.

« Vas-y toi-même », dit Normand d'un ton menaçant.

Mme Kerdraon alla dans sa cuisine et prit dans un bol le porte-monnaie, qu'elle remit à l'indésirable visiteur.

Ce dernier en ayant vérifié le contenu, exactement 33 fr. 50, ne se montra pas satisfait.

« J'ai de l'argent au grenier », dit alors la fermière. Allez le prendre !

Le voleur monta aussitôt à l'échelle.

Mme Kerdraon en profita pour aller prévenir son mari. Quand ils rentrèrent chez eux, ils aperçurent Normand qui s'enfuyait à travers champs.

Les gendarmes ne tardèrent pas à arrêter le chenapan. Mme Kerdraon retrace la scène du 17 septembre. Elle rappelle que dans le courant de l'après-midi, Normand était venu voir son mari au sujet de l'achat éventuel d'une certaine quantité de landes et qu'on lui avait offert le café.

Le témoin ajoute que l'inculpé avait jeté dans sa direction la fauille qu'il tenait. Normand reconnaît sans difficulté les faits qui lui sont reprochés.

Le ministère public requiert une peine sévère en raison des circonstances qui ont entouré le vol.

Après plaidoirie de Me Kernéis, le tribunal condamne Normand à deux ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

Les « aventures » de la famille Normand se poursuivirent !

Le 1<sup>er</sup> février 1941, René Abjean, maire de Plouguerneau, signa un courrier destiné au Sous-Préfet de Brest :

Monsieur le Sous-Préfet,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait suivant tel que me l'a rapporté le soldat allemand, interprète de la Kommandantur.

Un marin-pêcheur, NORMAND François, 59 ans du village de Gavré en notre commune, voulant entrer dans un débit de la côte après l'heure de la fermeture (10 heures), un soldat allemand voulut s'interposer. NORMAND le saisit et le bouscula violemment à terre. Aussitôt, des camarades du soldat allemand s'élancèrent sur NORMAND et après lui avoir donné force horions l'emmenèrent, la tête ensanglantée, au poste de la Kommandantur où il se trouve actuellement prisonnier.

Monsieur NORMAND, que le docteur Goas a soigné, porte à la tête une blessure de 2 cm de diamètre, la peau et les cheveux ont été enlevés à l'endroit de la blessure, actuellement en voie d'amélioration.

Aux dires de l'Interprète, il est possible d'une légère punition et doit passer incessamment devant le Tribunal militaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'assurance de mes sentiments respectueux.

*Cette fois, le contrevenant est le père Normand. On ne sait s'il fut puni, mais il mourut dans son lit à Gavré le 20 janvier 1948 à l'âge de soixante-cinq ans. Selon une mention marginale sur son acte de naissance, son fils François serait décédé à Troyes, département de l'Aube, en août 1982.*

### Avis mortuaire

Un service sera célébré le 19 décembre, à 11 heures, à la mémoire de François CHEVER, quartier-maître chef torpilleur, disparu glorieusement à bord du sous-marin «Morse», à l'âge de 29 ans, le 16 juin 1940, et un second service le 20 décembre, à 11 heures, à la mémoire de son frère René CHEVER, soldat au 71e R.I, mort pour la France le 12 juin 1940, à l'âge de 23 ans, à Sept-Mont (Aisne). De la part de M. et Mme Chever, leurs père et mère ; M. et Mme Louis Chever et leurs enfants; M. et Mme François Chever et leurs enfants; M. et Mme Calvez et leur fils ; de Hervé et Joseph, prisonniers en Allemagne ; de Marianne et Jean, leurs frères et soeurs, beau-frère et belles-soeurs, neveux et nièces ; de Mlle Françoise Conq, fiancée de François ; des familles Bernard, Roudaut, Chever, Cornily, Prunel, Sanquer, leurs tantes et oncles ; de leurs cousins et cousine ; de toute la famille et de leurs amis.

### ***Le 9 juillet 1941, une barque chargée de goémon chavire près de Molène.***

**Les deux jeunes filles qui se trouvaient à bord furent secourues par le *Stella Maris*. L'une d'elles, frappée de congestion, a succombé.**

Hier matin, une jeune fille de Plouguerneau, Mlle Léonie Gourvennec, était allée, accompagnée d'une amie, faire la récolte du goémon dit « tapioca » près de l'île Molène. Au retour, le canot trop chargé, chavira.

Les deux jeunes filles, précipitées à la mer, réussirent à saisir un aviron ; mais bientôt Mlle Gourvennec, épuisée, eut une défaillance. Elle allait disparaître quand sa compagne put la saisir et la maintenir à la surface.

Le canot *Stella-Maris*, patron Rocher, de Molène, arriva peu après sur les lieux de sauvetage et recueillit les deux pêcheuses de goémon.

Hélas ! quand elles furent débarquées dans le port, on constata que Mlle Gourvennec avait cessé de vivre. Le corps a été transporté au domicile de sa famille, à Plouguerneau.

La brigade de gendarmerie du Conquet a été avertie de l'accident par un message envoyé par le maire de Molène.

### *Chronique régionale*

#### **Plouguerneau**

L'ASSASSIN Gildas Le Roux, qui après avoir tué le vieillard J.-M. Le Runigo à Merlevenez (Morbihan) et la belle-fille de celui-ci, était venu travailler à Plouguerneau, a été condamné à mort, plus 310.000 Fr. de dommages-intérêts, entre trois parents de la victime.

LE MARIAGE de M. Pierre Bervas et de Mlle Marie-Yvonne Perrot a été célébré en l'église paroissiale ce mardi 30 septembre. Au repas de noce les gens d'honneur, M. Joseph Conseil et Mlle Jeanne Perrot ont fait, au profit de l'école libre des filles, une quête qui a rapporté la jolie somme de 100 fr.  
Merci et bons voeux.

### *Chronique régionale*

#### **Plouguerneau**

#### **UNE GRANDE JOURNÉE AU PROFIT DES PRISONNIERS DE GUERRE DE LA COMMUNE.**

Le Comité d'entr'aide que soutient avec tant de dévouement Monsieur Le Recteur assisté de ses actifs collaborateurs Hirvoas, Lindivat, l'Abbé Laot, Mmes Guillarmou et Péoch a organisé pour le Dimanche 7 décembre une grande journée de profit des prisonniers.

En voici le programme : le matin 9 heures, messe basse ; à 11h15, service funèbre pour les soldats morts pour la France; à 11h30 grand'messe solennelle.

Pendant ces deux messes un groupe d'artistes dont Mme Bihan (soprano), Mlle J. Viser (alto), M. Herbretau (ténor) interpréteront un programme musical d'oeuvres pieuses choisies, sous la direction de M. Guillermot, organiste de Saint-Louis de Brest.

Au cours de ces belles cérémonies, des quêtes seront faites par celles qui se sont dévouées jusqu'à présent à la confection des colis.

L'après-midi à 2 heures, sur le terrain du Guelmeur, match des espoirs contre la réserve de l'Espérance de Plouguerneau. Ce match sera suivi des tirs à la corde disputés par les représentant des divers secteurs de la commune.

À 16 h. 30, grand match de l'équipe de Ploudalmézeau contre la 1ère de l'Espérance de Plouguerneau. Au cours de la mi-temps, finale du tir à la corde.

Belle journée qui nous en sommes persuadés, sera très fructueuse et prouvera aux infortunés prisonniers que Plouguerneau n'oublie pas ses enfants.

### **Nécrologie**

M. BERGOT, professeur au Pensionnat Saint-Joseph de Ploudalmézeau porté disparu depuis juin 1940.

Le nouvelle officielle de sa mort est arrivée à Plouguerneau. Professeur remarquable, il avait fait obtenir depuis 1936 le certificat à un grand nombre d'élèves et la fête du cinquantenaire de l'école lui avait dû en 1938 beaucoup de son éclat. Il a succombé les derniers jours de la guerre sur le champ de bataille en vaillant soldat et parfait religieux.

Nous offrons à sa famille et à la Congrégation nos chrétiennes condoléances.

#### ***François-Marie Bergot***

Aîné des enfants de Jean-Marie Bergot, marin, et de Marie-Françoise Bosseur dit Toby, mariés à Plouguerneau le 7 novembre 1908, François-Marie naquit le 30 juillet 1909 à Keruzal-Vian. Ses parents vinrent s'établir à Cruquerrou vers 1920 et y demeurèrent jusqu'à la fin de leurs jours en 1966 et 1977, respectivement.

Entré au noviciat des frères des écoles chrétiennes à Vimiera (Guernesey) le 28 août 1925 Jean-Marie y prit l'habit deux mois plus tard. Il prononça ses premiers vœux le 31 octobre 1926 et la profession perpétuelle en octobre 1934. Titulaire du brevet supérieur, Frère Crisprien-Marie consacra son parcours dans la congrégation Saint-Jean Baptiste de Lasalle à l'enseignement.

Après avoir quitté Ploudalmézeau, il fut affecté à la communauté de Plouay (Morbihan). Mobilisé en 1939 au 40ème escadron du train des équipages militaires, il était soldat à la 20ème compagnie de cette unité. Tué à l'ennemi le 13 juin 1940, la transcription de l'acte de son décès fut transcrit à la mairie de Plouguerneau le 27 avril 1942.

Son nom est gravé comme « Mort pour la France » sur le monument de Plouguerneau.

Son corps est inhumé au cimetière d'Espernay (Marne).

## Plouguerneau

### POUR NOS PRISONNIERS.

La journée du 7 décembre organisée au profit des prisonniers de la commune par le Comité local d'entr'aide a obtenu un succès inespéré, tant au point de vue financier que sportif.

Les différentes quêtes faites aux Messes, pendant lesquelles M. Guilllermit, avec quelques artistes brestois se sont fait apprécier, ont rapporté la somme de 12.441 fr., beaucoup, disons-le, grâce à la parole chaude et vibrante de M. l'abbé Kermoal, directeur d'école libre à Plounévez-Lochrist, ancien prisonnier.

Les recettes effectuées au terrain des Sports se sont élevées à: 8.348 fr.75. C'est donc une somme totale de 20.789 francs qui a été récoltée durant cette journée au profit des prisonniers de Plouguerneau. Cette somme permettra au comité d'expédier à tous les prisonniers de la commune un colis gratuit d'étrennes qui s'ajoutera aux 151 colis gratuits déjà expédiés comme colis de Noël.

Le comité se fait un devoir de remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette belle journée. Une mention spéciale aux joueurs de Ploudalmézeau et aux vétérans de Plouguerneau qui ont remporté des victoires méritées sur les joueurs de l'Espérance.

Le concours de tirs à la corde a été enlevé par l'équipe des marchands de cochons.

### SECOURS NATIONAL.

La vente des bons de solidarité dans la commune au profit du secours national a rapporté la somme de 23.170 francs.

### ***Chronique régionale***

#### **Plouguerneau**

##### **RETRAITE FERMEE DES JEUNES RURAUX.**

Elle s'ouvrira à l'école Saint-Jean-Baptiste le dimanche 28 décembre à 18 heures (heure officielle) pour se terminer le 31 décembre au soir.

Sont convoqués, les jeunes ruraux de la région : cantons de Lannilis, de Ploudalmézeau, de Plabennec, de Lesneven.

La Retraite sera prêchée par M. le Chanoine Favé, Aumônier Fédéral et l'Abbé Jacques Fichoux, professeur au Collège Saint-François, Lesneven.

Pour les adhésions, écrire au presbytère de Plouguerneau.

#### ***Notes biographiques***

Jacques Fichoux naquit le 31 mars 1900 à Kervent en Plouguerneau.

Après de solides études au Collège Saint-François de Lesneven, il entra au Grand Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre en 1926, il fut nommé professeur au collège de Lesneven.

Il y fut sans doute un excellent pédagogue et de nombreux entrefilets dans l'hebdomadaire du « Courrier du Finistère » des années 1930 à 1940 témoignent d'autres activités comme des animations de retraites pour la jeunesse, courantes à l'époque, dans les paroisses environnantes. En 1944, il devint recteur de Brignogan et en 1949, curé de Plabennec. En 1955, il reçut la distinction de chanoine honoraire à Châlony Fichoux. Il fut curé-doyen de Plabennec jusqu'à son départ pour Saint-Vougay en 1968. En 1975, il se retira à Plouguerneau dans son village de naissance. Il mourut dans un hôpital de Brest le 8 octobre 1977.

#### **Enlèvement de la cloche, d'ornements et d'objet du culte du manoir de Lesmel en Plouguerneau.**

Au mois d'octobre 1793, profitant de l'émigration du propriétaire, Monsieur le curé constitutionnel de Plouguerneau, se rendit au manoir de Lesmel accompagné de plusieurs soldats. Ils enlevèrent la cloche de la chapelle et s'emparèrent des ornements sacerdotaux d'argent, renfermés dans une malle.

Par arrêté du 27 floréal an III (16 mai 1795), l'Administration Centrale du Finistère ordonna la restitution des objets au possesseur Louis-Marie de Poulpiquet qui venait d'être mis en liberté.

*Il s'agit de Alain-Guillaume Moreau, né à Pont-l'Abbé en 1768, ordonné par Expilly. Installé comme curé de Plouguerneau, le 11 Janvier 1793. N'ayant pu s'y maintenir, il se retira à Saint-Germain en Pleyben, le 4 décembre et y abdiqua ses fonctions de prêtre<sup>(1)</sup>.*

Note du rédacteur de l'entrefilet :

<sup>(1)</sup>Archives du Finistère, CL9.

Le courrier du Finistère du 2 mai 1942

### Chronique régionale

**PLOUGUERNEAU-LILIA.** — Basket. — Dimanche dernier, après une partie âprement disputée, les Réfugiés ont battu l'équipe de Lilia par 18-8. Les voici donc en bonne position pour enlever le championnat. Les deux autres équipes ont pourtant encore leur mot à dire et peuvent causer des surprises.

Le courrier du Finistère du 9 mai 1942

### Dans la région

#### PLOUGUERNEAU.

27 avril, mariage de M. Vincent Kervella, et de Mlle Manie-Donatiennne Bramoullé. Service d'honneur : M. Michel Prigent et Mlle Marie-Louise Bramoullé. 54 fr. pour l'Ecole Saint-joseph.

29 avril : mariages de M. Alain Normand et Mlle Marie-Anne Ogor ; de M. Yves Merdy et de Mlle Yvonne Normand. Service d'honneur : M. Albert Normand, Mlle Olive Ogor ; M. François Prigent et Mlle Germaine Normand :140 fr, pour les deux écoles chrétiennes du bourg. Merci et bons vœux.

#### PLOUGUERNEAU.

La première séance récréative, donnée dimanche dernier, au profit des prisonniers de guerre, a obtenu un plein succès. Salle comble. Programme choisi. Les spectateurs charmés n'ont pas ménagé leurs applaudissements. Bonnes recettes. Félicitations aux actrices, grandes et petites, et aux organisatrices si dévouées. Une seconde représentation aura lieu dimanche 10 mai, au patronage, après vêpres.

### *Dans la région*

#### **PLOUGUERNEAU.**

Un éboulement au terre-plein du Château, à Brest, a causé la mort de l'ouvrier Fr. Ropars embauché depuis trois jours, père de sept enfants, qui fut frappé par un bloc de pierre ; sont blessés trois ouvriers de 25 et 20 ans (H. Guéna, de Landunvez ; L. Hostillon et Jos. Joncour, d'Ergué-Armel), qui ont été transportés à l'hôpital maritime.

#### *Notes biographiques*

Jean-François-Marie dit François Ropars était originaire du hameau de Ty-Poas en Guissény, où il était né le 24 avril 1901.

Il épousa Marie-Bernadette Normand de Trolouc'h le 22 novembre 1926, et le couple élit domicile à Creac'h ar C'ham. Ils y perdirent au moins deux nourrissons au début des années 1930. Pêcheur-goémonier au moins depuis son mariage, il avait été, peut-être, été dans l'obligation de rechercher un travail de complément en 1942. Pour les gens de mer, exercer convenablement son métier devenait en effet compliqué à cause des contraintes imposées par l'occupation allemande.

Il devint manœuvre dans une entreprise de travaux publics et fut victime d'un éboulement de pierres<sup>72</sup>. Pour son épouse, le malheur ne s'arrêta pas après ce drame : deux autres de leurs enfants moururent à un mois d'intervalle en 1945, moins de trois ans après la mort de leur père. Ils avaient six et quatre ans.

Sa veuve mourut à Forbouchou en 1977.

### *Dans la région*

#### **PLOUGUERNEAU.**

L'affiliation de la section jaciste sera célébrée le dimanche 31 mai, sous la présidence de M. le chanoine Favé, aumônier fédéral, qui prêchera à la basse messe à 8 h, et à la grand'messe, à 11 h. Celle-ci sera chantée par M. Fichoux, professeur au Collège de Lesneven.

À 15 h, veillée de prières d'après « Pedenn an dud diwar ar meaz » et cérémonie de l'affiliation suivie des vêpres à 16 h. À 17 h, séance récréative jaciste au

<sup>72</sup> « Courrier du Finistère » du 16/05/1942.

patronage. Marcel Tanguy, de Lesneven, sera de la fête. Les Jacistes sont heureux d'inviter tous les jeunes du canton et des environs à leur fête.

À l'**entreprise Drouard**<sup>73</sup>, les deux petites soeurs Normand de Kergoff, s'amusent dans un wagonnet. Le wagonnet se renverse sur elles. Jeanne, 5 ans, est tuée ; sa soeur, 7 ans, gravement blessée au côté droit. — Bien vives condoléances.

Le courrier du Finistère du 4 juillet 1942

### *Chronique régionale*

#### **PLOUGUERNEAU-LILIA.**

Au profit des prisonniers se disputeront dimanche 5, dans la cour de l'école libre des garçons, deux matches de basket-ball. Ils opposeront les gars de Lambézellec à ceux de Lilia et de Brest. Premier match à 14 h 30. Prix des places : 5 fr. Enfants 2 fr 50.

Le courrier du Finistère du 21 juillet 1942

#### **PLOUGUERNEAU-LILIA.**

M. l'abbé Cornec a versé 50 frs à l'Oeuvre d'entraide aux prisonniers de guerre. Cette somme est le produit des matches de basket-ball disputés le 5 juillet entre les équipes de Lilia et de Lambézellec.

Le courrier du Finistère du 15 août 1942

### *Dans la région*

#### **PLOUGUERNEAU.**

Éliminatoire du Sport rural le 2 août. — 1er, St-Frégant : 96 **points** ; 2e, Plouguerneau : 77 p. ; 3e. **Landéda** : 55 ; 4e, Grouanec : 30 p ; 5e, **Kernilis** : 44 ; 6e. Lilia : 42 ; 7e, Lannilis : 22 ; Guissény : 14.

<sup>73</sup> Il s'agirait de l'entreprise Drouard du Havre qui bénéficiait de contrats avec l'organisation Todt, pour la construction d'ouvrages du Mur de l'Atlantique.

***PLOUGUERNEAU : mariages d'octobre 1942.***

20 octobre : mariage de M. François Loaec et de Mlle Marie Roudaut.

Service d'honneur : M. Jean Loaec et Mlle Yvonne Le Roy.

Quête pour l'école Saint-Joseph : 175 fr.

27 octobre : mariage de M. René Abguillerm et de Mlle Rosalie Guével.

Service d'honneur : M. Auguste Laot et Mlle Alice Rucard.

Quête pour l'école Saint-Joseph : 200 francs.

Merci et bons voeux.

***Plouguerneau. Fête du blé de semence et du travail.***

Le 25 octobre, M. le chanoine Coadou, supérieur du collège de Lesneven, nous donna un sermon très remarquable sur le blé de semence et sur la valeur du travail comme moyen de sanctification, et il ajouta d'heureuses considérations de circonstance. M. l'abbé Fichoux, professeur au Collège, chanta la jeunesse du Christ-Roi en parfait grégorianiste.

L'autel paré de quatre panneaux garnis d'outils agricoles et artisanaux, d'ustensiles de cuisines et de travaux de broderie, le tout encadré d'une légère ceinture verdoyante, donnait à la fête un décor de beauté imprévu.

Au « Credo » ce fut le défilé de quatre cents personnes pour l'offrande du blé eucharistique. Une fois béni ce blé, chacun prit dans ses mains le sachet contenant le blé de semence afin qu'il reçût à son tour la bénédiction du ciel. Une troisième bénédiction fut réservée aux divers outils suspendus aux quatre panneaux.

Fête inoubliable du travail et de la Foi !

***Plouguerneau. Quatre jours de retraite au Grouanec.***

Retraite fermée au Grouanec du 28 au soir, 18 h au mardi matin 29. Elle sera prêchée par M. Fichoux et M. Corfa, tous deux professeurs au collège de Lesneven. Y sont convoqués, les jeunes gens du secteur de Lannilis et des secteurs voisins. Prière d'apporter couverts, couvertures, beurre, tourtes, cantiques, livres de messe et chapelets.

### ***Plouguerneau : avis mortuaire du 15 Décembre 1942***

Les obsèques de M. Michel RIOU, décédé le 13 décembre, à l'âge de 85 ans, auront lieu aujourd'hui mardi 15, à 11 h en l'église de **Plouguerneau**. Inhumation au cimetière de la même commune.

De la part de M. François Riou, entrepreneur de transports à Plouguerneau ; de Mme Hervé Ogor ; Mme René Ogor, Mme veuve Léon, ses enfants, et de toute la famille.

### ***Plouguerneau : décès du 1<sup>er</sup> janvier 1943***

PLOUGUERNEAU. — Nous présentons nos condoléances aux familles Karuel de Merey, Glaizot et de Ponfillly pour la mort de M. François Karuel de Mérey, décédé à Plouguernau, à l'âge de 89 ans.

### ***Plouguerneau : récapitulatif de l'état-civil pour 1942***

Naissances, 107 ; Reconnaissances : 2 ; décès : 102, dont 19 à l'hospice Delcourt-Poncelet replié au Grouanec ; transcriptions de décès : 10 ; mariages, 55.

#### ***Un hospice au Grouanec !***

L'hospice Delcourt-Poncelet de Brest fut replié au Grouanec, probablement à l'école publique de Penquer vers mai 1941. Poncelet devenait dangereux à cause de l'intensification des bombardements britanniques due à la présence de grands navires allemands dans le port de guerre, puis la construction de la base sous-marine. Les actes de décès rédigés à la mairie de Plouguerneau furent nombreux. La plupart des hospitalisés hébergés au Grouanec étaient généralement âgés.

Les morts furent quatre en 1941, dix-neuf en 1942, huit en 1943 et douze en 1944 de janvier à novembre.

Les témoins référencés dans les actes témoignent qu'au moins deux infirmiers et une cuisinière furent détachés pour s'occuper des patients, pour la plupart vieillards, qui furent transférés de Brest vers Le Grouanec. Le seul corps qui fut inhumé au cimetière du Grouanec fut, semble-t-il, celui de François-Marie Kerléguer, né à Lesneven en 1883 et veuf de Marie Lescoat décédée en 1934 à Brest. Il repose dans une tombe où ne figure que son nom, sans autre marquage. Soldat au 2<sup>ème</sup> RIC, il avait été réformé des armées en 1915, à cause de blessures graves subies en septembre 1914. Deux de ses enfants se marièrent et eurent, peut-être, une descendance.

### ***Plouguerneau. Nécrologie***

André Abaléa, de Kergonvel, père de deux enfants, mort en captivité à Gorlitz (Allemagne).

Né au Cosquer le 3 avril 1909, il avait épousé Marie-Anne Kerdraon de Kergonvel en 1935. Le couple eut deux filles âgées de six et quatre ans en 1942. Son épouse survécut à André Abaléa jusqu'en 1992.

### ***Avis mortuaire :***

**Plouguerneau – Brest** - Service en l'église de Plouguerneau le samedi 20 février à 11 heures (heure allemande) à la mémoire d'Henri Kerbrat, matelot mécanicien à bord du « Jaguar », mort pour la France le 4 juin 1940, à Dunkerque, à l'âge de 22 ans.

De la part de M. et Mme Kerbrat ses père et mère ; de ses frères et sœurs, neveux et nièces, tantes, cousins et cousines et de toute la famille.

### ***Plouguerneau : un incendie à Lannebeur !***

À Lannebeur, la ferme de M. et Mme Paul est complètement incendiée, y compris les économies placées dans une armoire. – Cause accidentelle. – Nos condoléances.

Il s'agit d'Yves Paul natif de Lannebeur le 23 août 1895.

Il s'était marié en 1935 à Goulven, avec Marie-Louise Berthouloux originaire de Creac'h-Gallic en cette commune. Ils s'installèrent chez les parents du marié, Gabriel Paul et Marie-Anne Berder, qui demeuraient à Lannebeur.

Marie-Anne Berder mourut en juillet 1937. Elle avait perdu trois de ses sept fils durant la Grande Guerre. Un autre, Jean-Marie marié à Marie-Anne Boulch, était mort au Grouanec en 1933. Un an plus tard, la veuve s'était remariée avec son beau-frère, Michel. À Lannebeur, Marie-Louise Berthouloux mit au monde au moins cinq enfants jusqu'à 1943.

Gabriel Paul, l'aïeul, mourut en janvier 1944.

En juillet 1949, la famille des sinistrés de 1943 demeurait à Pen ar Creac'h en Landéda. La maison de Lannebeur fut reconstruite et habitée durant plusieurs décennies par Jean Le Goff et Jeanne Grall après leur mariage en octobre 1949.

**Le 2 mars 1943 : un grand mariage chez Louis Yaouank de Kerandraon !**

**Plouguerneau.**

Mardi 2 mars : Mariages de M. Joseph Merrien et de Mlle Philomène Le Jeune ; de M. Toulec et de Mlle Caroline Le Jeune. Gens d'honneur : M. Théophile Caraës et Mlle Marie-Renée Le Jeune ; M. Claude Jaffrèses et Mlle Jeanne Lagadec. Quête pour les écoles chrétiennes de la paroisse : 560 fr. Merci et bons vœux.

Louis Le Jeune, dit *Louis Yaouank*, demeurait à Kerandraon dans la maison dominant la rivière Aberwrach, bâtie au fond du village. Il fut longtemps élu municipal de Plouguerneau.

Veuf de Perrine Roudaut depuis 1941, il est mort à Kerandraon en novembre 1955.

**Le 12 mars 1943 : un drame chez les goémoniers !**

**Plouguerneau.** - Les frères Laurans Jean, 28 ans, et Ollivier, 27 ans, goémoniers ont été trouvés morts dans leur lit après avoir absorbé de l'alcool pur, prélevé d'un demi-muid recueilli en mer. Un nommé Léon Louis, auquel il a fallu la transfusion du sang, se trouve encore dans un état alarmant. D'autres pêcheurs qui avaient bu ont dû s'aliter.

Les actes de décès des deux frères mentionnent qu'ils sont décédés à Rascolic le 12 mars 1943. Le premier était né à Kervelt en 1915 et le second à Kélerdu en 1918.

Fils de Jean-François Laurans et de Marie Françoise Gouez, ils avaient été adoptés par la Nation en janvier 1926, pour une raison que nous ignorons.

***Avis pour la vente d'une ferme à Keradraon***

Étude de Me LE BERRE, notaire à Lannilis.

**VENTE** par adjudication volontaire

Le lundi 10 mai 1943, à 14 heures en l'Étude.

De la **ferme de Keradraon** en la commune de Plouguerneau, d'une contenance de 17 ha. 05 a. 50 ca.

Louée jusqu'au 23 septembre 1946<sup>74</sup>.

Mise à prix : 250.000 francs.

Autorisation préfectorale nécessaire pour enchérir.

***Décoration après l'« affaire de Dakar » du 23 au 25 septembre 1940.***

**Plouguerneau.** — M. Jean Philippot, ex-quartier-maître canonnier sur le « Richelieu », grièvement blessé lors des combats de Dakar<sup>75</sup> en septembre 1940, déjà titulaire de la croix de guerre, avec étoiles de bronze et de la médaille des blessés, vient de se voir décerner la médaille coloniale avec agrafe A.O.F — Félicitations.

***Médaille de la reconnaissance français aux Mères de famille.***

Médaille d'or :

.....

**Plouguerneau :**

Cabon, née Arzur : 12. Calvez, née Inizan : 10. Cariou, née Calvez : 11. Le Roy née Laurans : 10. Ogor néeAbernott :11.

.....

<sup>74</sup> Le fermier est François *Saïk* Berthouloux. Venant de Kerferré-Vras, son père Jean-Louis y était arrivé en location vers le début de la Grande Guerre. La vente aux enchères permit à François d'acquérir cette ferme et son fils Guillaume, décédé en 2017, l'exploite jusqu'aux années 1990 après le décès de son père en 1963..

<sup>75</sup> Opération « Menace » menée conjointement par la Royal Navy et les Forces navales françaises libres pour tenter de faire basculer l'AOF vers la France libre de De Gaulle. Ce fut un échec mais le « Richelieu » subit des dégâts par bombardement aérien. Il perdit notamment un canon de 380 mm qui fut détruit.

**Le 29 avril 1943, mariage à Lannilis du Docteur Léon Guéguen.**

**LANNILIS.** — *Mariage.* — En l'église paroissiale, le docteur Léon Guéguen a épousé Mlle Odette Floch, fille des commerçants bien connus. Le mariage a été bénî par M. l'abbé Rannou, inspecteur de l'Enseignement Libre, qui a prononcé une délicate allocution.

Au chœur avait pris place un très nombreux clergé : MM. les chanoines Joncour et Louvière, vicaires généraux ; MM. Les chanoines Le Ster et Hily ; les recteurs de Landéda, Guissény, Kernilis, Plouvien, Tréglonou et Landelau ; MM. les abbés Stéphan et Jestin, professeurs à Lesneven ; Pennec, directeur; Jégou, Broc'h et Le Goff, professeurs à Guissény ; le RP. Kérouanton, des Missions Africaines de Lyon ; les vicaires et prêtres instituteurs des environs.

Au cours de la messe, MM. Bléas et Le Hir de la chorale paroissiale ainsi que le chœur des chanteuses se firent entendre, accompagnés par M. L'abbé Conq, recteur de Plounéour-Trez.

Aux nouveaux époux. le *Courrier* présente ses meilleurs vœux.

**GÉNÉROSITÉ.** — A l'occasion du mariage de M. Yves Appriou, médecin de marine avec Mlle Andrée Bourges, une somme de 270 fr. a été versée au comité des Prisonniers.

Le dispensaire a reçu une somme de 92 fr., produit d'une quête faite au mariage de M. Jean Ac'h avec Mlle Le Goff, et une autre de 58 fr. 70 à l'occasion du mariage Guéguen-Floc'h.

**Lannilis . -**

.....

Pour les prisonniers. — Le comité des prisonniers de Lannilis a reçu 3100 francs à l'occasion du mariage du docteur Guéguen et de Mlle Floch ; 1000 francs de l'amicale des anciens élèves de l'école Saint-Antoine et 200 francs de deux prisonniers rapatriés. — À tous, merci.

Le courrier du Finistère du 22 mai 1943

**PLOUGUERNEAU.** – 11 mai : Mariage de M. François Drézen et Mlle Yvonne Calvez. Au repas de noces, les gens d'honneur : M. Martin Drézen et Mlle Germaine Calvez ont recueilli 215 fr pour l'école Saint-Joseph. – Merci et bons voeux.

**PLOUGUERNEAU.** – Taxe maxima du goémon carragaheen : 800 fr. les 100 kgs ; laminaires de coupe : 1575 fr. la tonne ; d'épaves d'hiver : 1400 fr ; de printemps : 1200 fr. Prix de l'iode : de 500 à 600 fr. le litre selon le titre.

La dépêche de Brest du 4 juin 1943

#### *Avis mortuaire*

**Plouguerneau.** - Les obsèques de Mme veuve PENN, née OMNES, décédée à Plouguerneau, à l'âge de 84 ans, auront lieu aujourd'hui vendredi 4 juin, à 11 h, église de Plouguerneau. Inhumation cimetière de Brest, où le deuil se réunira le même jour, à 15 h. 30.

De la part de M. et Mme Eugène Penn; M. et Mme Etienne Penn et leurs filles; Mme veuve Louis Penn et ses enfants; Mme veuve Jean Penn et sa fille ; ses enfants et petits-enfants; de Mme veuve Penn, sa belle-soeur; des familles Omnes, Penn, et de toute la famille.

La dépêche de Brest du 15 septembre 1943

#### *Avis mortuaire*

**Plouguerneau - Lannilis** - Vous êtes prié d'assister aux obsèques de M. Pierre LINDIVAT (chaussures), décédé à Plouguerneau le 14 septembre, dans sa 46<sup>ème</sup> année. La cérémonie religieuse aura lieu à Plouguerneau le Jeudi 16, à 11 heures (heure de l'Europe centrale). Inhumation au cimetière de Lannilis, vers 14 heures. De la part de son épouse, née Mayeux; de ses enfants, Jean et Georges; de Mme veuve Mayeux, sa belle-mère; de ses enfants; de M. Jean Lindivat, ses frères et soeurs, ainsi que de toute la famille et de ses nombreux amis.

Il n'y a pas de lettres de faire-part. Le présent avis en tient lieu.

### Avis mortuaire

**Plouguerneau.** - Les obsèques de Mme veuve PÉRÈS, née Marguerite PHILIPPOT, décédée à l'âge de 59 ans, auront lieu aujourd'hui mardi 26 octobre, à 14 h, en l'église paroissiale de Plouguerneau.

De la part de M. et Mme Yves Le ROUX et leurs enfants, ses enfants et petits enfants; des familles Petton, Philippot, Guiziou, Le Roux et de toute la famille.

**PLOUGUERNEAU.** — Le Docteur Léon GUEGUEN, de la Faculté de Médecine de Paris, ouvrira un Cabinet Médical, le lundi 28 Juin 1943. — Médecine générale. - Accouchements.

**PLOUGUERNEAU.** — Un bateau chargé de goémon a chaviré dans le chenal de l'Île Quéménez, près d'Ouessant. Il était monté par Mlle Rosalie Cousquer, 18 ans, et son frère Jean, 13 ans. Leur père a voulu les arracher à la mer ! Il n'a retrouvé que le cadavre de sa fille. Nous lui présentons nos vives condoléances.

Enfants de Yves Cousquer et de Marie-Françoise Simon, les deux jeunes infortunés se sont noyés le 18 juin 1943 à quatorze heures. Ils étaient nés à Saint-Cava en 1924 et 1930, respectivement.

L'acte de décès de Rosalie fut dressé le lendemain sur la déclaration de son père. Le cadavre de son jeune frère fut retrouvé en mer le 20 juin à treize heures. Le témoin pour la signature de l'acte de son décès fut son oncle Jean-Louis Cousquer, goémonier.

Études de Me TROUSSEL, avoué à Brest, 6 rue d'Aiguillon ; de Me JAFFRE, avoué à Brest, 15 rue Traverse et de Me HIRVOAS, notaire à Plouguerneau.

**VENTE PAR  
LICITATION JUDICIAIRE**

en l'étude et par le ministère de Me HIRVOAS, notaire à Plouguerneau, le mardi 13 juillet 1943 à 13 h. 30.

**DÉSIGNATION :**

**En PLOUGUERNEAU, UNE FERME**

au terroir de Kerassien, louée aux consorts Calvez par bail actuellement expiré. Cette ferme d'une contenance totale de 3 hectares 27 ares 72 centiares environ, sera mise en vente en 15 lots avec faculté de réunion des mises à prix s'élevant au total à 100000 francs.

S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> HIRVOAS, notaire à Plouguerneau, et à M<sup>es</sup> TROUSSEL et JAFFRE, avoués à Brest.

J. TROUSSEL  
*Avoué-licencié*

**LESNEVEN.** – Collège Saint-François - 1<sup>er</sup> juillet 1943. Distribution des prix - Présidence de M. L'abbé Ollivier, de Lannilis, qui prononça un discours très éloquent et très goûté sur le Patriotisme.

.....  
**Prix d'excellence :**

.....  
**Seconde blanche :** 1<sup>er</sup> : Louis Simier de Plouguerneau.

Le même mois, l'hebdomadaire citera aussi cet élève de Saint-François pour avoir obtenu une mention en version latine au Concours général des écoles privées du Finistère, organisé par l'Université catholique d'Angers.

.....  
***Le seul Plouguernéen cité dans ces palmarès !***

### ***Biographie succincte de l'Abbé Louis Simier<sup>76</sup>***

- Né le 7 décembre 1926 à Gavré, fils de Jean et de Marie Léost ;
- Ordonné prêtre le 29-06-1951.
- 1951, professeur en sixième à l'Institut Saint-François de Lesneven ;
- 1953, en mission d'études de Lettres à l'Université Catholique d'Angers ;
- 1955, professeur au Collège-Lycée Saint-François de Lesneven (en histoire-géographie 1955/1956 puis en philosophie) ;
- 1982, professeur de philosophie au Lycée Cours Fénelon-Kerstears de Brest ; 1992, se retire un an à Plouguerneau ;
- 1993, recteur, puis curé et responsable de l'ensemble paroissial de Tréboul jusqu'en 1997, et curé solidaire et modérateur de cet ensemble paroissial jusqu'en 2004 ;
- 2004, se retire à Plouguerneau ;
- 2022, se retire à la maison de retraite de Keraudren à Brest.
- Décédé le 9 juin 2024 à l'Hôpital Morvan, inhumé à Plouguerneau.

Le courrier du Finistère du 24 juillet 1943

**PLOUGUERNEAU.** — M. Louis Abjean, brigadier-chef au 19ème Dragons, prisonnier de guerre au stalag IV, vient de recevoir la croix de guerre avec étoile d'argent. Citation à l'ordre de la division : « Chef de pièce de mortier d'une grande bravoure et de beaucoup de sang-froid ; le 14 mai 1940, à Onhaye, bien que blessé à la face a continué à diriger le tir de sa pièce, avec le plus grand calme, se refusant à aller au poste de secours pendant le combat ». M. Louis Abjean est le fils de M. François-Marie Abjean, maire. — Nos félicitations.

Le courrier du Finistère du 04 décembre 1943

**PLOUGUERNEAU.** — Dimanche 21 novembre a eu lieu la bénédiction de l'école d'apprentissage maritime de Lilia-Plouguerneau. À l'issue de cette cérémonie, M. Ogor, président du Syndicat des Goémoniers, a rappelé que cette école neuve appartient à la communauté des pêcheurs de Plouguerneau.

S'adressent aux parents des élèves, venus nombreux, il leur a souligné que l'assiduité y est obligatoire pour les jeunes inscrits maritimes de la communauté qui, au nombre de 56, ont à suivre pendant 5 mois les cours de l'école. L'assistance a ensuite visité les nouveaux locaux et s'est rendu compte de l'importance de l'école et parallèlement de l'importance qui est attachée à la formation des marins, — Nos meilleurs voeux.

<sup>76</sup> Source : Archives diocésaines numérisées.

**PLOUGUERNEAU.** — Au mariage de M. Marcel Doll, de Pratgoff, en Trégarantec et de Mlle Marie-Louise Lagadec, de Loguivy, en Plouguerneau, la bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Le Goff, recteur de Trégarantec, et natif de Plouguerneau.

Une quête faite par les jeunes gens d'honneur : Louis Méar et Jeanne Lagadec, a rapporté la somme de 1130 fr. qui fut répartie par tiers entre les Comités d'assistance aux P. G. de Plouguerneau et Trégarantec et les écoles chrétiennes du bourg de Plouguerneau. — Merci et meilleurs vœux.

**PLOUGUERNEAU.** — Mercredi 21 novembre, mariage à l'église paroissiale de Plouguerneau de M. Yves Abguillerm et de Mlle Marie-Yvonne Normand. Gens d'honneur : M. Michel Abguillerm et Mlle Yvonne Bramoullé. La quête faite par ces derniers au profit de l'École Saint-Joseph a rapporté la somme de 140 fr.— Bons vœux et remerciements.

Le courrier du Finistère du 22 janvier 1944

**PLOUGUERNEAU.** — Mardi 11 janvier, mariage de M. Fr.-M Prémel et Mlle Marie Vézo. Service d'honneur : M. Paul Bellour et Melle Jeanne Loaëc. Quête au profit de l'école Saint-Joseph : 300 fr. Vœux et merci.

Le courrier du Finistère du 12 février 1944

### **LE FOLGOAT. — *Mariage.***

Mariage de Joseph Le Goff, Lilia-Plouguerneau, avec Isabelle Paugam, Kergolestroc. Charmante allocution en vers breton de M. Le Goff, recteur de Trégarantec, frère aîné du nouveau marié.

Quête pour les Prisonniers par Jean-Louis Le Goff et Amboisine Tanguy : 452 fr. — Merci ; vœux.

#### ***L'Abbé Yves Le Goff***

- Fils de Hean Le Goff et de Marie-Jeanne Roudaut, cultivateurs, il est né le 6 mars 1893 à Trégestan en Plouguerneau
- 1913 : étudiant ecclésiastique sursitaire, son sursis est renouvelé en 1914 ;
- 1914 : incorporé au 19ème RI de Brest le 12 août, il part aux armées le 6 janvier 1915 ;
- 1915 : nommé caporal le 13 février, il est blessé par éclat d'obus à l'épaule gauche et à la poitrine, le 12 décembre à Tahure (Marne) et évacué ;
- 1916 : revenu aux armées le 15 février, il est nommé sergent le 30 mars, il est intoxiqué par gaz au fort de Douaumont le 17 avril. Il revient au front le

20 mai. Cité à l'ordre du régiment le 30 juillet, Yves Le Goff est gravement blessé par éclat d'obus à la cuisse droite au fort de Vaux le 4 novembre. Il est évacué et soigné dans des hôpitaux militaires à Beaune, Carcassonne, ... ;

- 1918 : revenu au dépôt du régiment, il est cité à l'ordre de la division avant d'être réformé par une commission de Quimper le 11 avril à cause des séquelles de ses blessures, avec une pension due à une invalidité permanente de 75% ;
- 1921, ordonné prêtre puis surveillant au collège Saint-Yves de Quimper ;
- 1923, vicaire à Argol ;
- 1926, vicaire à Ergué-Gabéric ;
- 1931, vicaire à Odet en Ergué-Gabéric ;
- 1939, prêtre résidant à Plouguerneau ;
- 1940, chapelain de l'hospice de Saint-Pol-de-Léon ;
- 1942, recteur de Trégarantec ;
- 1947, recteur de Rosnoën ;
- 1953, recteur de Goulven ;
- 1956, prêtre résidant à Plouguerneau après s'être retiré de Goulven pour raisons de santé
- 1964, il est décédé rue de l'Armorique le 31 octobre. Il était décoré de la Croix de guerre, de la Médaille militaire et, en 1960, il avait reçu la Légion d'honneur<sup>77</sup>

Le courrier du Finistère du 26 février 1944

**PLOUGUERNEAU.** — 15 février : Mariage de M. Hervé Nicolas et Mlle Joséphine Gouez ; M. Jacques Calvez et Mlle Jeanne Nicolas. — Service d'honneur : M. P. Roudaut et Mlle Y. Page ; M. Y. Cabon et Mlle M.-Y. Nicolas. Quête pour nos écoles chrétiennes : 810 fr. — Merci et vœux.

***Le dimanche, 16 avril 1944, un drame épouvantable à Lilia.***

La dépêche de Brest du 18 avril 1944, première page

### **UN CANOT CHAVIRE PRÈS DE LILIA. Trois jeunes se noient.**

Dimanche, trois jeunes gens habitant Lilia recevaient la visite de deux camarades de Brest : MM. Jean-Marie Coatalen, 21 ans, ouvrier peintre à l'entreprise «Hecta», demeurant 92, rue Jean Jaurès, et Pierre Bouet, 18 ans, 10, rue Arago. Après déjeuner, ils décidèrent d'aller passer l'après-midi à l'Aber-Wrach. Ils se

<sup>77</sup> Journal officiel du 31/05/1960.

rendirent au village de Perros en Plouguerneau, empruntèrent le canot de M. Appriou et effectuèrent la traversée de la rivière.

À 22 h. 30, ils reprirent leur canot, pour revenir à Lilia. Ils étaient à environ 400 mètres de ce port quand l'un d'eux se déplaça pour allumer une cigarette. Le canot, trop chargé d'un côté, chavira et coula.

Les deux Brestois, Coatalen et Bouet, nagerent vigoureusement et parvinrent non sans peine à gagner la côte, à Saint-Antoine, en Plouguerneau.

Lucien Uguen, 18 ans, de Lilia, parvint à une quarantaine de mètres de la rive. Epuisé, il ne put aller plus loin et coula.

Quant à Louis Bossard, 21 ans, et Joseph Pors<sup>78</sup>, 20 ans, ils avaient coulé à pic. Hier matin, pendant que la gendarmerie de Lannilis procédait à l'enquête, les infortunés parents se mirent, dans des barques, à la recherche des jeunes Uguen et Bossard, dont les corps furent retrouvés à 7 h. 30.

La marée montante obligea à interrompre les recherches et, à 16 heures, Joseph Pors n'avait pas encore été retrouvé.

Ce drame de la mer a causé une vive émotion à Plouguerneau, où les familles Uguen, Bossard et Pors sont connues et estimées de tous.

Nous les prions d'agréer nos bien sincères condoléances.

La dépêche de Brest du 18 avril 1944

### Avis mortuaire

**Lilia-Plouguerneau.** - Les obsèques de M. Lucien-Louis UGUEN, décédé accidentellement le 16 avril, à l'âge de 18 ans, auront lieu mercredi 19 avril, à 11 heures, église de Lilia-Plouguerneau. De la part de M. et Mme Lucien Uguen, de ses frères, soeurs, grand-mère, oncles, tantes, cousins, cousines, de toute la famille et de ses amis.

Le courrier du Finistère du 22 avril 1944

**PLOUGUERNEAU.** - Trois jeunes gens de Lilia se sont noyés à 200 mètres de Lilia, leur bateau étant surchargé par le poids de leurs deux amis brestois, ceux-ci ont pu se sauver à la nage. Louis Bossard et Joseph Pors, 21 et 20 ans, coulèrent à pic. Lucien Uguen, 18 ans, nagea jusqu'à 40 m de la grève et coula épuisé. Nos vives condoléances.

<sup>78</sup> Joseph Pors était le benjamin des frères d'Eugène Pors, *Eugène Saïk Mari-Vras*, interviewé par l'auteur de l'article en décembre 2009.

### ***Tribunal correctionnel de Brest***

**Vol de goémon.** — Jean Bervas, 43 ans, cultivateur à Plouguerneau, a volé du goémon qui avait été coupé par son beau-frère, Corlosquet. 500 fr. d'amende et 5.000 fr. de dommages intérêts. Défenseur: M<sup>e</sup> La Mouet.

**KERNILIS.** — Au mariage de M. Foricheur Prigent et Mlle Kérébel Anne-Marie-Joséphine. Gens d'honneur : Jean Corfa et Yvonne Abjean.  
Quête 810 : fr partagés entre le Comité des Prisonniers et l'Ecole Ste-Anne de Kernilis. — Merci et bons vœux.

**PLOUGUERNEAU.** — Mardi 10 mai, mariage à Plouguerneau de M. Prigent Foricheur et de Mlle Anne-Marie Kérébel. Gens d'honneur : M. Jean Corfa et Mlle Yvonne Abjean.

La quête faite par ces derniers au profit de l'École Saint-Joseph a rapporté la somme de 210 fr. — Merci et bons vœux.

### **Avis mortuaire**

**PLOUGUERNEAU-GOUESNOU.** — La famille de l'abbé Madec remercie bien sincèrement les personnes qui ont assisté aux obsèques de M. l'abbé Théophile MADEC. Un service de huitaine sera célébré à son intention demain jeudi, à 11 heures, en l'église de Gouesnou, et le vendredi 26 mai à 11 h. 30, en l'église de Plouguerneau.

## ***Le dimanche 21 mai 1944, un accident sur la route du Grouanec.***

La dépêche de Brest du 25 mai 1944

### **PLOUGUERNEAU, UN CHEVAL S'EMBALLE...**

#### **Une cultivatrice tuée sur le coup Deux blessés**

Dimanche matin, vers 10 h. 30, les époux Bianéis, cultivateurs au village de la Croix-Brenn, en Plouguerneau avaient pris place dans leur voiture hippomobile, en compagnie d'un voisin, M. François Abiven.

Au lieu dit Quénan, le cheval prit peur d'une auto et s'emballa. Les cultivateurs n'ayant pu maîtriser l'animal, furent violemment projetés hors de la voiture et tombèrent lourdement sur la route.

Mme Bianéis née Maryvonne Verge, 51 ans, le crâne fracturé fut tuée sur le coup. Son mari, M. Sezny Bianéis, 55 ans, et M. Abiven furent relevés et assez grièvement blessés.

Le courrier du Finistère du 3 juin 1944

**PLOUGUERNEAU.** — M. et Mme Biannéis de Kroaz-Run, partant en voiture avec M. F. Abiven, le cheval prit peur d'une colonne d'autos<sup>79</sup> et s'emballa. Mme Biannéis fut tuée net, les deux hommes blessés. Condoléances.

Née à Croaspenn le 14 avril 1883, Marie-Yvonne Verge avait épousé Sezny Bianéis à Plouguerneau le 17 février 1900. L'époux était natif de Kerbrézant en Guissény en 1869. Il est décédé à Croaspenn le 8 janvier 1953.

Le couple avait mis au monde quinze enfants. Quatre moururent en bas-âge. Joseph, Job, fut le dernier survivant de la fratrie. Il demeura à Croaspenn jusqu'à la fin de ses jours en 2016. Il avait quatre-vingt-seize ans.

<sup>79</sup> Selon plusieurs témoignages de personnes contemporaines de l'évènement, il s'agissait s'un convoi militaire allemand.

## PLOUGUERNEAU – État-civil de juin.

### Naissances :

François Kerdraon, Kergonvel ; Etienne Le Borgne, Porsguen ; Yvonne Donval, Kerhuel ; Yvonne Kervella, St-Michel ; Annie Bervas, bourg ; Jean Calvez, Trolouc'h ; Guy Cornec bourg ; Eliane Le Bris, St-Cava; Etienne Uguen, Kerlastren ; Anne-Marie Jézégou, Kergadavarn ; Yves Le Roux, Lannébeur ; Joseph Pronost, Kérdezoc ; Jean Paul, Kéruzal ; Roger Théréné, Kélerdut ; Andrée Labous, bourg.

### Décès :

Marie-Anne Le Berre, 57 ans, épouse de François Roudaut, Kervily ; Jean Arzur, 79 ans, veuf de Anna Marrec, Grouanec ; Jean-François Queffurus, 84 ans, célibataire, Grouanec ; René Conseil, 62 ans, époux de Annette Morel, bourg ; Yves Lindivat, 39 ans, époux de Anastasie Loaec, bourg.

*« Le Courier du Finistère » cessa de paraître le 8 juillet 1944 et « La dépêche de Brest » le 31 juillet. Pour ce dernier journal, la raison évoquée fut la pénurie de papier.*

## Transcriptions d'entretiens en 2009 et 2010

**Parfois réalisés en breton, pour l'ouvrage "Plouguerneau se raconte".**  
*(André Nicolas)*

### Guillaume<sup>80</sup> né en 1925 à Kerandraon

Je me souviens du tocsin qui annonça la déclaration de guerre en 1939. L'heure reste assez vague pour moi, mais c'était dans la journée. Je menais les chevaux attelés à la charrue que guidait mon père. Depuis quelque temps déjà, nous pressentions que tout allait mal en France et ailleurs. Néanmoins, ce fut une émotion intense. De nouveau, le malheur s'abattait sur le pays. Mon père décida d'arrêter le travail sur l'heure et nous rentrâmes à la maison. Il faut dire qu'en 1914, seulement un quart de siècle auparavant, il avait déjà connu cela et qu'il s'était retrouvé pendant plus de quatre ans sur le Front.

J'ai peu de souvenirs marquants de la guerre.

En 1944, à Kérandraon, je me souviens d'hommes avec des brassards marqués en rouge « FFI », alignés par les Allemands. Ils avaient sans doute été faits prisonniers ; je ne sais pas ce qu'ils sont devenus. Je me souviens qu'il y avait une infirmerie à l'étage du bâtiment qui servait d'étable à *Saik ar C'havez*, notre voisin.

En fait mes souvenirs de cette époque sont assez confus. Je me souviens d'avoir également été tenu en respect par des soldats allemands et je n'étais vraiment pas rassuré.

En juin 1944, j'ai été réquisitionné par les Allemands pour effectuer des coupes de grands arbres dans les bois de Kérouartz, en Lannilis. Ils voulaient sans doute récupérer les troncs pour renforcer des défenses côtières. Par le Pont Crac'h, ce lieu est peu éloigné de Kerandraon.

Ceci devait se situer vers le 6 juin. Mais, du jour au lendemain, les Allemands nous ont laissés. Des tâches plus urgentes devaient les attendre ailleurs.

<sup>80</sup> Décédé en février 2017 à l'âge de 92 ans.

Un câble téléphonique allemand a été sectionné vers 1944. Le cable coupé est toujours visible aujourd'hui dans la garenne vers le Stang. Je n'ai jamais su s'il y avait eu une suite quelconque à cette affaire. Les saboteurs auraient été Félix Toullec et *Saik ar C'halvez*, tous deux nos voisins, et *Job ar C'hat* du Cosquer<sup>81</sup>.

Je n'ai pas été appelé au service militaire, comme les classes 44 et 45. Je le regrette. Peu après la fin de la guerre, j'ai suivi une préparation militaire à Plouguerneau. Elle se déroulait au terrain de sports et, parfois, au Vougot ou ailleurs. Plus tard, j'ai également effectué une période de deux jours à Landerneau.

### **Jean<sup>82</sup> né à Keradennec (Saint-Frégant) en 1931, établi à Croas-Prenn**

J'étais encore jeune, mais j'ai des souvenirs assez marquants de cette guerre.

Peu de temps après avoir passé le certificat d'études, j'ai remplacé mon père pour creuser des tranchées anti-chars vers Saint-Frégant. Je n'avais pas treize ans, mais on m'avait déclaré comme étant âgé de seize ans car mon père avait d'autres occupations plus urgentes. D'ailleurs, un soldat allemand armé d'un fusil et qui était garde de notre groupe de réquisitionnés n'a pas été dupe. Quand il m'a vu, il a prononcé quelques mots que je n'ai pas compris. Mais je pense que c'étaient des mots de compassion. Finalement, mon souvenir le plus marquant de ce fossé anti-chars fut la soif que j'ai supportée durant le terrassement.

Je ne me souviens pas du tout de la façon dont les terrassiers étaient recrutés pour ce travail : nous étions, probablement, réquisitionnés pour un modeste pécule.

Les Allemands avaient fait couper des arbres du domaine du château de Penmarc'h. Certains troncs avaient été plantés dans trois de nos champs qui étaient suffisamment vastes pour que des avions ou des planeurs puissent y atterrir.

Je me souviendrai toute ma vie du jour où les Allemands en retraite sont arrivés dans notre village de Kéradennec. C'était en août. Ils déménageaient, paraît-il, des environs de Cléder et étaient accompagnés d'un convoi de charrettes conduites par leurs propriétaires réquisitionnés. Ils allaient vers Plouvien et Brest et stationnaient à Kéradennec car c'était un village avec beaucoup de maisons. Le chemin creux bordé d'arbres devait peut-être leur offrir un bon camouflage.

Ils avaient perdu un des leurs qui avait été tué par la Résistance, et ils se sont mis à fouiller le village pour retrouver le coupable ou des armes. Ce matin d'août 1944, vers dix heures, ils ont pénétré dans notre maison. Mon père s'est échappé

<sup>81</sup> Voir aussi la « Guerre en mémoire » de Yves Bramoullé, page 133.

<sup>82</sup> Décédé en juillet 2015 à l'âge de 84 ans.

par la fenêtre et est parti se cacher dans un champ où il y avait des gerbes de blé moissonné.

Ils m'ont pris plus ou moins comme otage et j'ai dû les accompagner pour fouiller toute la maison. À cette époque, j'étais l'aîné de six frères et sœurs. À l'étage, mes grands-parents étaient couchés, sans doute étaient-ils presque impotents à cause de leur âge. Il m'ont fait soulever la literie pour vérifier qu'il n'y avait pas d'arme, ni quelqu'un caché sous leur lit.

Finalement ils m'ont gardé et j'ai dû les accompagner toute la journée. Entre autres, je me souviens qu'ils m'ont fait puiser de l'eau pour leurs chevaux. Ils s'étaient d'ailleurs emparés d'un de nos chevaux pour l'atteler à un canon. Au moment de leur départ, ma mère est allée leur réclamer notre cheval. Pour toute réponse, elle a reçu un grand coup de botte dans le derrière. Elle était enceinte de ma plus jeune sœur !

Les Allemands sont repartis, vers cinq heures du soir en direction de Loc-Brévalaire où ils ont été mitraillés. Mais entre-temps, ils avaient massacré plusieurs personnes. Tout pouvait être suspect à leurs yeux, comme marcher trop vite. Un dénommé Le Hir de Kerdroc'h, commis à la ferme de Saint-Anastase<sup>83</sup> fut abattu en allant boire de l'eau à la fontaine parce qu'il marchait vite. Les Allemands ont peut-être cru qu'il s'enfuyait. En tous cas ils avaient une peur bleue de la Résistance, ce qui les rendait nerveux.

Vers onze heures du soir, le même jour, des chevaux sont rentrés tout seuls à Keradennec. Certains avaient perdu une grande partie de leur harnachement, d'autres traînaient encore une charrette pleine. Ils y en avaient aussi qui étaient blessés par des éclats, avec des vilaines plaies.

Le lendemain, les gens se mirent à piller les charretées. On a dit que certaines personnes y trouvèrent de l'argent. Finalement leurs contenus ont été partagés entre les fermes du quartier.

Les Américains sont arrivés deux jours plus tard, et l'ambiance fut complètement différente. Mais nous avons continué à voir beaucoup d'avions qui passaient dans le ciel pour aller bombarder les environs de Brest.

Les Américains avaient constitué un dépôt de matériel vers Penmarc'h. Mon frère, qui est depuis devenu prêtre, avait chapardé aux Allemands des planches ou autres matériaux. Il a refait la même chose aux Américains ; ils débordaient de biscuits, de chocolat et de toutes sortes de friandises.

Finalement, beaucoup de gens se sont servis dans ce dépôt. Mon père pensait récupérer une camionnette, mais il ne savait pas conduire et il dut remettre son projet à plus tard. Finalement il n'a jamais rien récupéré car, entretemps, des Kerlouanais avaient démonté les roues, et elles ont certainement été utilisées pour fabriquer une « satos<sup>84</sup> » pour leurs champs de légumes.

<sup>83</sup> Il s'agit de Laurent Le Hir âgé de 20 ans, déclaré « Mort pour la France » le 9 août 1944 (État-civil de Kernilis). Saint-Anastase est un village de Kernilis, voisin de Kéradennec dans la direction de Botéden et Loc-Brévalaire.

<sup>84</sup> Charrette sur roue à pneus.

## Joseph<sup>85</sup>, Job, né à Croas-Penn en 1920

En 1938, je me suis engagé dans la Marine pour trois ans, parce nous ressentions que la guerre et la mobilisation semblaient inévitables à brève échéance, et que nous pourrions être cinq ou six frères mobilisés.

Je fus affecté à terre, à Brest. À l'arrivée des Allemands, en 1940, j'étais servant d'une batterie de DCA<sup>86</sup> vers Loperhet. Les avions allemands qui tentaient d'atteindre les navires français en rade, dont le « Richelieu », volaient en rasmottes en suivant l'Elorn. Nous étions souvent obligés de limiter nos tirs pour ne pas atteindre les habitations de l'autre bord de la rivière.

Quand les Allemands ont occupé la ville et le port, toute action de notre part étant devenue inutile, nous avons saboté nos pièces et nous nous sommes échappés vers la destination qui nous semblait la meilleure.

Pour ma part, j'ai pris la route pour rejoindre le domicile familial à Croas-Penn. J'ai traversé l'Elorn à gué et ensuite la route nationale Paris-Brest, près de laquelle j'ai eu une certaine chance car un convoi allemand occupait la chaussée. Je me suis caché dans un champ de blé, ce qui n'offrait pas réellement une couverture idéale. Mais les Allemands ne m'ont pas vu. Marchant toujours à travers champs, j'ai fini par rejoindre la ferme paternelle vers le 21 juin. Mon uniforme de marin, évidemment, n'en avait plus que le nom.

Peu de jours plus tard, peut-être le 23 juin, le dimanche à la sortie de la messe à Plouguerneau, le maire a fait une déclaration, évidemment sur ordre des autorités allemandes, pour demander à tous les marins et soldats qui se trouvaient chez eux de se rendre au Château de Brest. Craignant pour l'avenir de mon frère, plus jeune que moi de quatre ans et que je pensais être en situation d'être pris comme otage si je ne soumettais pas, je me suis présenté à cette convocation. J'avais l'espérance que cela se terminerait par une simple formalité administrative et que je pourrais rapidement rentrer chez moi. Des camarades qui étaient sans attaches familiales et qui n'avaient pas de frères ni de famille proche, comme mon voisin *Goulc'han Ogor*, n'ont pas bougé de chez eux et, finalement, personne ne les a inquiétés.

À Brest, nous nous sommes retrouvés, bel et bien, prisonniers des Allemands. Nous n'y sommes pas restés longtemps et nous avons été conduits par camions vers l'église Saint-Houardon à Landerneau. Là-bas, l'évasion aurait pu être facile, car nous n'étions gardés qu'assez symboliquement. Louis Cochard de Coat-Quénan, était avec moi et nous avons été boire un verre dans un bistrot où servait

<sup>85</sup> Décédé en janvier 2016 à l'âge de 96 ans.

<sup>86</sup> Défense contre avions.

une fille Morvan de Languerc'h. Mais il y avait toujours ma crainte de nuire à mon jeune frère qui était à la maison !

Le lendemain, nous avons pris le train pour Coëtquidan, puis Compiègne où je suis resté à peu près un mois, avant d'être embarqué vers l'Allemagne.

Je fus affecté à une usine qui fabriquait des machines diverses. Elle était située à proximité de Ludwigshafen, sur le Rhin, en face de Mannheim. Mon travail consista à accomplir des tâches très variées, durant trois mois. À ma connaissance, cette usine ne fut jamais bombardée, même plus tard.

A la fin de l'hiver en 1940, on me désigna pour travailler dans une ferme à Worms. C'était une petite ville, peut-être de la taille de Landerneau, au bord du Rhin. Elle est assez proche de Neckarhausen<sup>87</sup>.

La ferme était dirigée par un contremaître nommé Bauer. Un hitlérien fanatique ! L'exploitant était absent, car il faisait partie des troupes d'occupation en France. Nous n'étions pas vraiment malheureux : nous recevions parfois des colis du pays. Nous les appelions « colis Pétain ». Je reste persuadé que, sans Pétain, le sort des Français en Allemagne aurait probablement été pire. Il est vrai que nous étions en Rhénanie. Dans l'est, les conditions de vie devaient être autrement plus dures pour les prisonniers.

En 1984, lors de vacances en Alsace avec mon beau-frère, je voulus revoir cette ferme et nous partimes vers l'Allemagne. Il n'y avait plus de ferme : elle était occupée par un peintre très gentil et serviable. Il se mit en devoir de rechercher la famille des anciens occupants de l'exploitation. Finalement il retrouva la belle-fille de la maison, qui était la veuve de mon ancien patron, l'ancien occupant en France.

Elle était accompagnée de sa fille. Un interprète fut nécessaire pour communiquer, car mon allemand était plutôt limité, ainsi que le français de nos interlocuteurs. La veuve du soldat me dit que si la France avait travaillé comme il se devait, avant la guerre, nous n'aurions jamais été en Allemagne comme prisonniers.

Il est vrai que dans cette région de l'ouest de l'Allemagne, en 1940, l'avance matérielle par rapport à la France était flagrante : toutes les fermes disposaient du courant électrique et leurs équipements agricoles étaient plutôt perfectionnés, comparés à ceux que nous utilisions en Bretagne.

Je restais deux ans dans cette ferme. J'avais comme compagnon Alexis Uguen de Lost-ar-C'hoat. Finalement mon ancien engagement dans la Marine me fit libérer beaucoup plus rapidement que les mobilisés de l'armée de terre qui étaient prisonniers. J'ai eu une chance ; mes parents avaient demandé ma libération pour la fin de mon contrat d'engagement, et elle fut acceptée. Ma démobilisation devait avoir lieu en zone libre, en France.

Je pris donc le train pour Montluçon. Le voyage dura à peu près trois semaines. C'était l'époque du débarquement des alliés à Dieppe<sup>88</sup> et ceci dut désorganiser

<sup>87</sup> Environ 50 kilomètres

<sup>88</sup> Opération « Jubilee » en août 1942.

sensiblement les transports ferroviaires ; par exemple, il y eut un arrêt de huit jours à Strasbourg.

Finalement, la gare de Montluçon fut atteinte. Je fus libéré et regagnai Plouguerneau, en zone occupée. Malgré la traversée de la ligne de démarcation, le voyage fut assez simple car je possédais tous les laissez-passer et autorisations nécessaires.

Mon frère Gabriel, *Biel*, né en 1914, n'eut pas cette chance.

Il fit dix-huit mois de service militaire dans un régiment d'artillerie à Vannes<sup>89</sup>. En 1939, il fut mobilisé et son régiment fut partiellement encerclé dans le nord. Il se retrouva prisonnier de guerre en Prusse Orientale. Il ne rentra en France qu'en juin 1945, après avoir été libéré par les Russes et passé encore plusieurs mois à travailler pour eux. Lorsqu'il rentra, le seul cadeau qu'il reçut de la part des autorités françaises fut un vieux pantalon américain. Ce n'était pas très cher payé pour toute sa meilleure jeunesse écoulée derrière les barbelés.

J'étais donc de retour à la maison en août 1942, et je repris évidemment le travail à la ferme. Cependant, je fus plusieurs fois réquisitionné par les Allemands pour des journées de travail. Elles consistaient généralement, en terrassements pour leurs défenses vers le Bourg ou en bordure de mer. Le travail se faisait sous la surveillance d'un soldat allemand et il y avait aussi un responsable français. Lorsque le travail était jugé insuffisant ou mal accompli, les Allemands désignaient un coupable au hasard, sans se soucier d'une quelconque justice. Ils procédaient d'ailleurs de la même manière lorsque j'étais en Allemagne. Le coupable était puni, souvent par une prolongation de son temps de travail.

## Louis<sup>90</sup> né à Kervolan en 1924

Du fait de la guerre, je n'ai pas été appelé à l'armée.

Cependant, en 1945, j'ai été convoqué pour une préparation militaire. Elle avait lieu une journée par semaine à Plouguerneau sous la direction d'un maître fusilier-marin. Nous y faisions beaucoup de sport et on nous apprenait à marcher au pas et à faire du maniement d'armes. J'ai aussi passé un conseil de révision à Brest.

Un souvenir m'a marqué à vie. Le 6 août 1944, un dimanche matin, nous revenions de la basse messe au Grouanec, avec mon frère Joseph et d'autres, dont Jean Boucher du Ridoun. En représailles d'affrontements meurtriers qui s'étaient produits la nuit précédente vers la carrière de Keryunoc entre la Résistance et la

<sup>89</sup> Sans doute, le 35ème RA.

<sup>90</sup> Décédé en mai 2017, à l'âge de 93 ans.

troupe d'occupation, nous fûmes pris comme otages par les Allemands et emmenés à Lannilis.

Grâce à un heureux concours de circonstances, dû aux soins prodigués par le Docteur Le Berre à des soldats allemands blessés dans un accident de motocyclette, nous fûmes libérés dans la soirée. Nous pensions vivre nos derniers instants, attendant la fusillade<sup>91</sup>.

Rentré à la maison, dans la nuit du dimanche au lundi, je me suis juré que plus jamais les Allemands ne me reprendraient vivant.

Mais Les Américains sont arrivés le jeudi suivant à Kervolan, et ce fut la Libération !

## Louis<sup>92</sup> né à Kerhuel en 1922

Etant de la classe 42, je n'ai pas fait de service militaire, mais j'ai été réquisitionné pour le STO<sup>93</sup> en 1942, quand j'ai eu vingt ans.

J'étais réfractaire à cette convocation et je me suis caché quelque temps dans une garenne de genêts. À la campagne, il n'y avait réellement aucun problème pour la nourriture. Durant ce temps, en fait pas très long, j'ai vécu sous un abri construit à l'aide d'une bache. Je ne faisais rien et je m'ennuyais vraiment. Un fois, deux soldats allemands sont passés à bicyclette dans le chemin creux qui bordait le bas de la garenne. Le bruit de leur baïonnette frappant le cylindre métallique qui leur servait de musette m'avait alerté. Ils ont passé sans s'arrêter : il ne m'ont pas aperçu, ou ils étaient peut-être plus préoccupés par une autre affaire comme le marché noir.

Ensuite, je suis parti quelques mois chez un beau-frère, et je n'y ai pas été plus inquiété. Avec le recul, je pense que les Allemands ne faisaient pas beaucoup d'efforts pour traquer les réfractaires. En fait, ils auraient facilement pu faire des pressions sur les familles, ou prendre des otages, pour nous traquer et nous récupérer.

À un moment donné, j'ai eu l'intention de rejoindre les Français libres en Angleterre. J'ai même été jusqu'au port de l'Aberwrac'h, bien décidé à partir, mais je n'ai pas réussi à trouver le moindre moyen pour embarquer et traverser la Manche et je suis donc rentré à la maison.

Je me souviens de l'arrivée des Allemands à Plouguerneau. J'avais été conduire une faucheuse pour une réparation chez un forgeron du Bourg. Nous les y avons vu arriver sur leurs side-cars et leurs motocyclettes. Ils nous ont semblé bien

<sup>91</sup> Pour les détails de cette journée tragique pour certains otages, voir « La guerre en mémoire » de Yves Bramoullé, pages 137 à 142.

<sup>92</sup> Décédé en juillet 2023 à un mois de ses cent-un ans.

<sup>93</sup> Service du travail obligatoire. Affectation de travailleurs français en Allemagne imposé au régime de Pétain par les Allemands. pour leur effort de guerre.

grands, un peu comme des hommes de la race supérieure dont on parlait à l'époque. Ils ont planté leur drapeau à croix gammée devant le calvaire de l'église, cet étendard auquel ils ont ensuite rendu les honneurs tous les matins.

Au retour à la maison, lorsque j'ai raconté à mon père le spectacle auquel je venais d'assister, il m'a semblé complètement abattu, découragé et peut-être pas vraiment surpris. Il était en train de faucher du trèfle et il m'a dit : « Rentrons à la maison ». Nous n'avons pas repris le travail ce jour-là !

Mon père avait été interné en Allemagne pendant quatre ans, durant la guerre de 1914-1918. Il avait été fait prisonnier au tout début de la guerre, avec toute son unité<sup>94</sup> encerclée à Maubeuge<sup>95</sup>.

Au début de sa captivité, il travailla dans une fonderie à Dortmund, en Westphalie. C'était un travail très pénible, à cause de la chaleur. Au bout de quelques mois, des agriculteurs furent recherchés pour travailler dans des fermes, sans doute pour remplacer des mobilisés. Il se porta naturellement volontaire et trouva des conditions de captivité plus acceptables.

Dans sa famille, ils furent quatre frères mobilisés et, par chance, les quatre revinrent. Après la guerre, l'un d'eux fut secrétaire de mairie à Plouguerneau, puis à Lannilis. Il avait fait des études plus poussées que ses frères !

À Kerhuel, finalement l'Occupation entre 1940 et 1944 s'est assez bien passée. Malheureusement, il y a eu des drames épouvantables, comme la mort de Jean-Marie Kérandel que nous connaissions bien.

En début d'après-midi de juin 1940, je vis un avion allemand passer en rase-mottes au-dessus du village. Il venait de la direction de Brest, puis il s'est écrasé quelques kilomètres plus loin, vers Lann-ar-C'haradec entre Saint-Quénan et le Grouanec.

On m'a raconté que les gens qui sont arrivés sur place ont demandé aux aviateurs allemands d'ôter leurs bottes. L'un d'eux avait un poignard et il a été frappé de coups de bottes en pleine figure. Peu de jours plus tard, après l'arrivée des Allemands à Plouguerneau, il y eut une enquête suivie de l'arrestation de Jean-Marie Kérandel et de quelques autres dont Jean Balcon du Leuré. Tous les deux ont été emmenés à Brest et jugés. Jean-Marie Kérandel a été fusillé et Jean Balcon déporté dans un camp de travail en Allemagne, d'où il est revenu en 1945<sup>96</sup>.

A la Libération, j'ai vu les Américains passer sur la route de notre village. Le lendemain une autre colonne que nous pensions être également américaine est passée. Les gens se sont mis à l'acclamer. Malheureusement c'était un convoi allemand qui venait de la région de Saint-Pol et allait vers Brest<sup>97</sup>. Tout ceci aurait pu fort mal finir, comme à Plouvien où des Allemands en retraite se sont vengés à cause d'une telle méprise.

<sup>94</sup> Il s'agissait du 32ème RIC, régiment de réserve du 2ème RIC de Brest, entièrement capturé à la fin du siège de la place-forte de Maubeuge. Les Allemands y firent prisonniers plus de 40000 soldats français.

<sup>95</sup> Siège et bataille de Maubeuge du 27/08 au 08/09/1914, puis capitulation, où l'héroïsme de la Troupe ne pourra jamais être mise en cause. Voir « Le gâchis des généraux » de Pierre Miquel (Plon-2001) pages 82 à 99.

<sup>96</sup> Pour les détails de cette journée tragique pour certains otages, voir « La guerre en mémoire » de Yves Bramoullé, pages 137 à 142.

<sup>97</sup> Il s'agit probablement d'éléments de la 266ème DI, dont parlent Roland Bohn dans « Chronique d'hier », tome 1, pages 258 à 277, et Yves Bramoullé dans « La guerre en mémoire », page 147

## Jean-Marie<sup>98</sup> né à Saint-Cava en 1934

J'ai l'impression que, finalement, pour nous la vie se déroula assez normalement durant toute la guerre. La nourriture ne faisait pas vraiment défaut car beaucoup de gens exploitaient des petites fermes entre lesquelles il y avait un phénomène d'entraide bien développé.

Quand ils se rendaient au moulin situés vers le Traon pour y moudre leur grain, les paysans de Lilia faisaient en sorte d'emprunter les plus petits chemins pour éviter la grand-route. La raison était bien sûr de moins risquer une rencontre avec des Allemands.

En fait, ils craignaient de se faire confisquer le grain ou la farine, ou d'avoir d'autres ennuis comme être accusés de marché noir, car il arrivait naturellement qu'ils ne soient pas en règle avec l'ordre établi qui rendait obligatoire les laissez-passer distribués au compte-gouttes, et d'autres tracasseries administratives.

Mais je fus aussi témoin d'actions de guerre qui, heureusement, furent rares ! Un jour l'aviation anglaise a bombardé un bateau allemand qui était en travaux dans l'Aber-Wrac'h. Le navire a été détruit, mais de nombreux projectiles sont tombés sur Saint-Cava et à proximité.

Les Allemands avaient construit de nombreux ouvrages sur l'île aux Américains et l'île Wrac'h. Ils étaient nombreux sur ces îles. Quand ils sont partis, des munitions non explosées et d'autres engins dangereux y pullulaient.

L'île Wrac'h a été déminée par une quinzaine de jeunes de Lilia, dont je faisais partie, à leur propre initiative et par jeu. Cette action était évidemment en désaccord complet avec les parents, ou à leur insu. Heureusement, il n'y a pas eu d'accident.

En revanche, sur l'île aux Américains<sup>99</sup>, un enfant a eu une main arrachée, au cours d'un de ces jeux dangereux<sup>100</sup>.

Les parents ont alors décidé de combler les entrées des ouvrages à risques. Sur l'île aux Américains, il y avait, notamment, une réserve à torpilles protégée par une grande dalle de béton. Son accès a été bouché, mais les torpilles y sont peut-être toujours !

<sup>98</sup> Décédé en août 2020 à l'âge de 86 ans.

<sup>99</sup> Surnom d'Enez Terc'h à cause de son utilisation comme base d'hydravions par les Américains, durant quelques années à partir de 1917.

<sup>100</sup> René Cousquer, futur secrétaire de la mairie de Lilia.

## Anne-Marie<sup>101</sup> née au Dreinoc en 1925

Je me souviens fort bien du jour de la déclaration de la guerre.

Le tocsin avait sonné en début d'après-midi. Je marchais sur le talus du chemin du *vali*<sup>102</sup> en direction de *Ty-Nevez* situé à environ un kilomètre du Dreinoc. J'y apprenait la couture auprès d'Angèle Nicolas qui était couturière. J'étais venue prendre mon repas de midi à la maison et, à l'époque, la crête des talus était souvent utilisée comme sentier à cause du mauvais état des chemins.

Cet après-midi du début septembre 1939, le temps était superbe et calme. Le tocsin tinta à un clocher puis, presque au même instant, on a entendu toutes les cloches des églises paroisses environnantes. C'était très impressionnant.

Le grand malheur que nous pressentions depuis quelque temps était finalement arrivé !

Dès que l'Occupation arriva vers le début de l'été 1940, nous eûmes l'habitude de voir des Allemands. Ils sont venus plusieurs fois à la ferme pour réquisitionner des animaux. De plus, de temps en temps, les hommes devaient également aller travailler pour eux : par exemple, faire du terrassement ou aller charroyer du charbon depuis Brest. Je ne sais pas s'il y avait une règle quelconque pour les réquisitions de bêtes ou de travailleurs. Elles se faisaient sans doute à tour de rôle, ou selon les moyens des cultivateurs.

À partir d'une certaine époque, peut-être à cause de la Résistance, il était interdit de circuler à vélo. Nous avions caché les nôtres et, heureusement, nous possédions une voiture à cheval. Ceci a beaucoup facilité nos déplacements.

Une fois, nous fûmes vraiment inquiets car un événement qui aurait pu très mal se terminer, se produisit. Nous avions trouvé un parachute dans un de nos champs à proximité de la ferme. Il est resté au moins huit jours à son emplacement avant que nous n'ayons osé y toucher. C'était un parachute probablement d'origine anglaise, mais il n'y avait aucune trace de l'homme qui s'en était servi. Finalement nous nous sommes décidés à le ramasser et nous l'avons caché.

Quelques jours plus tard, des soldats allemands sont arrivés et ils ont encerclé la ferme. Ils fouillèrent la maison et toutes les dépendances. Nous avons eu une belle chance, car ils ne se sont pas intéressé à l'une des granges. Je pense qu'on aurait pu avoir de très graves ennuis s'ils avaient découvert ce parachute.

Par la suite son excellent tissu, qui ressemblait à de la soie, nous a beaucoup servi pour confectionner des pièces de vêtements, comme des chemises, des soutien-gorges, des culottes et autres...

<sup>101</sup> Décédée en avril 2021.

<sup>102</sup> Ancien voie de l'ancien réseau routier, devenu un chemin d'exploitation. Il est plusieurs fois mentionné dans des aveux des 16 et 17èmes siècles et dans le cadastre napoléonien de 1840. Le chemin que mentionne Anne-Marie faisait partie de l'ancienne voie qui reliait Coatquenan au bourg de Kernalis, en passant par Kerkaven puis Dourig-Pellan.

En août 1944, à la Libération, un groupe de soldats russes déserteurs de l'armée allemande<sup>103</sup> se lavaient et se rasaiient au lavoir de Kerfaven. Ils souhaitaient se rendre aux Américains. Malgré le problème des langues, François Talec<sup>104</sup> de Lanven, qui n'avait peur de rien, les conduisit vers Plouguerneau, ou Le Grouanec, où les Américains les firent prisonniers.

En 1945, avec les familles du village voisin de Kerfaven, nous nous réunissions régulièrement pour réciter des prières en faveur du retour des prisonniers de guerre en Allemagne. Un soir, nous étions en train de prier chez Roudaut, et brusquement la porte s'ouvrit. C'était le retour d'Yves Roudaut, parti depuis 1940. Il avait trouvé un moyen à la sortie de la gare de Brest pour le ramener jusqu'au Diouris, à un kilomètre de Kerfaven.

Il retrouvait sa famille, dont sa femme et son fils, desquels il était séparé depuis plus de cinq ans !

### **Yves<sup>105</sup> né à Odevez en 1935 demeurant à Kerdelant en 1940**

Je n'avais que cinq ans et je n'ai qu'un petit souvenir de l'arrivée des Allemands en 1940 : c'était un convoi de véhicules, avec des motos et des camions, qui passait devant Kerdelant. Nous nous sommes cachés derrière un mur car ils nous faisaient peur : nous étions si peu habitués à voir passer des véhicules à moteur, même sur une route départementale.

Plus tard, dans notre maison à Kerdelant, ils ont réquisitionné la moitié de l'étage et huit soldats ont dormi là pendant quelque temps.

La ferme de Kerhabo, que j'ai achetée plus tard, était tenue à l'époque par mon parrain. Il était prisonnier en Allemagne et c'était François Salaun, dit *ar c'har goat* car il était amputé d'une jambe suite à un accident, qui faisait fonctionner l'exploitation.

À la Libération, j'ai vu un car qui passait avec des soldats allemands à l'intérieur. On a dit qu'ils avaient été faits prisonniers vers le Traon et qu'on les conduisait vers Landerneau, à la gare pour prendre le train.

<sup>103</sup> Peut-être des restes de l'armée transfuge de Vlassov.

<sup>104</sup> Engagé dans l'armée en 1945, le sergent-chef Talec disparaîtra prisonnier du Vietminh, au Tonkin, en novembre 1953.

<sup>105</sup> Décédé en février 2024.

## Eugène<sup>106</sup> né à Lilia en 1918

J'ai travaillé avec mon père sur la côte durant cinq ans. Un de mes frères était déjà dans la Marine nationale et j'ai demandé à mon père si je pouvais délaisser la pêche pour m'engager à mon tour. Il a été ravi, peut-être en pensant à la prime d'engagement de son fils qu'il allait toucher. À cette époque, en effet, les parents touchaient les primes d'engagement de leurs enfants célibataires.

Je me suis donc engagé en 1935 dans la Marine et j'ai été affecté à l'école des matelots-manceuvriers à Brest. Mon père a touché une prime de cinq cents francs, ce qui devait être une belle somme pour lui !

Ce cours de manœuvreur durait six mois et se tenait sur les anciens voiliers *Geydon*, *Armorique* et *Trémintin*. Ils étaient mouillés en bas de l'École navale, à la place de l'actuelle base sous-marine.

Durant ce cours, j'étais à la peine en théorie, mais en pratique j'en faisais souvent voir aux instructeurs. Nous étions quatre-vingt-dix-huit matelots, dont Thomas Cabon et Bi Salaun de Lilia. Je fut classé deuxième à la sortie du cours.

Grâce à mon rang à l'examen de sortie, j'étais dans les prioritaires pour choisir mon affectation. Je suis passé devant l'Officier des équipages Le Verge, un homme de Landéda. J'ai souhaité embarquer sur le torpilleur T 63<sup>107</sup> *Mistral*, tout simplement parce que mon frère était sur ce bateau. Mais cela me fut interdit car le règlement en vigueur imposait qu'il n'y ait jamais deux marins d'une même famille sur une même unité.

L'Officier des équipages m'a donc conseillé de choisir la *Jeanne d'Arc* pour voir du pays, et j'ai embarqué sur ce navire<sup>108</sup> le 6 juillet 1936, comme matelot gabier. Le travail consistait en manœuvres, matelotage et d'autres activités « pont ».

Nous avons appareillé de Brest en septembre 1936 pour la croisière des élèves de l'École Navale. Le commandant était le capitaine de vaisseau Latham<sup>109</sup>. La campagne s'est déroulée entièrement en Atlantique : Portugal, Casablanca, Dakar, Brésil, Antilles, États-Unis, puis retour en Europe par les Açores, l'Angleterre, la Norvège, l'Allemagne et enfin Brest. J'ai passé l'Équateur pour la première fois, le 7 novembre 1936 et j'ai eu droit ce jour-là, au baptême de « la ligne ».

En escale, nos sorties étaient très réglementées. On visitait tout ce qui pouvait être intéressant dans les pays où on arrivait. Il y avait des excursions, organisées sans doute assez longtemps à l'avance.

À l'époque une campagne durait neuf mois, jour pour jour. Nous fumes donc de retour à Brest en juin 1937.

<sup>106</sup> Décédé en septembre 2014 à l'âge de 96 ans.

<sup>107</sup> *Mistral* : torpilleur de haute mer du type « Bourrasque ». - D : 2060 tonnes – L : 106m – V : 32 noeuds – 1927~1950.

<sup>108</sup> *Jeanne d'Arc* : croiseur école - 1931~1964 - D : 6500 tonnes - 170 x 17,70 x 6,50 mètres – 32500 ch, 25 noeuds.

<sup>109</sup> Commandant de la *Jeanne d'Arc* du 01/09/1935 au 01/09/1937.

A la fin de chaque campagne, on nous donnait un album qui était un peu un livre récapitulant la croisière. J'ai conservé les albums de ma deuxième et de ma troisième campagne. Je regrette beaucoup que je ne possède plus celui de ma première campagne.

En fait, presque vingt ans plus tard, quand j'étais sur le *Tourville* comme instructeur-manœuvrier des élèves de l'École navale, j'avais comme apprenti un jeune Merveilleux du Vigneaux dont j'avais connu le père avant-guerre. J'ai eu le malheur de lui en parler et il m'a demandé de lui prêter l'album, peut-être pour reproduire une quelconque photo. En tous cas, je n'ai jamais revu l'album, et c'est la raison pour laquelle je n'ai plus rien de ce qui me rappelle ma première campagne sur la *Jeanne d'Arc*. Peut-être à cause de cela, je ne garde pas un très souvenir de ce fils Merveilleux du Vigneaux<sup>110</sup>.

Pour la campagne 1937-1938, nous avons fait le tour du monde par le Pacifique Sud. Le commandant était le capitaine de vaisseau Auphan, futur amiral<sup>111</sup>.

Nous sommes partis de Brest le 4 octobre 1937 pour Bizerte en Tunisie, puis nous avons passé le Canal de Suez. Nous avons ensuite fait escale à Djibouti, Colombo et Singapour. Nous avons ensuite rejoint l'Indochine, où il y eut quatre escales: la baie d'Along au Tonkin, Tourane, Port-Dayot<sup>112</sup> et Saïgon. Bao-Daï, empereur d'Annam, est venu à bord à Tourane<sup>113</sup>. Les escales duraient généralement de quatre à sept jours, mais à Saïgon, nous sommes restés douze jours. En fait, nous étions plus souvent en escale qu'à la mer.

Après l'Indochine, nous sommes partis pour Bali, puis l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Calédonie et les îles françaises du Pacifique : Tahiti, Bora-Bora, les Marquises. Nous avons passé le Canal de Panama, puis il y eut deux ou trois escales aux Antilles et, finalement, Casablanca au Maroc. Nous sommes revenus à Brest le 2 juillet 1938.

En principe, une affectation sur la *Jeanne d'Arc* durait le temps de deux campagnes consécutives. Pour ma part, je me plaisais beaucoup sur ce bateau et j'étais bien apprécié par le bosco<sup>114</sup>, mon chef direct. En fin de compte, après l'accord du lieutenant de vaisseau Le Pitré, chef du service de manœuvre, puis le capitaine d'armes, puis le commandant en second, je fus accepté pour une troisième campagne sur la « *Jeanne d'Arc* ». Albert Normand, dit *Albert ar Pagan* de Saint-Michel bénéficia du même privilège.

Les membres de cette famille étaient affublés de ce surnom, car leurs parents ou leurs ancêtres étaient peut-être originaires du pays pagan, Kerlouan ou Plounéour-Trez. Avec Albert, quand nous étions à Plouguerneau pour vingt-quatre heures de permission, la plupart du temps nous séjournions soit à Saint-Michel chez ses parents, soit à Lilia chez les miens. Il était un peu traditionnel

<sup>110</sup> Il s'agit peut-être de Régis Merveilleux du Vigneaux (1933-2016), entré à L'école Navale en 1953, futur commandant de la *Jeanne d'Arc* du 15/05/1981 au 05/07/1983, puis préfet maritime à Brest.

<sup>111</sup> Gabriel Auphan (1884~1982) - Commandant de la « *Jeanne d'Arc* » du 01/09/1937 au 05/05/1939 – Secrétaire d'état de la Marine de Vichy en 1942 – Jugé et condamné après la Libération, puis réintégré dans ses droits.

<sup>112</sup> De nos jours : Qui-Nhon.

<sup>113</sup> De nos jours : Da-Nang.

<sup>114</sup> Maître d'équipage. Sur un navire, un bosco dirige le personnel chargé du service « Pont » (manoeuvriers, gabiers...).

que les gens de Lilia et de Saint-Michel ne s'estimaient pas beaucoup, mais ce n'était pas notre cas car nous étions vraiment copains.

Avec, une fois de plus, le capitaine de vaisseau Auphan, nous appareillâmes de Brest le 5 octobre 1938 pour Casablanca, Dakar, Freetown, Conakry, Fort-de-France, Rio-de-Janeiro, Santos, Buenos-Aires, Montévidéo, les îles Falklands, le Détrict de Magellan, le Chili, le Pérou, puis le Canal de Panama, de nouveau Fort-de-France et Dakar, puis Brest le 5 juillet 1939.

Dès l'arrivée à Brest, je fus débarqué de la *Jeanne* et affecté au 2<sup>ème</sup> dépôt à Recouvrance, situé vers la rue de Saint-Malo, la rue « chaude » de Brest à l'époque. Peu de temps après, je fus versé à la DP<sup>115</sup> située vers la grande grue.

Au début de la guerre, en septembre 1939, le commandant de la DP, un nommé Bastard, me convoqua et me dit : « Vous venez de la « Jeanne d'Arc », vous allez commander le remorqueur R3 ». C'était un remorqueur du port de Bordeaux qui avait été réquisitionné par la Marine. J'avais vingt-et-un ans.

Notre travail consistait en ravitaillements divers des navires de l'escadre de Brest. Parfois, nous allions chercher des munitions à la poudrerie Saint-Nicolas, vers Kerhuon. A bord, l'équipage était surtout composé de marins mobilisés. Beaucoup d'entre eux auraient pu être mon père. Un jour, un nommé Henri Kerloch, dans le civil marin-pêcheur originaire du Cap Sizun, me fit la remarque qu'il était commandé par un blanc-bec. Je lui répondit : « Tu as raison ». Et l'affaire s'arrêta là. Nous surnommions les gens du Cap les *beg ar pich*<sup>116</sup>, car la plupart d'entre eux étaient pêcheurs et habillés de tenues rouges quand ils étaient au travail dans le civil. Mais, dans l'ensemble, l'ambiance était plutôt bonne.

Un jour de décembre 1939, le premier-maître fourrier, secrétaire de la DP, me dit qu'un père de famille avait été désigné pour une campagne. Apparemment, il n'était pas vraiment volontaire, et j'ai dit au premier-maître : « Je prends sa place ! » car j'étais célibataire et, donc, sans réelles attaches familiales. Mais le Commandant Bastard ne voulait pas en entendre parler. Mais il m'a quand même dit : « Si tu veux vraiment partir, repose campagne ». C'est ce que j'ai fait !

Quelques jours plus tard, un vendredi, le Commandant me convoque et me dit que le mardi suivant, je quitterai la DP pour embarquer sur le ravitailleur d'escadre *Lot*<sup>117</sup> le 18 décembre 1939, en subsistance. Sur ce navire, j'étais donc embarqué comme passager et j'y retrouvai mon camarade de Saint-Michel : *Albert ar Pagan*.

Quelques semaines plus tard, nous avons embarqué sur le *El-Djézaïr*. Sur ce navire où j'ai rejoint Yves Paul de Kéridaouen, il y avait une vedette dont j'étais le patron. Un soir, le 15 janvier 1940, nous avons appareillé de Brest pour une destination secrète et, par conséquent, inconnue pour nous les hommes

<sup>115</sup> Direction du Port.

<sup>116</sup> Traduction probable : « le bout du phallus ».

<sup>117</sup> *Lot* : pétrolier ravitaillleur de 9300 tonnes, mis en service en 1939.

d'équipage. Quelque heures après le départ, dans la nuit noire, nous avons aperçu un éclat de lumière toutes les cinq secondes sur notre tribord. C'était donc le phare de l'île Vierge que nous connaissions bien et nous savions désormais que nous faisions route vers la Manche.

Nous avons passé le Pas-de-Calais et nous sommes retrouvés en Écosse, à Scapa-Flow je crois, mais je ne suis plus sûr du nom du port. En tous cas, il y avait un important rassemblement de navires, comprenant des paquebots réquisitionnés. Un groupe était commandé par l'amiral Cadart qui était embarqué sur l'*El-Djézair*<sup>118</sup>.

Et nous sommes partis pour Narvik, en Norvège !

Quelques jours plus tard, nous étions arrivés au large de la côte norvégienne. Un jour l'amiral me fait appeler et me dit : « Vous voyez la tache blanche là-bas ? Eh bien ! mettez la vedette à l'eau, faites cap dessus et pénétrez dans le fjord ». Je n'étais pas très rassuré, car j'ignorais totalement ce que j'allais y trouver et surtout comment y pénétrer. Heureusement, je suis tombé sur un chalutier qui rentrait dans le fjord. Je me suis dit : « Je vais le suivre et on verra bien ». On entendait des bruits de moteurs d'avions. Au bout de cinq cents mètres environ, un bombardier allemand a attaqué le chalutier et a largué une bombe qui est tombée à côté et qui n'a causé qu'une énorme gerbe d'eau.

Finalement, j'ai identifié l'endroit où je devais me rendre et nous avons accosté à Narvik. La ville était fréquemment bombardée par les Allemands et déserte par la plupart de ses habitants. Des magasins étaient à l'abandon. Un jour, dans l'un d'entre eux, j'ai trouvé des rasoirs « Solingen », une marque allemande, qui ont avantageusement remplacés mon habituel rasoir-couteau.

Nous sommes restés à quai plusieurs jours à Narvik ; nous étions en attente d'ordres. Tous les matins, suivant le règlement, nous avions droit à une ration de tafia. Ce n'était pas très bon, mais on l'appréciait quand même, car il faisait très froid. À terre, les Chasseurs alpins et la Légion étrangère se battaient contre les Allemands.

Un matin, une fille nous demande la raison pour laquelle nous étions là. Je ne sais plus la réponse qu'on lui a faite. En tous cas, elle nous a proposé du lait chaud qu'elle avait dans un pot. Nous avons évidemment accepté et nous y avons mélangé notre tafia. Nous avons trouvé cela très bon et fort efficace pour lutter contre le froid.

Suite à cela, presque quotidiennement, nous recevions la visite d'une fille, jamais la même, qui venait nous proposer du lait que nous acceptions bien sûr sans arrière-pensée. Un matin, au bout d'une dizaine de jours, est apparu un capitaine de la Légion qui nous a demandé si nous donnions des renseignements à quelqu'un. Évidemment, nous n'avons rien compris rien à ce qu'il nous avait dit !

<sup>118</sup> Il y avait, entre autres, les paquebots rapides des lignes d'Agérie reclassifiés croiseurs auxiliaires : *Ville d'Oran* (X05), *El Mansour* (X06), *El Djézair* (X17) et *El Kantara* (X18) – Source: Jean Lassaque « Guerre Navale en Norvège » (Editions du Gerfaut – 2003).

Un peu plus tard, vers dix ou onze heures, il revient et tombe sur une fille qui arrivait avec son pot de lait. Il lui parle quelques instants, puis il l'abat d'un coup de pistolet en pleine tête.

Selon ses dires, ces filles étaient toutes des espionnes allemandes !

Plus tard, peut-être au début mai 1940, devant Namsos, nous protégions les paquebots réquisitionnés pour rembarquer les troupes qui évacuaient la Norvège devant l'avance allemande. Le contre-torpilleur X 111 *Bison*<sup>119</sup> a reçu une bombe d'avion et a fini par couler. L'*Affridi*<sup>120</sup> un torpilleur anglais qui tentait de repêcher des survivants, et surtout des cadavres, a été coulé à son tour moins de deux heures plus tard.

Avec les troupes rembarquées en fin de mai 1940, nous avons fait escale à Greenock, en Ecosse. Beaucoup de marins de commerce ou de la pêche embarqués sur l'*El Djézair* connaissaient Greenock. Ensuite, nous sommes repartis pour Brest où nous avons débarqué les troupes rapatriées de Norvège. C'était en juin 1940.

Nous sommes restés à Brest durant trois jours, pour embarquer une partie de l'or de la Banque de France et nous avons appareillé le 18 juin dans l'après-midi pour Casablanca. Nous n'y avons passé qu'une nuit, puis nous sommes repartis pour Dakar pour y débarquer le matériel et l'or.

Les navires réquisitionnés ont été désarmés à Dakar. Un jour, avec l'amiral Cadart, dont j'étais toujours le patron de la vedette, nous sommes partis voir le *Richelieu*<sup>121</sup>, sur lequel étaient embarqués René Ogor et Yves Nicolas de Lilia. Le *Richelieu* avait été attaqué par les Anglais le 8 juillet 1940 et il avait reçu une torpille d'avion. Il avait une déchirure de onze mètres dans la coque et il y avait du mazout sur l'eau. Comme il n'y avait pas de bassin assez grand à Dakar pour mettre le navire en cale sèche, la brèche avait été colmatée à l'aide d'un grand paillet<sup>122</sup>.

En septembre 1940, à Dakar, la Marine avait demandé des volontaires pour les sous-marins. J'étais toujours sur l'*El-Djézair*. J'avais un peu marre d'être sur un navire désarmé et je me suis porté volontaire. J'ai donc embarqué sur le *Bévéziers*<sup>123</sup> et lors de mon arrivée à bord, le Commandant me demande : « Vous avez déjà gouverné avec des manettes ? ». Je lui répondit : « Oui, sur la *Jeanne d'Arc* ». Cela l'a peut-être rassuré, mais je n'avais réellement aucune expérience en la matière !

Le 23 septembre 1940, nous avons appareillé de Dakar avec le *Bévéziers* : une impression étrange que d'être enfermé dans un sous-marin.

<sup>119</sup> *Bison* : contre-torpilleur construit à Lorient en 1930 – 2700 tonnes, 35 nœuds – 109 morts et disparus dans son naufrage le 3 mai 1940

<sup>120</sup> *Affridi* : destroyer de 2500 tonnes, 36 nœuds – mis en service en 1938 – Environ 80 disparus dans son naufrage, dont 30 survivants du *Bison*.

<sup>121</sup> *Richelieu* : cuirassé construit à Brest (achevé à 97 % en 1940) – 43000 tonnes, 32 nœuds – Remis en état et modernisé aux USA en 1943. Démoli à La Spézia en 1968.

<sup>122</sup> Sorte de natte à base de cordages, utilisée pour obturer une voie d'eau due à une brèche dans la coque d'un navire.

<sup>123</sup> *Bévéziers* : sous-marin de la classe des 1500 tonnes lancé en 1935. Coulé par la Marine anglaise vers Diégo-Suarez en mai 1942.

Parvenus au large de Gorée, nous étions à immersion périscopique et la mer était d'huile. Nous avons aperçu au moins trente navires anglais et d'autres des FNFL<sup>124</sup> qui se préparaient à attaquer Dakar pour s'en emparer<sup>125</sup>.

Immédiatement, nous avons été mis aux postes de combat et le Commandant a transmis à l'officier torpilleur avant : « Paré à faire feu ». Ce jeune officier, sans doute très fébrile a immédiatement actionné les manettes de lancement de deux torpilles, et elles sont parties. Sans doute par hasard, au moins l'une d'elles a fait mouche sur le cuirassé anglais *Resolution*<sup>126</sup>. Il y avait un autre cuirassé : le *Barham*, je crois. Je ne sais pas si nous l'avons touché lui aussi, mais finalement la flotte d'invasion s'est retirée.

Après cette action d'éclat, des projectiles sont tombés non loin du *Bévéziers*. Ils ont provoqué une extinction totale des lumières et de toutes les machines à bord du sous-marin. C'est une impression très étrange que de se trouver sous l'eau, dans le noir et dans un silence total. Soudain, la lumière et l'énergie sont revenus et le Commandant en a profité pour se mettre à l'abri, d'abord sous un cuirassé anglais, puis sous le *Commandant Bory*, un aviso des FNFL.

A la suite de cette aventure en Afrique de l'ouest, nous sommes partis vers les îles Canaries, puis finalement nous avons fait demi-tour pour revenir à Dakar. Avant l'arrivée au port, le Commandant me demande : « Pour votre première plongée, vous n'avez-vous pas eu peur, lors de l'attaque du cuirassé ? ». Je lui ai répondu : « Non, je pensais qu'on nous étions en train de nous échouer sur un banc de sable ».

De retour à Dakar, j'ai revu l'amiral Cadart, qui me connaissait bien, et il me demanda si je voulais rentrer en France par le *Terrible*, car ce navire escalait à Dakar avant de rentrer à Toulon. Je lui ai répondu que je n'étais pas intéressé par ce retour, car la France était occupée par les Allemands<sup>127</sup>.

J'embarquais donc sur un autre navire, le *France III*. C'était un bateau dont je ne me rappelle plus vraiment les dimensions. Il faisait moins de cent mètres de long. Avant la guerre, c'était un navire stationnaire entre Dakar et Natal, au Brésil, chargé d'assurer la sécurité ou la récupération des hydravions qui faisaient le transport du courrier. Il n'avait pas de cales, et ce n'était donc pas un navire de commerce. La plus grande partie de l'équipage était composée de civils, et la plupart étaient africains. Lors de mon séjour à bord, les principales missions ont consisté à convoyer et à escorter des caboteurs entre Dakar et les autres ports de la côte d'Afrique. Je suis resté sur ce navire jusqu'au mois d'avril 1942 quand j'ai été désigné pour Toulon. Je suis rentré en France comme passager sur la *Garonne*<sup>128</sup>.

<sup>124</sup> Forces navales françaises libres.

<sup>125</sup> Opération « Menace » du 23 au 25/09/1940. Elle se termina par un échec pour la marine anglaise et leurs alliés des FNFL.

<sup>126</sup> *Resolution* : cuirassé anglais de 33500 tonnes en service de 1916 à 1944. Réparé aux USA après son torpillage à Dakar. Démoli en 1948.

<sup>127</sup> En fait, à cette époque, Toulon était toujours en zone libre

<sup>128</sup> Construit comme *Lucellum* britannique en 1912, acheté par la Marine Nationale en 1913. Présent à Toulon, le 27/11/1942. Sabordé par les Allemands le 20/06/1944 pour bloquer une des passes. Démoli en 1946 – 5200 tonnes, 11 nœuds.

Après l'arrivée de la *Garonne* à Toulon, le 8 mai 1942, j'ai passé quelques jours au dépôt, puis je fus affecté sur le *Dupleix*<sup>129</sup>, un croiseur lourd, le 12 mai 1942. Je n'ai jamais navigué avec ce navire. Il est resté à quai jusqu'à son sabordage en novembre 1942.

À l'arrivée des Allemands dans le port de Toulon, avec mes camarades, je fus retenu comme prisonnier des Allemands au Pont-du-Las. Finalement, nous fûmes rapidement libérés et démobilisés de la Marine le 23 décembre 1942. Je suis rentré à Plouguerneau après un voyage de trois jours en train, par un voyage qui, malgré sa lenteur, se déroula sans incident.

Dès mon retour, jusqu'à 1944, j'ai repris la pêche à Lilia puis j'ai rejoins le groupe des FFI<sup>130</sup> de Plouguerneau. Dans ce groupe, il y avait plusieurs jeunes de Lilia, comme les frères Lucien et Eugène Balcon, Laurent Balcon et d'autres. Il y avait beaucoup de marins : certains démobilisés à cause du sabordage de la flotte de Toulon et d'autres qui étaient marins-pêcheurs. Notre chef et instructeur était Yves Le Roux, mari de Marie-Anne Saintoux. C'était un ancien premier-maître électricien de la Marine. Nous avions comme refuge une ancienne carrière située vers Le Cosquer.

Je me rappelle d'un jour où Yves Le Roux nous apprenait à tirer au pistolet. Une balle est partie car le revolver était chargé. Sans doute l'ignorait-il ? En tous cas, il a appuyé sur la gâchette au mauvais moment et le coup est parti, le blessant à un doigt. Le Docteur Guéguen, futur maire de Plouguerneau, a été appelé et est venu dans la carrière pour le soigner. Quand il a vu la blessure, il a dit « Ah les sales Boches ! », alors que les Allemands n'avaient rien à voir avec la blessure. Mais il l'ignorait certainement.

Je suis resté environ trois mois dans les FFI.

Le 17 novembre 1944, je fus convoqué au BMR (Bureau Militaire Régional) de Landivisiau, et affecté à un dépôt qui se trouvait vers la Forêt-Landerneau. Quatre jours plus tard, le 21 novembre, on me désigna pour partir en Indochine en 1945.

Après mes quelques semaines au BMR, un officier gaulliste venant des FNFL embarqué sur une vedette américaine basée à la Forêt-Landerneau, fit savoir au commandant de la base qu'il recherchait un quartier-maître de manœuvre-voilier disponible. Par hasard, j'étais présent au bureau et quelqu'un a dit que j'étais l'homme qu'il fallait. Et j'ai donc embarqué sur la vedette américaine en février 1945, ce qui m'a évité l'Indochine. Pour cette fois !

Après avoir débarqué de cette vedette, j'ai été désigné pour la « Police de la Navigation » à Rouen. Là-bas, j'étais embarqué sur une vedette nommée *La Brestoise* et notre travail consistait à donner les laissez-passer aux cargos qui entraient au port.

<sup>129</sup> *Dupleix* : croiseur de 2ème classe de 10000 tonnes – Lancé en 1930, sabordé à Toulon le 27 novembre 1942.

<sup>130</sup> Forces Françaises de l'Intérieur

En septembre 1945, j'ai été affecté sur le baliseur *Cigogne 288* qui assurait la police de la navigation du port du Havre. Nous étions basés à l'ancienne base sous-marine allemande et mon travail était presque essentiellement la voilerie.

Au bout d'un mois, je me suis retrouvé au Centre de Dragage de Dieppe pour m'occuper encore de voilerie et de casernement.

En janvier 1946, j'ai embarqué sur le *dragueur de mines n° 363* basé à Ouistreham. Nous étions à quai toutes les nuits. Dans la journée, nous localisions et participions à la destruction des mines, restes du Mur de l'Atlantique et du débarquement de Normandie.

La carrière d'Eugène se poursuivit dans la Marine nationale sur des navires divers durant près de vingt ans : transport *Île d'Oléron*<sup>131</sup>, embarcations de débarquement *LCT* et *LCM*<sup>132</sup>, croiseur *Tourville*<sup>133</sup>, instructeur de manœuvre et voilerie pour des élèves-officiers... Il fit un séjour de deux ans en Indochine, puis fut affecté en Algérie ce qui le fit participer à l'expédition de Suez en 1956. Son dernier embarquement fut sur l'escorteur rapide *Le Corse*<sup>134</sup>, comme bosco. Il termina sa carrière à terre à la base des sous-marins de Keroman à Lorient. Quand il fit valoir ses droits à la retraite en 1964, il était premier-maître bosco.

Devenu retraité de la Marine nationale, il fit construire un bateau de huit mètres chez Théophile Le Got et se remit à la pêche côtière qu'il avait déjà exercée trente ans auparavant avec son père *Saïk Mari Vraz*. Sa zone de pêche se situait au large de l'île Vierge et il eut parfois d'autres occupations comme le ravitaillement des gardiens du phare et, occasionnellement, quelques transports de passagers désireux de visiter l'île. Il pratiqua la pêche jusqu'à 1983 ou 1984. Il était inscrit maritime depuis cinquante-quatre ans quand il cessa ses activités professionnelles.

C'était, paraît-il, un record dans le Quartier de Brest. Comme il fut aussi le plus âgé de l'association des Officiers Mariniers de Plouguerneau et des Anciens Combattants !

Veuf depuis quarante ans, il est mort en 2014. Il venait d'avoir quatre-vingt seize ans et demeurait toujours dans sa petite maison à côté de l'ancienne école des Pêches de Lilia.

## Pierre<sup>135</sup> né à Keridaouen en 1934

J'ai commencé ma scolarité à l'école "Sainte-Thérèse", à quatre ans. Ensuite, j'ai rejoins l'école "Michel Le Nobletz" en 1940. Elle était partiellement occupée par les Allemands. Entre autres, ils avaient installé leur cuisine sous le préau.

Je me souviens du jour où tous les habitants de la zone de Kéridaouen ont été obligés d'évacuer le village car les Allemands faisaient des exercices de tir à l'aide de leurs canons de 155 installés à Croaz-Huella en Landéda<sup>136</sup>

<sup>131</sup> Ex-cargo, forceur de blocus puis navire-hôpital allemand récupéré par la Marine nationale en 1945, transport pour l'Indochine jusqu'à 1952. Bâtiment d'essais de missiles de 1958 à 2002. Retiré de la Marine Nationale après 63 ans de service, le 31/03/2002.

<sup>132</sup> *Landing Craft tanks* et *Landing craft Mechanized* : bateaux de débarquement d'origine américaine.

<sup>133</sup> *Tourville* : croiseur lourd de 10000 tonnes. En service en 1929, démolie en 1962.

<sup>134</sup> *Le Corse* : escorteur rapide type E50 – 1700 tonnes, 100 mètres, 27 noeuds. En service en 1955, coulé comme cible en 1975.

<sup>135</sup> Résidé toujours dans ce hameau en 2024.

<sup>136</sup> C'était peut-être le 20/04/1943. Référence : "Brest au combat, 1939-1944" de Albert Vuliez - Editions Ozanne -1950.

Une autre fois, nous étions au *pioka* à Beg ar Fichouz. Les Allemands firent un tir au-dessus de l'île Stagadon, probablement avec leurs canons du Cleuz-Foz ou du Flescou en Lannilis. Les obus passaient en sifflant au-dessus de nos têtes et nous n'étions pas très rassurés. D'autres cueilleurs de *pioka* avaient des chevaux pour le transporter. Certains chevaux ont évidemment pris peur et plusieurs se sont même emballés.

Nous n'avons pas insisté pour poursuivre notre récolte et nous avons rapidement embarqué le *pioka*. Les femmes ont rejoint l'île Wrach pour rentrer à la maison. Mon grand-père et moi-même, les hommes, dont je faisais déjà presque partie malgré mes dix ans, avons embarqué sur notre canot pour prendre la direction du Fort-Cézon. Il s'agissait de nous éloigner de la ligne de tir pour pouvoir rejoindre l'Aber-Wrach. Il était, en effet, obligatoire d'accoster à la cale de l'Aber-Wrach, car il fallait pointer à la « *Gast* », la Douane allemande, quand nous franchissions le barrage situé en face de l'Enez Terc'h, pour partir à la mer ou revenir au port. Les Allemands n'hésitaient pas à tirer à la mitrailleuse sur les bateaux qui contrevenaient à ce règlement.

Habituellement, pour leurs exercices de tir, les Allemands utilisaient des obus d'exercice remplis d'un produit à base de ciment. Dans ce cas, avant de tirer, ils ne prévenaient pas. A Kéridaouen, plusieurs de ces obus sont tombés sur le village. L'un d'eux a frappé la cheminée de la maison des Roudaut, les parents de Jean Roudaut, futur maire-adjoint de Lilia. Une autre fois, un obus est tombé dans le passage entre la maison où habite maintenant Jean-Luc Roudaut, et celle de *Mone*<sup>137</sup> Bodénès. C'était un sentier habituellement assez fréquenté et cette fois-là, par chance, il n'y avait personne.

Quelques années plus tard, j'ai découvert une moitié d'obus enfouie à deux profondeurs de bêche dans le champ qui est actuellement mon jardin. L'autre moitié doit encore y être, quelque part.

Les habitants de Kéridaouen se demandaient pourquoi les Allemands tiraient vers leur village. Depuis nous avons pensé qu'ils craignaient peut-être un parachutage ou un atterrissage de planeurs sur la plaine entre Kéridaouen et Perroz. Ceci aurait permis de prendre leurs défenses côtières, comme celle de Enez Terc'h, à revers et craignant cela ils faisaient des réglages de leur artillerie. Lors des tirs à obus réels d'avril 1943, les obus ne tombèrent pas sur le village, mais sur la grève, le palud de Kéridaouen et le "mechou an ode velen". Nous avions remarqué que ces obus incendiaient la végétation dans les champs. C'étaient peut-être des obus spéciaux.

En 1942, Yves Paul, mon plus proche voisin, fut libéré des ses obligations militaires et rentra à la maison. Il était probablement dans la Marine à Toulon et avait été démobilisé après le sabordage de la Flotte. Rapidement, il se fit construire un bateau par les chantiers Le Got, pour reprendre son ancien métier de goémonier. Quand l'embarcation fut achevée et livrée à Kéridaouen, Prigent Bars de Perros vint pour graver le nom et le numéro d'immatriculation par les Affaires Maritimes. Les enfants, dont moi-même, étions littéralement subjugués

<sup>137</sup> Contraction du prénom *Marie-Yvonne*.

devant la dextérité de cet homme qui maniait le ciseau à bois et la gouge pour graver les lettres et les chiffres dans le bordé du bateau !

Nous fumes étonnés quand le nom apparut. C'était *El-Djézaïr*, immatriculé BR 6273. Ce nom nous paraissait étrange, car nous étions habitués à des noms plus courants dans notre terroir.

En fait, Yves Paul l'avait baptisé ainsi, peut-être pour conjurer le sort. En 1940, durant l'expédition franco-anglaise vers Narvik, il était embarqué sur l'*El-Djézaïr*, un paquebot qui avait été réquisitionné par la Marine nationale et transformé en transport de troupes. Il avait sans doute connu des situations assez périlleuses, dont il s'était sorti sans dommage. Après avoir quitté Brest sur ce navire, en direction de l'Ecosse, puis de la Norvège, il eut la surprise de retrouver deux « pays » à bord : Eugène Le Pors, dit *Eugène Saïk Mari Vraz* de Lilia et Albert Normand dit *Albert ar Pagan* de Saint-Michel<sup>138</sup>.

J'eus l'honneur d'accompagner Yves Paul pour la première sortie de son bateau. Ce fut pour aller à l'hôtel Bellevue à l'Aber-Wrach, où la « Gast », la Douane allemande avait installé ses bureaux. Il s'agissait de mettre en règle les papiers du bateau. Quand cette formalité fut accomplie, il appareilla pour l'île Béniguet rejoindre Jean Simier et son équipe de goémoniers. Les bateaux goémoniers de cette époque n'avait pas de moteur. La propulsion se faisait à la voile ou à l'aviron. Les instruments de navigation étaient inexistants ; il n'y avait pas de compas ni même la moindre boussole.

En début d'été, en juin ou en juillet, il arrive souvent que des bancs de brouillard tombent brutalement sur le chenal entre les îles et le continent. Devant ce phénomène, les bateaux goémoniers étaient complètement démunis pour estimer leur position et trouver leur route. Ils ne pouvaient compter que sur une certaine chance pour s'en sortir. Yves Paul m'a dit un jour que lorsqu'ils avaient un cheval à bord, son instinct leur indiquait la route pour atteindre la terre ferme.

Yves ne travailla au goémon que durant quelques années. Dès la fin de la guerre, il s'engagea dans la DP et céda son bateau à ses deux frères Jean et Louis qui récoltèrent le *talli* à Quéménès durant deux saisons. Puis, à leur tour, ceux-ci s'engagèrent dans les marins-pompiers, où ils firent carrière.

L'*El-Djézaïr* fut vendu et continua de travailler au goémon dans les Côtes du Nord.

## François<sup>139</sup> né à Lilia en 1928

Durant la guerre, j'ai été réquisitionné par les Allemands quand ils construisaient leurs blockhaus. Suivant leurs besoins, ils embauchaient des travailleurs pour une

<sup>138</sup> Voir les souvenirs de Eugène Le Pors de Lilia, cité plus haut.

<sup>139</sup> Décédé en juin 2013.

somme modique, mais qui permettait de survivre. Pour ma part, j'ai fait du terrassement pour eux à Landéda, Enez Terc'h et dans les dunes. La nourriture consistait toujours en repas froids, souvent sans pain.

Je les ai vus arriver à Lilia sur des charrettes tirées par des chevaux. Une fois, l'un des Allemands a donné une boîte de chocolats à mon père, mais on nous a recommandé de ne pas en manger car ils pouvaient être empoisonnés. Ce qui était évidemment faux !

Il y avait un fort effectif allemand à Lilia. À l'école Dom Michel, ils étaient sûrement plus de cent et à Enez Terc'h, peut-être, trois ou quatre cents. Pour leur nourriture, ils achetaient des vivres sur place aux fermiers. Pour nous, il était difficile de leur en acheter : nous n'avions que peu de moyens pour payer et en fait, que les tickets de rationnement.

Il y avait aussi un poste de guet à la pointe de Castel Ac'h. C'était une sorte d'abri en bois. Le jour où nous avons cru que les Allemands étaient partis, nous nous sommes mis à le démolir pour récupérer le bois. Malheureusement, ils sont revenus dans la soirée et nous fûmes arrêtés. Ils nous ont gardés toute la nuit avec l'ordre de reconstruire le poste dès le lendemain matin.

Heureusement, le lendemain matin, ils sont partis pour de bon, et l'abri n'a jamais été rebâti !

Un de mes frères était fort agile et il s'est servi de cette qualité pour chaparder du pain aux Allemands. Il s'arrangeait pour sauter dans un camion en train de rouler, dégageait la bâche, jetait du pain dans le fossé au bord de la route et nous nous empressions de le récupérer quand le véhicule s'était éloigné. Mon frère, évidemment, avait déjà sauté du camion !

Parfois, avec mon père, nous allions à pied jusqu'aux moulins vers Tariec pour tenter d'acheter un peu de farine pour la nourriture. Mais il n'y en avait pas tout le temps à cette époque.

Un jour, j'étais au travail sur Enez Terc'h. Il se produisit une attaque aérienne alliée contre des vedettes lance-torpilles allemandes amarrées sur coffres à l'Aber-Wrac'h. Tous les canons tiraient. Je me rappelle avoir vu une des vedettes avariée venir s'échouer à la Baie des Anges. Elle était en feu et les marins sautaient à l'eau. Ce jour-là, un avion s'est écrasé à Kérazan et je crois que trois avions alliés avaient été abattus, en tout.

Je me souviens aussi du combat naval qui eut lieu entre l'île de Batz et l'île Vierge et de l'explosion d'un navire dont on sut plus tard qu'il était canadien<sup>140</sup>. Le même jour, un chasseur de mines allemand est rentré endommagé à l'Aber-Wrac'h. Il a été échoué sur le flanc. Plus tard, après plusieurs tentatives infructueuses pour le renflouer et le récupérer, il fut finalement découpé.

Quelque temps après cette affaire, mon père ramena le cadavre d'un Canadien au bout de sa ligne de pêche.

<sup>140</sup> Il s'agissait probablement du destroyer canadien « Athabaskan » coulé le 29/04/1944 après une série d'explosions, au nord de l'Île Vierge.

Je me souviens de l'arrivée des Américains à Plouguerneau. Je travaillais dans une ferme pour la moisson vers *Pount ar Vignon* au Grouanec. L'usine du Traon a été, paraît-il, bombardée par des tirs de canons de chars à partir de là-bas.

Enez Terc'h qui avait été fortement occupée par les Allemands, devint un espace de jeux pour les enfants et les adolescents de Lilia après la fin de la guerre. Il y eut des accidents dus aux explosifs abandonnés. Deux de mes frères et moi-même avons failli être tués en faisant exploser des mines.

J'avais dû cesser de fréquenter l'école car la famille manquait de moyens. Il était prévu que je prenne une affaire de livraison de boissons avec mon oncle, Louis Marrec, qui était prisonnier de guerre en Allemagne. Malheureusement, il y est décédé tragiquement. Il avait été libéré par les Russes en 1945 mais, par un malheureux concours de circonstances, la colonne dans laquelle il marchait pour son rapatriement vers la France a été mitraillée et il a été tué<sup>141</sup>.

### La vie de François après la guerre

Cette tragédie bouleversa son destin. Il dut se mettre à travailler là où on pouvait trouver un quelconque emploi, souvent pénible. Il fut recruté pour le déblaiement des débris laissés par les bombardements, aux anciens dépôts de Brest situés vers Recouvrance, d'où il fut témoin de l'explosion de l'*Ocean Liberty*<sup>142</sup>.

Entre 1946 et 1948, il travailla aussi occasionnellement comme journalier dans des fermes légumières de Mespaul ou de Plouvorn. Par la suite, Yves Lindivat, marchand de cochons qui habitait au Reun, l'employa comme commis. Les jours des marchés ou foires, dès deux heures du matin, il fallait se lever pour laver et préparer les porcs avant de partir en charrette vers Landivisiau, Berven, Saint-Renan, Lesneven, Plouguerneau et d'autres bourgs...

Étant aussi inscrit maritime, il fut appelé pour un service militaire dans la Marine en novembre 1948 et il fut affecté à Pont-Réan, près de Rennes, pour ses classes.

François ne pouvait espérer trouver un travail stable dans le civil après sa libération et, au bout de six mois, il signa un contrat d'engagement. Il fut embarqué sur l'*Amiral Mouchez*, navire hydrographique basé à Cherbourg.

À partir de la fin 1949, ce fut un séjour en Indochine comme matelot manœuvrier sur des LCM de transport et des remorqueurs à Saïgon. À son retour d'Indochine, il avait enfin suffisamment de moyens pour s'accorder le luxe d'acheter un vélo.

Et ce furent une suite d'affections sur les navires de la Marine nationale : dragueur océanique *Yser*, pour le dragage de mines encore nombreuses sur les côtes dans ces années d'après-guerre, escorteurs d'escadre *Chateaurenault* et *Casabianca*, croiseur Colbert, cours de BS<sup>143</sup> manœuvrier sur le *Richelieu* en 1960 puis instructeur à l'école de manœuvre sur le même navire et patron du voilier-école *La Grande Hermine*.

Sa carrière se poursuivit à Cherbourg, Brest, Lorient et deux séjours à Tahiti, d'où il prit sa retraite en septembre 1974. Maître-principal manœuvrier, son dernier poste fut d'y être commandant de la gabarre de port *Tupa*.

<sup>141</sup>Le 26/03/1945 à Berod Oberswesterwald. Voir détails à la page 49.

<sup>142</sup>Cargo norvégien, chargé, entre autres de 3300 tonnes de nitrate d'ammonium qui explosa en rade de Brest le 28/07/1947 La tragédie causa au moins 29 morts et de nombreux blessés et dégâts matériels.

<sup>143</sup>Breveté supérieur.

## Perrine<sup>144</sup> née à Lanven en 1922

Je me souviens du tocsin lors de la déclaration de guerre au début de septembre 1939. C'était dans le courant de l'après-midi. Nous avions d'abord cru à un incendie. Le lendemain nous avons été aider au battage de la moisson à Languerc'h, chez Adrien Morvan, dit *l'Adri*. La batteuse appartenait à Job Merrien du Grouanec.

Des hommes ont reçu leur papier de mobilisation durant le travail et ils ont dû partir immédiatement. La moisson n'était pas encore terminée et c'était la catastrophe !

L'agriculture a été désorganisée. Ceux qui restaient ont dû travailler beaucoup plus.

Quelques mois plus tard, les premiers Allemands que j'ai vus montaient une douzaine de side-cars ; je ne les pas comptés. Ils allaient dans la direction de Plouguerneau. D'habitude, pour nous, le passage d'un engin motorisé sur cette route de Lanven était plutôt un événement qui provoquait notre curiosité, mais cette fois-là, nous fûmes tellement effrayés que nous allâmes nous cacher.

A la libération, les Américains établirent un camp dans la grande prairie de Landuré à Lanoster.

Il y avait de nombreux véhicules et des canons. Nous avons été les voir plusieurs fois. Ils nous donnaient sans compter des chewing-gum, du chocolat et des boîtes de viande en conserve, produits dont nous ne soupçonnions même pas l'existence.

Un soir, deux d'entre eux sont arrivés à Lanven. La nuit était déjà tombée et ils étaient, apparemment, complètement égarés. Il y avait peut-être de quoi se perdre, à cause du nombre de chemins creux qui existaient entre Lanven, Languerc'h et Lanoster. Nous les avons hébergés dans la grange jusqu'au lendemain matin. Finalement une petite voiture de l'armée est passée et ils sont partis avec leurs camarades qui devaient les rechercher.

Le camp à Lanoster n'a duré que quelques jours et les occupants sont repartis, probablement vers Brest.

Peu avant l'arrivée des Américains, des événements dramatiques se sont produits vers le Cosquer. La ferme Le Gad a été incendiée et Jean-Louis Sanquer fusillé par les Allemands. Je crois qu'il voulait sortir un taureau de la crèche en flammes et c'est en sortant qu'il fut abattu. Corentine Gouez<sup>145</sup> qui était enceinte, eut de la chance : elle avait pu s'échapper de sa maison en flammes pour s'enfuir.

Les Allemands vengeaient sans doute un des leurs, soldat tué par la Résistance vers *Pount-ar-Vignon*. A côté de chez Yves *Chack*<sup>146</sup>, je me souviens d'avoir vu

<sup>144</sup> Décédée en septembre 2018.

<sup>145</sup> Épouse Le Gad.

<sup>146</sup> Yves Salaun.

une tombe avec de la terre encore fraîche. Cet Allemand avait été enterré là, sommairement. Plus tard, le corps fut probablement transféré ailleurs. Ce jour-là, il y eut aussi des jeunes gens du Grouanec qui ont été pris en revenant de la messe et gardés comme otages<sup>147</sup>. Par chance, ils échappèrent à la mort par fusillade qui les attendait.

La Résistance a fait des bêtises qui ont coûté cher. Les Allemands étaient battus ; il fallait les laisser tranquilles. Mais parmi les résistants, il y avait sûrement un certain nombre qu'on n'avait jamais vu s'exposer auparavant, parce qu'ils avaient peur. En plus certains d'entre eux avaient trop bu pour fêter le départ des soldats occupants et ils se prenaient, sans doute pour des héros.

À Kerfaven, je me souviens d'avoir vu un groupe de soldats russes, sous l'uniforme allemand. Nous faisions la moisson au Dreinog, chez Rucard, et nous sommes passés devant le lavoir. Ils y étaient en train de se laver.

Nous avons vu un homme, debout sur un talus, qui les somma de se rendre. Je le connaissais, mais je ne ne rappelle plus de son nom. Comme s'ils n'attendaient que cela, ils se sont débarrassés de leurs fusils, mais ils ont demandé qu'on les conduise vers les Américains. Ils n'étaient peut-être pas très rassurés d'être aux mains de civils !

À la fin de la guerre, quand les prisonniers rentraient, le carillon sonnait et, le soir, il y avait un café pour tous les voisins dans la maison de celui qui venait de retrouver son foyer.

*Job*, mon futur époux, a été dans les derniers à rentrer, peut-être presque en juillet 1945.

## René né à Kerdidreun en 1933

J'ai été élève à l'école publique du Grouanec pendant trois mois, de Pâques à l'été, avant les vacances de 1939.

Après l'été, les deux écoles libres qui venaient d'être bâties ont ouvert leurs portes pour la première fois et je suis entré à l'école Sant-Quenan. Étant né en novembre, j'allais sur mes six ans. Je parlais un peu le français car ma mère avait fréquenté l'école des sœurs à Plouguerneau et elle avait une certaine instruction.

<sup>147</sup> Parmi eux : Jean Boucher, Louis et Joseph Galliou.

La première directrice de l'école fut Madame Bernicot, originaire de Plabennec.

Normalement cela aurait dû être l'abbé Ségalen, mais il avait été mobilisé au début de la guerre, en septembre, et il était donc absent. En 1939~1940, il y avait aussi un instituteur manchot que nous appelions « Bonus<sup>148</sup> ».

Dès l'invasion de 1940, l'école Saint-Quenan fut réquisitionnée par les Allemands. Une guérite fut installée sur la toiture de la maison d'habitation. Elle permettait aux Allemands de surveiller un vaste espace allant jusqu'au Vougot<sup>149</sup>. Cette guérite fut démontée après la guerre .

Les classes durent donc émigrer vers des locaux divers comme la grange de Ac'h à Kerdelant ou celle des Kérandel au bourg du Grouanec. Des cours eurent également lieu dans l'église ou à l'école laïque qui venait de fermer peu de temps auparavant, faute d'élèves.

À un moment donné, dans chaque hameau on confectionna un abri, sans doute par crainte de bombardements. À Kerdidreun, il fut creusé à l'endroit où se trouve actuellement la laiterie de mon fils. Son entrée donnait sur le chemin creux qui traversait le village à l'époque. Il avait été recouvert d'un tas de fagots. Je ne me souviens que de m'y être abrité une seule fois. C'était à la Libération, en été 1944, quand un canon américain, placé vers Grouanec-Coz, se mit à tirer sur des batteries allemandes situées vers Landéda. Les artilleurs américains étaient apparemment guidés par radio par un observateur situé sur le clocher de l'église de Plouguerneau. Finalement, les canons allemands furent rapidement réduits au silence.

Après le départ des Allemands, je retrouvais l'école Saint-Quenan comme pensionnaire à la fin de l'été 1944. Mes parents m'avaient sans doute mis en pension car ils espéraient que cela me ferait travailler davantage et améliorerait mon niveau. En fait durant l'occupation allemande, il n'était pas facile de suivre des études normales. Même dans les locaux provisoires où avaient lieu les cours, nous étions souvent dérangés par des activités de tirs ou d'autres exercices militaires.

De plus, il me fallait souvent accompagner mon père pour les travaux d'entraide dont il se chargeait dans la famille, ou ailleurs, car de nombreux hommes étaient prisonniers en Allemagne. D'autres, nés de 1922 à 1924, se cachaient pour échapper au STO<sup>150</sup> et étaient également absents.

<sup>148</sup> C'était sans doute Monsieur Bonis, grand mutilé de la guerre de 14-18, originaire du Cap Sizun.

<sup>149</sup> En fait, la zone où l'école est bâtie doit être quasiment au point culminant de Plouguerneau

<sup>150</sup> Service du Travail obligatoire.

## Annexe 1

# *Victimes civiles et militaires nés ou demeurant à Plouguerneau*

*1939 - 1946*

*(liste non exhaustive)*

Nom	Prénom	Date naissance			Lieu naissance	Date décès			Lieu de décès	Notes parcours
		An	M	J		An	M	J		

Aballéa	André	1909	04	03	Cosquer	1942	12	14	Goerlitz (Saxe)	Natif du Cosquer, André Aballéa a épousé Anne-Marie Kerdraon le 03/09/1935 à Plouguerneau et il s'installa chez ses beaux-parents à Kergonvel. Mobilisé au 610ème régiment de pionniers formé le 13 septembre 1939, il fut probablement fait prisonnier dans la Somme au début du mois de juin 1940 et interné au stalag VIIIA à Goerlitz en Saxe. Il y est décédé de maladie le 14 décembre 1942 et inhumé au cimetière communal de cette ville. Il laissait deux orphelines.
Abguillerm	Jean-Louis	1912	04	03	Kergoff	1940	09	22	Oran	Marié à Plouguerneau le 26/03/1935 avec Christiane Prigent, Jean-Louis Abguillerm demeure à Mesquéo en 1940. Quartier-maître chauffeur à bord du <i>Daudolo</i> , il se serait noyé accidentellement au bassin du Maroc à Oran. L'acte de son décès dressé à Oran le 22/09/1940 avec la mention « Mort pour la France » fut transcrit à Plouguernau le 12/03/1947.
Abguillerm	Joseph	1912	04	03	Hellès	1940	06	13	13/06/1940 Saint-Loup (Marne)	Joseph Abguillerm est cultivateur à Fronciel en 1940. Soldat au 2ème RT <sup>151</sup> , il est tué à l'ennemi dans l'après-midi du 13/06. L'acte de son décès établi le 26/12/1940 en mairie de Saint-Loup, fut transcrit à Plouguerneau le 19/03/1941.

<sup>151</sup> Régiment du train des équipages militaires.

Appriou	Jean-Marie	1907	08	10	Lilia	1940	07	03	Cuirassé <i>Bretagne</i> , Mers El Kébir	Goémonier, Jean-Marie Appriou s'était marié à Marie-Anne Talec le 11/08/1931 à Plouguerneau et ils demeuraient à Kervenney. Quartier-maître canonnier il est décédé à bord du cuirassé « La Bretagne » à Mers el Kébir le 03/07/1940 et déclaré « Mort pour la France ». L'acte de son décès établi en mariage de Mers-el-Kébir le 04/07/1940 fut transcrit à Plouguerneau, annexe de Lilia, le 03/03/1947. Sa veuve s'était remariée avec Joseph Riou du Reun le 23/02/1943.
Appriou	Hervé	1891	10	05	Tréguestan	1940	06	05	Cherbourg (Manche)	Inscrit maritime définitif le 18/12/1909, il fut appelé pour ses obligations militaires en juin 1912 et affecté au cuirassé <i>Voltaire</i> après ses classes au 2ème dépôt à Brest. Libéré sur dispense un an plus tard, il reprit son activité de patron à la petite pêche jusqu'à son rappel par la mobilisation d'août 1914, et son affectation au 1 <sup>er</sup> RFM trois semaines plus tard. Décoré de la Croix de guerre et cité à l'ordre de l'Armée après les actions héroïques du régiment dans les Flandres, il fut désigné pour des navires de commerce réquisitionnés, sans doute au titre de l'AMBC <sup>152</sup> (paquebot <i>France</i> , navire-hôpital <i>Ceylan</i> , cablier <i>Péronne</i> et sur d'autres navires au cabotage et au long cours...) Après la guerre, il travaille alternativement comme matelot au goémon, à la petite pêche et au cabotage. À partir de 1936, il embarque plusieurs fois sur l' <i>Adjader</i> , avec lequel il disparaîtra lors de son naufrage dû à l'explosion d'une mine magnétique en rade de Cherbourg le 05/06/1940. Le jugement du tribunal civil de 1 <sup>re</sup> instance de Brest déclara son décès constant et l'acte fut transcrit à Plouguerneau le 06/11/1940. Hervé Appriou s'était marié à Plouguerneau le 19/01/1920 avec Marie-Anne Le Ven. Ils étaient parents d'au moins quatre enfants en 1940 et demeuraient à Rascolic.
Arzur	François-Marie	1901	06	02	Creac'h ar C'ham	1940	06	05	Cherbourg (Manche)	Inscrit maritime définitif à partir de 1919, il travailla d'abord comme matelot à la petite pêche et au goémon. De 1921 à 1924, il accomplit ses obligations militaires à terre à Brest. Après son congé, il reprit ses activités côtières. À partir de 1934, il embarqua comme matelot au cabotage international à la compagnie Schiaffino et dans d'autres entreprises. Il était embarqué sur le dragueur civil <i>Adjader</i> qui fut victime de l'explosion d'une mine magnétique en rade de Cherbourg le 05/06/1940. Le jugement du tribunal civil de 1 <sup>re</sup> instance de Brest déclara son décès constant et l'acte fut transcrit à Plouguerneau le 06/11/1940. Il était marié depuis le 24/01/1927 avec Émilie Le Ven. Ils étaient parents d'au moins trois enfants en 1940 et demeuraient à Thevezan.

<sup>152</sup> Armement militaire des bâtiments de commerce : personnel chargé d'assurer la protection des navires de commerce (canonniers, veilleurs...)

Arzur	Jean-Marie	1914	04	24	Keruzal-Vras	1940	05	24	Holque (Nord)	Les parents de Jean-Marie Arzur quittèrent Keruzal pour s'établir à Kermérrien en Plouvién vers 1930. Jean-Marie-Victor, dit Victor, mobilisé au 137ème RI en septembre 1939 est tué à l'ennemi le 24 mai 1940 à Holque, localité située à une trentaine de kilomètres de Dunkerque. L'acte de son décès sera transcrit à Plouvién le 20 juillet 1942 avec la mention « Mort pour la France ». Son nom est gravé sur le monument aux morts de Plouvién. François-Marie, son père natif de Keruzal-Vras en 1874, était mort à Kermérrien en 1941. En mai 1940, le 137ème RI <sup>153</sup> , partie de la 21ème division d'infanterie, faisait partie des unités sacrifiées, chargées de couvrir la poche de Dunkerque et le rembarquement de troupes anglo-françaises vers l'Angleterre.
Bars	Alfred	1917	04	08	Bourg	1940	07	03	Cuirassé <i>Bretagne</i> , Mers El Kébir	Fils d'un forgeron demeurant rue Carnot au bourg de Plouguerneau en 1936, Alfred Bars était matelot canonnier à bord du cuirassé <i>La Bretagne</i> . L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 25/02/1942, avec la mention « Mort pour la France » après le jugement du tribunal de 1ère instance de Toulon, port comptable du bâtiment, du 02/10/1941.
Bergot	François-Marie	1909	07	30	Keruzal-Vian	1940	06	13	Épernay (Marne)	François-Marie demeure à Cruquerou en 1940. Soldat au 44ème escadron du train des équipages, 20ème compagnie hippomobile, il a été tué à l'ennemi. Il était cultivateur, célibataire. L'acte de son décès a été transcrit à Plouguerneau le 27/04/1942.
Borgne	Jean-Louis	1912	04	02	Kerdreuzant (Guissény)	1943	11	23	Ajaccio (Corse)	Jean-Louis Borgne est marin-pêcheur et goémonier à Guissény avant son engagement et son incorporation le 03/02/1933 au 2ème dépôt de Brest. Après ses classes, il est successivement affecté au cuirassé <i>Paris</i> , au croiseur-école <i>Jeanne d'Arc</i> , au contre-torpilleur <i>Léopard</i> , au 5ème dépôt de Toulon puis à la DP de Casablanca en 1942. Quartier-maître chauffeur, Louis s'est marié à Plouguerneau le 24/02/1940 avec Marie-Louise Roudaut, native de Creac'h ar C'ham. Il est embarqué sur le dragueur de mines <i>Marie Mad</i> , chalutier réquisitionné en 1939, sur lequel il part pour la Corse libérée en septembre 1943. Il est quartier-maître chauffeur sur ce navire qui explosa après avoir heurté une mine dérivante à l'entrée du golfe d'Ajaccio le 23/11/1943. Son cadavre, comme ceux de ses 23 camarades d'équipage, ne fut jamais retrouvé et le tribunal d'Ajaccio officialisa son décès le 21/06/1944. L'acte de son décès en provenance de la mairie d'Ajaccio fut transcrit à Plouguerneau le 14/02/1948. Il demeurait à Mesquéo.
Bossard	Ambroise	1919	02	16	Thévézan	1944	10	22	Chateaulin	Militaire de carrière peut-être issu de la Résistance, capitaine au 118 <sup>e</sup> R.I, Ambroise Bossard demeurant à Lilia est mort accidentellement Quai de Brest à Chateaulin. En février 1945, il fut déclaré « Mort pour la France », mais cette mention fut rayée des documents officiels en novembre 1947.

<sup>153</sup> Basé à Fontenay-Le-Comte en 1914, ce régiment, qui fut très éprouvé durant la Grande Guerre, fut dissous au début des années 1920 puis reformé à Quimper en 1929. Il disparut lors de la défaite de 1940. Recréé pour la guerre d'Algérie, il disparut définitivement en 1963.

Bosseur	François	1919	01	09	Ménan	1944	09	07	Luzy (Nièvre)	François-Marie Bosseur était quartier-maître de 1ère classe fourrier dans la compagnie de marche de la Marine du Centre. Il s'était engagé dans la Marine nationale le 07/12/1937 au 2ème dépôt de Brest, puis il fut versé à l'école des fourriers. Suivirent diverses affectations à Paris, cuirassé <i>Strasbourg</i> d'octobre 1938 à novembre 1940, dépôt de Toulon puis Marine-Vichy à partir de 1943. À la Libération, son unité est incorporée à la Division légère d'Auvergne et participe aux combats contre les Allemands. <i>Vers 18 h le 07/09/1944, environ, 80 fusiliers-marins de Vichy suivent les Allemands sans les rattraper... Mais leur officier mal renseigné conduit ses troupes en plein dans les derniers convois allemands qui battent en retraite par la route Nevers-Luzy. Au lieu-dit Carrage, l'accrochage est violent. Les fusiliers-marins se battent courageusement, mais perdent dix de leurs</i> <sup>154</sup>
Boucher	François	1915	04	08	Kéruzal-Vian	1941	06	22	Beyrouth (Liban)	Adopté par la Nation suivant le jugement du tribunal civil de Brest en date du 24 juin 1920, François Boucher s'est engagé dans la Marine Nationale le 13 avril 1933 pour une durée de 3 ans. Incorporé à Brest, il a été affecté à bord du cuirassé <i>Paris</i> de mai à décembre 1933, au contre-torpilleur <i>Maillé-Brézé</i> de février 1934 à janvier 1935, au contre-torpilleur <i>Valmy</i> de janvier 1935 à octobre 1939, à la DP de Toulon, au torpilleur <i>Casque</i> de novembre 1939 à novembre 1940 et enfin au contre-torpilleur <i>Vauquelin</i> comme quartier-maître chauffeur. Lors de l'attaque des troupes britanniques et des Forces françaises libres contre la Syrie, en juin 1941, le navire fut bombardé au mouillage devant les côtes libanaises par des avions anglais. Ils endommagèrent gravement ses soutes à combustible. Le bilan de cette attaque fut de cinq morts et douze blessés sur le <i>Vauquelin</i> . Parmi eux, François Boucher décéda à l'hôpital de campagne et d'évacuation de Beyrouth le 22 juin. Réparé à Salonique, puis revenu à Toulon, le contre-torpilleur y fut sabordé le 27 novembre 1942. François avait épousé Marie-Anne Kervella le 29 octobre 1938 à Plouguerneau. La transcription de l'acte de son décès le 17 mars 1942 porte la mention de « Mort pour la France » Le couple demeurait à Kéruzal-Vian et, en 1941, il avait deux enfants.

<sup>154</sup> Référence : « *Le journal du Centre* » du 10/09/2014, transcription d'un rapport de Joseph Pinet chef local de la Résistance.

Breton	Joseph	1916	04	21	Pengourven	1942	05	29	Dakar (Sénégal)	Quartier-maître infirmier à la base aéronavale Ouakam de Dakar, Joseph Breton de Pengourven est décédé de maladie à l'hôpital principal de cette ville. L'acte de son décès dressé à la mairie de Dakar fut transcrit à la mairie de Plouguerneau le 3 février 1943 et il porte la mention « Mort pour la France ».
Calvez	Alexandre	1916	11	26	Kéruzal-Vian	1945	04	15	Royan (Charente-Maritime)	En provenance de l'Inscription maritime, Alexandre Calvez fut incorporé au 2ème dépôt de Brest le 26/1/1936. Il s'engagea et fut successivement affecté sur le cuirassé <i>Courbet</i> , le croiseur <i>Dugay-Trouin</i> , le croiseur-école <i>Jeanne d'Arc</i> , l'aviso-colonial <i>d'Entrecastiaux</i> . En février 1943, il rejoignit l'unité Marine d'Alger pour passer un mois plus tard aux Fusiliers marins. Quartier-maître canonnier au RBFM <sup>155</sup> , il fut tué par éclats d'obus dans le secteur de Royan lors des combats pour la réduction de cette poche allemande. Sa dépouille fut inhumée au cimetière de Saint Georges des Coteaux (Charente Maritime) et l'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 9 décembre 1946. Il était frère de Louis Calvez mort en captivité à Saint-Fergeux (Ardennes) le 17/01/1941.
Calvez	Charles	1918	01	31	Perros	1941	06	07	Oran (Algérie)	Matelot gabier sur l'aviso <i>Tapageuse</i> , il serait décédé à 22 heures 50, suites à des blessures, à l'hôpital militaire Baudens, rue d'Orléans à Oran (sans autre renseignement). Selon les archives de la Défense, il ne fut pas déclaré « Mort pour la France ». L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 10 février 1948. Il demeurait à Menez-Perroz.
Calvez	Louis	1911	06	18	Creac'h ar C'ham	1941	01	17	Saint-Fergeux	Engagé dans la Marine le 21/10/1929, Louis Calvez prit la spécialité de cuisinier et eut de nombreuses affectations : bâtiment-école <i>Armorique</i> , école des fusiliers à Lorient, bataillon de Côte de Brest, base aéronautique de Rochefort, navire de ligne <i>Provence</i> , artillerie de côte à Casablanca, torpilleurs <i>Alcyon</i> et <i>Ouragan</i> , puis 5ème dépôt à Toulon, d'où il aurait envoyé en captivité en juin 1940 pour une raison inconnue. Quartier-maître de 1ère classe, Louis est décédé au frontstalag 190 établi au camp de Chaudian à Saint-Fergeux (Ardennes) le 17/01/1941. Selon les sources, les versions de sa mort varient : maladie ou, peut-être, exécuté. Il était marié à Louise Kervella depuis 1933 et le couple qui avait au moins trois enfants, demeurait rue Carnot au bourg de Plouguerneau en 1940.

<sup>155</sup> Régiment blindé de fusiliers marins

Cardinal	Marcel	1918	01	17	Tréguestan	1940	07	03	Dunkerque, Mers el Kébir (Oran)	Inscrit maritime à la petite pêche, Marcel Cardinal fut incorporé dans la Marine nationale au 2ème dépôt de Brest le 17/01/1938. Il fut affecté trois mois plus tard sur le cuirassé <i>Strasbourg</i> , navire de ligne où Joseph, l'un de ses frères aînés, servait déjà comme quartier-maître chauffeur. La malchance voulut qu'en février 1940, les règles en vigueur dans la Marine firent son malheur ; Marcel fut muté sur le <i>Dunkerque</i> pour qu'il n'y ait pas deux frères embarqués sur le même navire. À Mers-el-Kébir, le 03/07/1940, il fit partie des plus de deux cents morts du <i>Dunkerque</i> , tandis que le <i>Strasbourg</i> fut peu touché par l'artillerie de la Royal Navy et ne compta que quelques victimes. L'acte de son décès dressé à Mers-el-Kébir fut transcrit à Plouguerneau le 25/08/1941 avec la mention « Mort pour la France ». Les deux frères demeuraient à Tréguestan en 1940.
Chever	François-Marie	1910	06	27	Kernévez-Loguivy	1940	06	17	Golfe de Gabès (Tunisie)	Engagé dans la Marine le 05/02/1929, François-Marie Chever est d'abord embarqué sur le cuirassé <i>Condorcet</i> avant de rejoindre la flotte sous-marine avec des affectations à Brest, Toulon, Saïgon puis, de nouveau, Brest. Quartier-maître torpilleur, il disparut avec le sous-marin <i>Morse</i> sans douté coulé par une mine à l'entrée du chenal de Sfax (Tunisie). Il demeurait à Kernevez-Loguivy et fut déclaré « Mort pour la France » par ordonnance du tribunal d'instance de Tunis le 13/10/1941. Son nom est gravé sur le mémorial des disparus du sous-marin au cimetière de Gammath (banlieue de Tunis).
Chever	René	1916	10	06	Kernévez-Loguivy	1940	06	08	Villemontoire (Aisne)	Soldat mobilisé au 71ème RI, René Chever est mort pour la France à Villemontoire (Aisne). L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 29 juin 1943. Il était cultivateur à Kernevez-Loguivy.
Dall (Le)	François-Marie	1904	09	27	Curnic (Guissény)	1940	07	03	Dunkerque, Mers el Kébir (Oran)	Orphelin de mère à cinq ans, François-Marie Le Dall est adopté par la Nation le 07/04/1921. Après avoir travaillé à la petite pêche au Curnic, il s'engagea dans la Marine en 1923. Il gravit les échelons dans les chaufferies de plusieurs croiseurs et contre-torpilleurs et embarqua en 1936 comme second-maître chauffeur à bord du bâtiment de ligne <i>Dunkerque</i> . Marié à Louise Abguillerm, il demeurait à Mesqueo et le couple avait au moins six enfants en 1940. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 30/08/1941 avec la mention « Mort pour la France ». Parmi ses enfants, Jean-Marie mourut aussi pour la France le 11/07/1951 à l'hôpital de Phnom-Penh (Cambodge). Quartier-maître de manœuvre sur le dragueur <i>Capucine</i> , il y avait été transporté, gravement blessé par un mitraillage vietminh lors d'une opération de débarquement de troupes.

David	Pierre	1912	12	09	Prat-Paul	1947	01	11	Enescadec	Pierre David s'était marié à Plouguerneau avec Francine Berthou le 25/10/1938. L'acte de son décès mentionne « Mort pour la France » selon l'ordonnance numéro 45-2717 du 02/11/1945. Il est probablement mort suite à une maladie contractée en service commandé.
Direur	Henri	1905	01	26	Poul ar Born en Lesneven	1940	06	18	Saint-Sauveur Le Vicomte (Manche).	Engagé dans la Marine le 17/01/1924, Henri Direur fut incorporé au 2ème dépôt de Brest. Après son cours de spécialité à l'école des fusiliers de Lorient, il eut de nombreuses affectations : croiseurs-cuirassés <i>Montcalm</i> , <i>Jeanne d'Arc</i> et <i>Jules Michelet</i> , cuirassés <i>Diderot</i> , <i>Courbet</i> , <i>Paris</i> , croiseurs <i>Colbert</i> et <i>Galissonnière</i> et plusieurs postes à terre. Finalement, il fit valoir ses droits à une retraite proportionnelle en janvier 1939. À la déclaration de guerre en septembre, il fut mobilisé comme maître fusilier au 1 <sup>er</sup> DEF <sup>156</sup> . Il est décédé dans son camion détruit par l'explosion d'une mine sur une route vers Saint-Sauveur le Vicomte à une quarantaine de kilomètres de Cherbourg. Son cadavre n'ayant sans doute pas été identifié, l'acte de son décès ne fut rédigé que le 26/12/1940, et il fut déclaré « Mort pour la France » par le Tribunal civil de Valognes (Manche) le 16/01/1941. Cet acte fut transcrit à Plouguerneau le 27/03/1941. Marié à Herveline Arzur depuis 1930, il demeurait au bourg de Plouguerneau. Sa veuve se remaria avec Jean Béchet et demeurait rue Toull-Batel en 1946.
Foricher	Louis	1910	10	11	Kergadavarn	1941	09	08	Oran (Hôpital Gaudens)	Quand il se maria à Landéda avec Jeanne Le Guen en janvier 1933, Louis Foricher était quartier-maître chauffeur à bord du contre-torpilleur « <i>Bison</i> » en 1933. En 1941, il était affecté sur le « <i>Fantasque</i> ». Selon les archives de la Défense, il serait décédé des suites d'un accident de bicyclette à l'hôpital Gaudens d'Oran. Il fut déclaré « Mort pour la France » le 01/04/1942 en vertu de l'article 2 d'une loi de 1915 amendée en 1922. L'acte de son décès fut transcrit à Lannilis le 27/03/1948. Jeanne Le Guen et Louis Foricher eurent au moins trois enfants. Sa veuve se remaria en 1947 avec Jean-Louis Le Roy. Nous n'avons pas retrouvé son nom mentionné sur un quelconque monument aux morts.
Galliou	Yves	1920	06	13	Odevezur	1945	08	20	Montereau-Fault-Yonne (Seine-et-Marne)	Soldat au 3 <sup>ème</sup> dragons, Yves Galliou est décédé à l'hôpital de Montereau-Fault-Yonne (Seine et Marne), peut-être suite à une noyade <sup>157</sup> . L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 14/02/1946 avec la mention « Mort pour la France ».

<sup>156</sup> Dépôt des équipages de la Flotte.

<sup>157</sup> Selon « Mémoire des hommes ». Source à vérifier : Service historique de la Défense (Vincennes, cote AC 21P 188457).

Gourvennec	Yves	1914	06	04	Reun	1944	09	20	Reun	Quartier-maître chauffeur sur le porte-avions <i>Béarn</i> , il s'était marié à Plouguerneau le 10/11/1936 avec Marie-Anne Prigent. Pensionné comme quartier-maître, sans doute par suite d'une santé défaillante, il est décédé de maladie au Reun. L'acte de son décès porte la mention « Mort pour la France ». Il avait au moins deux enfants en 1944.
Guéguen	François-Marie	1896	05	19	Creac'h ar C'ham	1940	03	11	Douarnevez Plouguerneau	Incorporé au 137ème RI le 09/04/1915 puis passé au 93ème RI le 30/03/1916. Blessé par éclat d'obus le 20/04/1917, il fut fait prisonnier de guerre à Ostel (Aisne) le 27/05/1918, deux semaines après son mariage avec Rosalie Gourvénec couturière au bourg de Plouguerneau. À l'instar de nombreuses autres unités françaises, son régiment subit des pertes très fortes lors de l'offensive allemande vers le Chemin des Dames à la fin du mois de mai 1918. François-Marie Guéguen fut rapatrié de Cassel, où il était interné, en janvier 1919 et affecté au 19ème RI jusqu'à sa démobilisation le 23/09/1919. Ouvrier couvreur, il demeura d'abord au Bourg, puis à Keriel et enfin à Douarnevez. Après avoir été mobilisé le 03/09/1939 au dépôt de l'infanterie coloniale n° 118 à Brest, il est mort à son domicile de Douarnevez. La mention « Mort pour la France » fit apposée sur l'acte de son décès le 29/04/1948, probablement grâce à ses états de service en 14-18.
Herry	Joseph	1876	10	31	Ramblouch (Plougoulm)	1944	08	10	Traon	Joseph Herry séjournait en Angleterre, peut-être johnny de Roscoff, avant son incorporation au 19ème RI de Brest le 13/11/1897, après avoir été dispensé en 1896 car il était aîné de sept enfants. Libéré de l'Active le 23/09/1898, il rengagea au 5ème RIMA <sup>158</sup> pour cinq ans le 14/12/1899. Après avoir servi en Nouvelle-Calédonie et au Sénégal, partiellement dans une compagnie de discipline, il passa dans la réserve le 14/12/1904. Rengagé deux semaines plus tard à la Légion, il fut affecté au 2ème REI <sup>159</sup> . Congédié après des campagnes au Maroc et en Algérie, il rengagea au 1 <sup>er</sup> REI en avril 1911. Il y fit toute la guerre de 14-18 au Maroc. Démobilisé en mars 1919 et se retira à Roscoff. Trois mois plus tard, il y épousa Jeannie Moal, cultivatrice à Poull-Rohou. Devenu cultivateur, il fit partie des hommes réquisitionnés avec leurs attelages par les Allemands en retraite, pour replier leurs troupes et leur matériel. Sa vie aventureuse s'arrêta vers l'usine du Traon, quand il fut victime de tirs entre les occupants et les forces de libération <sup>160</sup> . L'acte de son décès transcrit à Roscoff le 02/09/1944 et la mention « Mort pour la France » fut ajoutée le 26/01/1948.

<sup>158</sup> Régiment d'infanterie de marine.

<sup>159</sup> Régiment étranger d'infanterie.

<sup>160</sup> Source : Yves Bramoullé « La guerre en mémoire ». Éditions « Le Télégramme » (2002).

Kerandel	Jean-Marie	1883	06	10	Streat-Glas (Ploudalmézeau)	1940	06	28	Plateau du Bouguen (Brest)	Jean-Marie, dit <i>Bi</i> , Kerandel avait suivi ses parents venus s'établir à Sant-Kenan vers 1895. Sans doute au gré des fermages, ils avaient quitté Ploudalmézeau puis Lannilis et enfin s'établir à Plouguerneau, où la famille fit souche. Jean-Marie effectua son service militaire dans l'Active au 19ème RI de Brest de novembre 1904 à juillet 1907. Ayant sans doute certaines dispositions artistiques, il avait été détaché soldat « musicien » au bout d'un an sous les drapeaux. La mobilisation d'août 1914 le fit affecter au 32ème RIC, régiment de réserve du 2ème RIC de Brest. Assiégée dans la place forte de Maubeuge avec d'autres troupes françaises, cette unité fut entièrement faite prisonnière à la reddition vers le 8 septembre. Avec au moins vingt camarades de Plouguerneau, Jean-Marie fut interné à Minden jusqu'à janvier 1919. Démobilisé en mars, il reprit son activité de cultivateur. En 1939, une autre guerre éclata. Elle se termina par une série de désastres pour l'armée française et l'invasion du pays. Le 18 juin 1940, un avion allemand, touché par la DCA <sup>161</sup> de Brest, s'écrasa dans un champ vers Lan-ar-C'haradec, lieu situé entre Grouaneg et Sant-Kenan. Après une présumée agression des aviateurs, et un affreux concours de circonstances alors qu'il était innocent <sup>162</sup> , Jean-Marie Kérandel de Sant-Kenan fut fusillé à Brest le 28 juin. L'acte de son décès dressé à la mairie de Brest sur la déclaration du vicaire de la paroisse Saint-Louis, qui l'assista dans ses derniers moments, fut transcrit à Plouguerneau le 06/07/1940.
Kerbrat	François	1894	12	17	Lostrouc'h	1944	08	08	Ty-Devet (Plouvien)	Inscrit maritime, marin du commerce, François Kerbrat, avait épousé le 07/01/1919, à Plouvien, Marie-Josèphe Le Borgne native de Mespeler en cette commune en 1897. La mariée était commerçante à Saint-Pierre-Quilbignon. Au début des années 1920, la famille demeure à Brest-Recouvrance. Durant la guerre, pour se protéger des bombardements de plus en plus violents de l'aviation alliée, elle vint se réfugier à Ty-Devet à proximité du bourg de Plouvien. Le 08/08/1944, François et son fils aîné Jean sont victimes du périple meurtrier de la troupe allemande en retraite vers Brest, entre Boteden et Lanneneyen, comme une trentaine d'autres civils dont l'âge s'échelonnait entre soixante-quinze et quatre ans. Il furent tous déclarés « Morts pour la France ». Leurs noms sont gravés sur le monument des fusillés de Plouvien. Le second fils de François Kerbrat, René que nous avons bien connu, devint l'époux de Anne Loaec, fille de commerçants du bourg de Plouguerneau, en 1954. Durant de nombreuses années, il fut mécanicien en cycles et aussi chef de la section des pompiers de Plouguerneau. Il est décédé en 2016, deux ans après son épouse.

<sup>161</sup> Défense contre avions.

<sup>162</sup> Témoignage de Marie-Jeanne Hellegoet de Lanven, ancienne voisine du Lannic et lavandière chez la famille Kerandel durant de nombreuses années.

Kerbrat	Henri	1918	03	06	53 rue Yves Collet (Brest)	1940	06	04	Mer du Nord	Né à Brest de parents tous deux natifs de Plouguerneau (Mezeoen et Bourg), il fut adopté par la Nation le 01/04/1927, probablement parce que Gabriel son père, était pensionné de guerre. Henri Kerbrat était matelot mécanicien sur le contre-torpilleur <i>Jaguar</i> torpillé par une vedette lance-torpilles allemande au large de Boulogne le 23/05/1940. Pour rendre possible une hypothétique récupération ultérieure, le navire fut échoué sur ordre de son commandant. L'équipage, qui comptait une douzaine de morts et une trentaine de blessés fut évacué, et les membres valides affectés à l'artillerie côtière. Après la chute de Dunkerque et l'abandon des forts, les marins du <i>Jaguar</i> , et bien d'autres hommes de l'armée ou de la marine, furent embarqués sur le dragueur auxiliaire <i>Émile Deschamps</i> , ancien petit paquebot réquisitionné au début de la guerre, pour un transbordement vers l'Angleterre. À l'entrée de la Tamise, le navire rencontra une mine magnétique et sombra très rapidement. Il y eut de nombreuses victimes dont des marins provenant du <i>Jaguar</i> et, parmi eux, Henri Kerbrat. Le Tribunal civil de Cherbourg confirma sa disparition en mer dans son audience du 15/12/1943, lors de la perte du patrouilleur " <i>Emile Deschamps</i> " en mer du Nord. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 21/01/1944 avec la mention « Mort pour la France ». Il était domicilié en dernier lieu à Kergoff.
Kerbrat	Yves	1888	10	20	Lostrouch	1940	06	05	Cherbourg (Manche)	Devenu inscrit maritime le 03/07/1907, Yves Kerbrat fut affecté à terre à Brest pour ses obligations militaires en 1908. Congédié en octobre 1910, il reprit ses activités civiles à la petite pêche comme matelot ou patron sur divers sloops jusqu'à sa mobilisation le 03/08/1914. Sa guerre se déroula à l'artillerie côtière à Brest, puis sur des embarcations de servitude à Salonique et Toulon jusqu'à sa démobilisation en février 1919. Cultivateur-goémonier à Lostrouc'h en 1919, il poursuivit ses activités maritimes sur les côtes des abers jusqu'à faire valoir ses droits à pension en 1938 <sup>163</sup> . Il se fit embaucher, peut-être à cause de la mobilisation de 1939, par la société de « Dragage, de Dérochage et de Transports » de Martigues et fut affecté aux travaux maritimes du port militaire de Cherbourg sur la drague à clapets <i>Ajader</i> . Le 5 juin 1940, l'embarcation explosa sur une mine magnétique mouillée entre les cuirassés <i>Paris</i> et <i>Courbet</i> . Dit « cultivateur » par l'agent recenseur, il demeurait toujours à Lostrouc'h avec Françoise Arzur, sa femme depuis 1919, et trois enfants. Son cadavre n'ayant probablement jamais été identifié, son décès fut déclaré constant par le tribunal civil de Brest. L'acte fut transcrit le 05/10/1940, avec la mention « Mort pour la France », en mairie de Plouguerneau. Sa veuve mourut à Lostrouc'h en 1949.

<sup>163</sup> À l'époque, les droits à pension pouvaient être liquidés à cinquante ans.

Kervella	François	1912	02	12	Cruquerrou	1939	10	15	Rade de Dakar.	Quartier-maître chauffeur sur le croiseur léger <i>Primauguet</i> , François Kervella est mort suite à des brûlures dues à l'explosion d'un collecteur de vapeur surchauffée survenue au mouillage sur rade de Dakar. Il y aurait eu une vingtaine de morts dans la chaufferie où se produisit l'accident. François Kervella demeurait à Kergongar. Trois ans plus tard, le croiseur fut détruit par les obus de seize pouces du cuirassé américain <i>Massachusetts</i> , lors des opérations de débarquement des alliés en Afrique du Nord.
Lagadec	Jean-Louis	1913	10	11	Stang	1944	09	10	Choquan (Cochinchine)	Second-maître de manœuvre à l'unité Marine de Saïgon, Jean-Louis Lagadec est décédé le 10/09/1944 à l'hôpital de Choquan (Cholon), probablement de maladie. Selon les archives de la Défense, il n'est pas « Mort pour la France ». L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 03 septembre 1949. En 1921, il demeurait rue du Cimetière au bourg de Plouguerneau avec son père Jean qui mourut en 1931 et sa belle-mère, Marie-Jeanne Omnès, six ans plus tard.
Laurans	Joseph	1913	11	29	Kerdidreun	1940	05	24	Saint-Pierre Brouck (Nord)	Venant de Prat-Paul puis de Kerdidreun, la famille de Joseph Laurans s'était établie à Coz-Castel entre 1921 et 1926. Joseph, frère puîné de François <i>Fañch ar C'has</i> , que nous avons bien connu comme contrôleur de billets sur les cars Riou, fut mobilisé au 137ème régiment d'infanterie encaserné à Quimper en 1939. Partie de la 21ème DI, avec le 48ème et le 65ème RI, ce régiment subit de plein fouet l'offensive allemande de mai 1940 et fut anéanti. Joseph Laurans a été tué à Saint Pierre Brouck (Nord), localité située entre Dunkerque et Calais sur la rive droite de l'Aa, petit fleuve constituant la limite des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il était cultivateur, célibataire et demeurait à Coz Castel avec ses parents. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 11/10/1941 et il fut déclaré « Mort pour la France ».
Laurans	Yves	1904	02	27	Coat-Querivin	1940	06	12	Gouvieux (Oise)	Marié à Plouider le 08/01/1939 avec Alice Jeffroy, Yves Laurans demeure à Kergüaoc en cette commune à la mobilisation de septembre 1939. Il est affecté au 441ème RP <sup>164</sup> formé à Guingamp. Le régiment est rattaché à la 241ème DLI <sup>165</sup> vers la fin mai 1940. La division couvre la retraite de l'armée française sur l'Oise et subit des pertes importantes dues à des bombardements intenses, dans le secteur de Gouvieux-L'Isle Adam. Yves Laurans est parmi les victimes de ces combats. Il exerçait la profession de conducteur d'autos quand il s'était marié à Plouider le 09/01/1939 avec Alice Jeffroy, couturière. Le couple avait une fille âgée de 9 mois en juin 1940. L'acte de son décès fut transcrit à Plouider le 06/12/1941.

<sup>164</sup> Régiment de pionniers : unités plus ou moins équivalentes aux régiments de territoriaux de la Grande Guerre.

<sup>165</sup> Division légère d'infanterie.

Laurans	Yves	1915	05	22	Perros	1940	12	08	Casablanca	Yves Laurans était quartier-maître chauffeur sur le contre-torpilleur <i>Milan</i> et demeurait à Perros. Il est décédé à l'hôpital militaire de Casablanca des suites de blessures, sans autres précisions. L'acte de son décès, dressé à Casablanca le 08/12/1940, fut transcrit à Plouguerneau le 22/02/1950.
Léon	François	1901	03	18	Guelmeur	1943	09	15	Cologne (Allemagne)	François Léon était gardien de phare quand il épousa Marie-Anne Paugam, cultivatrice de Ploudaniel en 1930. Mobilisé en 1939, prisonnier rentré de captivité en décembre 1941, il reprit son activité sur l'île Wrac'h. Il fut arrêté par les Allemands dès janvier 1942 sous prétexte qu'il détenait une arme et surtout accusé de guider les attaques britanniques contre les vedettes rapides allemandes stationnées à l'Aber-Wrac'h, grâce aux éclats du phare dont il était gardien. Transféré en Allemagne, il sera finalement fusillé à la prison de Cologne le 15/09/1943 <sup>166</sup> . L'acte de son décès dressé par le ministère des Anciens combattants et Victimes de guerre fut transcrit à la mairie de Plouguerneau le 14/12/1946. Les mentions « Mort pour la France » et « Mort en déportation » furent ajoutées le 02/06/1947 et 17/10/1995, respectivement.
Léost	Jean	1921	05	09	Bourg	1940	07	03	Cuirassé <i>Bretagne</i> , Mers el Kébir (Oran)	Jean était le fils aîné de Sezny Léost, amputé du bras droit et pensionné de la Grande Guerre, et de Marie-Anne Normand, couturière. Sezny, dit <i>Sann Léost</i> assura durant de nombreuses années la distribution du courrier dans nos campagnes, conduisant son vélo de son seul bras valide. Jean Léost demeurait à Croas-al-Lann avec ses parents et il était matelot mécanicien sur le cuirassé <i>Bretagne</i> . Comme plusieurs centaines de ses camarades, il eut certainement une fin atroce dans les flancs du navire chaviré, dans le noir et sans espoir de secours. L'acte de son décès fut transcrit en mairie de Plouguerneau le 21/02/1942, après le jugement du 02/10/1941 du tribunal de 1ère instance de Toulon qui officialisa sa disparition et le déclara « Mort pour la France ». Quant à l'épave du navire, elle fut découpée vers 1954 et de nombreux restes de squelettes indéfinis y furent découverts. Ils furent inhumés au cimetière marin de Mers el Kébir.
Loaec	Théophile	1918	05	29	Prat-al-Lan (Landéda)	1939	09	13	Croiseur <i>Pluton</i> (Casablanca)	Théophile Loaec s'engagea dans la Marine le 10/07/1937, au 2ème dépôt. Après des affectations successives sur le bâtiment-école <i>Armorique</i> puis au 5ème dépôt de Toulon, il embarque sur le croiseur mouilleur de mines <i>Pluton</i> qui sera perdu à quai à Casablanca suite à l'explosion accidentelle d'une série de mines disposées sur le pont. Il y eut environ deux cents victimes. Il demeurait à Kerougoun en 1939. Un jugement du tribunal civil de 1ère instance de Brest du 30/10/1940 officialisa son décès dans le port de Casablanca le 13/09/1939, et le déclara « Mort pour la France ». L'acte de son décès fut retranscrit à Plouguerneau le 13/12/1940. À Casablanca, le démantèlement de l'épave du navire coulé à quai ne fut réalisé que vers 1952.

<sup>166</sup> D'après Yves Bramoullé « La guerre en mémoire ». Éditions « Le Télégramme » (2002)

Manach	Goulven	1907	07	23	Lesmel	1943	02	08	Casablanca (hôpital)	Les parents de Goulven Manach quittèrent Lesmel vers 1908 pour s'établir à Coat-Méal, d'abord à Mengleus puis à Touinel au début des années 1920. Goulven s'engagea dans la Marine nationale et il était quartier-maître fusilier sur le vaisseau-école <i>Armorique</i> basé à Brest lors de son mariage avec Bernadette Kéromnès à Coat-Méal le 15/10/1935. En 1942, il était second-maître fusilier sur le croiseur léger <i>Primauguet</i> quand se produisirent les débarquement des Anglo-américains en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 (opération « Torch »). La flotte française stationnée à Casablanca fut durement frappée avec plusieurs navires gravement endommagés ou coulés. Le <i>Primauguet</i> ravagé par les obus de 16 pouces du cuirassé <i>Massachusetts</i> et les 8 pouces du croiseur lourd <i>Wichita</i> sombra dans le port. À son bord, plusieurs dizaines de marins étaient morts et deux cents blessés, dont Goulven Manach. Il mourut de ses blessures dans un hôpital de Casablanca trois mois plus tard, le 8 février 1943. L'acte de son décès fut transcrit à Coat-Méal le 12/12/1945. Son nom est gravé sur le monument aux morts de cette commune. Sa veuve se remaria en 1946 avec Hervé Manach, frère de son défunt époux.
Marchadour	Goulven	1902	09	19	Cosquer-Veur	1945	03	21	Heinuschstal (Allemagne)	Goulven Machadour de Cosquer-Veur s'est marié à Guissény le 4 mai 1928 avec Marie-Anne Bléas, demeurant au village voisin de Kervaro en cette commune. Mobilisé en 1939, il fut fait prisonnier de guerre. Selon les archives officielles de la Défense il fut tué à Heinuschstal suite au mitraillage par deux avions, peut-être alliés, alors qu'il tentait de s'évader. Nous n'avons pu identifier exactement cet endroit, mais il est probable que Goulven Marchadour était interné au stalag VIIIB de Memmingen en Bavière. Ses restes furent exhumés de leur tombe en Allemagne et transférés dans la tombe 448 du carré 39/45 de la nécropole nationale du Pétant à Montauville (Meuthe-et Moselle). Après son mariage, il avait élu domicile à Kervaro en Guissény. En 1939, il y demeurait avec sa femme et ses deux enfants dont l'aîné avait dix ans. Son nom est gravé sur le mémorial des morts de Guissény des morts de 39-45.

Marrec	Jean-Louis	1906	05	22	Kerneac'h (Guidadou ?)	1945	03	26	Berod Oberwesterwald (Allemagne)	Veuf de Marie-Louise Magueur native de Bourg-Blanc, décédée le 14/08/1937, Jean-Louis Marrec est chauffeur-livreur demeurant à Croas-al-Lan. Le 22/11/1938, il se remarie à Plouguerneau avec Guillemette Roudaut de Kerlastren, pupille de la Nation. En septembre 1939, il est mobilisé au 620ème RP <sup>167</sup> . Fait prisonnier, lors de la défaite de mai-juin 1940, il fut interné en Allemagne. Jean-Louis fut probablement pris sous la riposte par canons de chars et bombardement de chasseurs-bombardiers américains, qui suivit l'action offensive d'auxiliaires de l'armée allemande vers Berod, lors de l'invasion alliée de la Rhénanie-Palatinat les 25 et 26/03/1945 <sup>168</sup> . L'acte de son décès ne fut transcrit à Plouguerneau que le 01/10/1959.
Merdy	François-Marie	1917	03	16	Keruzal-Vian	1944	05	04	DE <i>Sénégalais</i> , côte algérienne.	François-Marie Merdy était quartier-maître de manœuvre sur le <i>Sénégalais</i> , ex-destroyer d escorte <i>Corbesier</i> de l'US Navy, mis en service le 11/11/1943 et transféré à la France en janvier 1944. Après des escortes de convois, il fut détaché pour la chasse d'un sous-marin allemand sur la côte algérienne au large de la Kabylie. Après une poursuite et un duel avec l'U-371 les 3 et 4 mai 1944, son arrière fut touché par une torpille. L'impact causa la disparition et la mort d'une quinzaine de marins, dont François-Marie Merdy. Le <i>Sénégalais</i> perdit sa propulsion et sa gouverne. Le sous-marin fut coulé et une partie de son équipage faite prisonnière. L'escorteur fut remorqué à Djidjelli, puis à Alger et ensuite à Oran, où il fut sommairement réparé pour son transit vers un chantier naval à Charleston (Caroline du Sud), où il reçut un nouvel arrière. Devenu le bâtiment-école <i>Yser</i> en 1963, il fut rayé des listes de la Marine en 1964. Quant à François-Marie Merdy, son décès fut officielisé par le tribunal civil de la Seine à Paris le 27/09/1945, car il faisait partie des disparus. L'acte fut transcrit à Plouguerneau le 3 avril 1946 avec la mention « Mort pour la France ».

<sup>167</sup> Régiment de pionniers.

<sup>168</sup> Oliver Greifendorf : « Kriegsschauplatz Westerwald, Der Einmarsch der Amerikaner im Frühjahr 1945 » (Le théâtre des opérations du Westerwald, l'invasion américaine au printemps 1945)

Mestre (Le)	Joseph	1911	02	22	Kerhabo	1940	07	03	<i>La Bretagne</i> , Mers el Kébir (Oran)	Engagé dans la Marine le 24/06/1929, breveté matelot puis quartier-maître chauffeur, Joseph Le Mestre embarqua sur les croiseurs-cuirassés <i>Mulhouse</i> puis <i>Strasbourg</i> <sup>169</sup> , les croiseurs <i>Primauguet</i> et <i>La Galissonnière</i> , les cuirassés <i>Lorraine</i> et <i>Voltaire</i> . Finalement, affecté sur le cuirassé <i>Bretagne</i> le 01/10/1938, il disparut dans les flancs de ce navire chaviré en rade de Mers-el-Kébir, victime d'une série d'explosions lors d'une attaque d'une escadre anglaise le 03/07/1940. Faisant suite à sa disparition, son décès fut déclaré constant par le tribunal de première instance de Toulon le 02/10/1941. Le 21/10/ 1936, il avait épousé Marie-Françoise Pronost de Lanrivan et le couple demeurait à Brest, rue de Kerinou en 1940. Ce fut la raison pour laquelle l'acte de son décès fut transcrit à la mairie de cette ville. À titre posthume, il fut cité à l'ordre de la division le 01/08/1944 et reçut de la croix de guerre. Il fut décoré de la médaille militaire et de la légion d'honneur le 19/02/1952.
Minoux (Le)	Yves	1913	06	11	Hengoat (Côte du Nord)	1946	01	24	Correjou	Yves Le Minoux était clerc de notaire à Guerlesquin. Il s'était marié à Landivisiau avec Marie-Louise Bouillonnec native du Folgoët le 01/09/1937. Nous ne connaissons pas la raison pour laquelle il devint démineur. Il demeurait rue du Manoir à Landivisiau. Il aurait été tué par l'explosion d'une mine au Correjou et fut déclaré « Mort pour la France ».
Morvan	Pierre	1916	05	09	Kergroas (Pleubian, Côtes du Nord)	1943	10	06	Chalons/Saône (hôpital)	Second-maître mécanicien d'aéronautique, embarqué sur le porte-avions <i>Béarn</i> , il s'est marié à Plouguerneau le 16/03/1940 avec Philomène Boucher de Keruzal-Vian. Il est mort pour la France, décédé des suites de ses blessures à l'Hôpital mixte de Chalons-sur-Saône. Il était passager d'un train Paris-Marseille qui percuta un convoi de marchandises déraillé à la suite d'un sabotage. Dans l'accident, il y aurait eu une quarantaine de morts, dont certains étaient carbonisés et inidentifiables, et de nombreux blessés <sup>170</sup> . Parmi les morts, on dénombra au moins sept marins du nord Finistère : Kerlouan, Guissény, Saint-Pabu, Plouarzel... Pierre Morvan était domicilié à Kervohic avec son épouse. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau avec la mention « Mort pour la France » le 29/10/1943. Son nom est gravé sur le monument aux morts de Pleubian (22).

<sup>169</sup> Ex-*Stralsund* et *Regensburg* de la marine impériale allemande transférés à la France en 1920 au titre des dommages de guerre.

<sup>170</sup> « Le Matin » du 8 octobre 1943.

Normand	Jacques	1875	07	09	Kergoff	1943	07	20	En mer, en face de Kerizoc	Jacques Normand et son frère François relevaient leurs casiers à bord de leur petit bateau de pêche au matin du 20/07/1943, vers le lieu dit de Pil-an-Ed <sup>171</sup> . Ils furent pris sous le feu d'une mitrailleuse allemande du promontoire fortifié de Kerizoc. Jacques, qui demeurait à Croas-al-Lann après avoir habité à Saint-Laurent, fut mortellement blessé. François eut de la chance et se sortit indemne de la pluie de balles. Inscrit maritime définitif en 1895, Jacques Normand avait accompli ses obligations militaires dans la Marine, puis il avait repris ses activités à la petite pêche. Incorporé au 6ème RIC en décembre 1914, il ne réintégra Plouguerneau qu'en avril 1918. Devenu veuf en 1925, avec au moins six enfants, il se remaria en 1932. Jean-François Léost, l'un de ses petits-fils, disparut lors de la tragédie de <i>La Bretagne</i> à Mers el Kebir le 03/07/1940. Le 25/12/1943, un autre deuil frappa la famille : Sezny, un de ses fils né à Faubouchou le 01/08/1920, se noya à Alger. Il était quartier-maître canonnier sur le contre-torpilleur <i>Terrible</i> en cours de réparations dans ce port <sup>172</sup> .
Ogor	Jean-Louis	1918	03	21	Streat an Ilis	1940	12	22	Toulon (Var)	Jean-Louis Ogor demeurant à Streat-an-Ilis était matelot gabier sur le transport <i>Aude</i> . Il est mort par noyade dans le bassin Vauban à Toulon le 22/12/1940 à 21 heures 15 et l'acte de son décès fut dressé en mairie de Toulon le 24/12 <sup>173</sup> . Le témoin fut Pierre Lagasse, gendarme maritime. Une mention marginale sur cet acte indique qu'il est « Mort pour la France », selon une décision du secrétariat d'état à la Marine, d'après la loi du 28/02/1922 (accident survenu en service). L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 01/03/1941, sans cette mention.
Page	Jean-Marie	1876	05	26	Kerguéo	1944	08	09	Bourg de Gouesnou	Jean-Marie Page, cultivateur-journalier au bourg de Gouesnou, s'est marié à la mairie de cette commune le 07/06/1904 avec Marie-Anne Kerhoas native de Pleyben en 1867. Ils mirent au monde au moins trois enfants, dont deux garçons survécurent et se marièrent avant la guerre. Il perdit son épouse, morte en novembre 1943. L'acte du décès de Jean-Marie Page le 9 août 1944 fut dressé en mairie de Gouesnou le 20 septembre. Il périt certainement lors des combats de commencement du siège de Brest qui se déroulèrent au bourg de la commune à partir du 7 août, faisant des dizaines de victimes civiles dont plus de quarante fusillés. Jean-Marie Page fut déclaré « Mort pour la France » par une décision ministérielle du 25 mai 1977.

<sup>171</sup> D'après Yves Bramoullé « La guerre en mémoire ». Éditions « Le Télégramme » (2002) et base de données RECIIF du CGF.

<sup>172</sup> Source : <https://memorial-national-des-marins.fr/fiches-marins>

<sup>173</sup> Source : <https://archives.var.fr>

Polard	Pierre	1914	02	02	Bourg (rue du Cimetière)	1945	06	12	Meknes (Maroc)	Second-maître canonnier, Pierre Polard est décédé de maladie à l'hôpital Louis, de Meknès au Maroc. La base des données du Service Historique de la Défense le mentionne comme « Mort pour la France » durant la Seconde Guerre mondiale. L'acte de son décès n'aurait jamais été transcrit à Plouguerneau. Son nom est gravé sur le monument aux morts.
Prat	Jean-Joseph	1883	04	10	Rumorvan (Lanildut)	1939	11	22	En mer par 45°50'N, 04°50'W	Lieutenant au long cours, Jean-Joseph Prat avait épousé Françoise Alan à Plouguerneau le 28/06/1922. Maître d'équipage sur le vapeur <i>Arijon</i> de la compagnie D'Orbigny, torpillé par le sous-marin U43 au large de La Rochelle, il demeurait à Gorrekear. Le Naufrage causa seize victimes sur un équipage d'une quarantaine de marins.
Prigent	Michel	1909	03	30	Keruzal-Vras	1945	03	09	Lang Son (Tonkin)	Engagé dans la « Coloniale », Michel Prigent était caporal au 2ème RIC de Brest à l'époque de son mariage à Plouguerneau avec Thérèse Ropars le 10/09/1935. Affecté au 3e Régiment de Tirailleurs tonkinois, qui fut anéanti lors du coup de force japonais sur l'Indochine française du 09/03/1945, il fut assassiné comme nombre de ses camarades de ce régiment. Il était domicilié à Brest, 50 rue Keravel. L'acte de son décès qui porte la mention « Mort pour la France » fut transcrit en mairie de Brest-Centre le 12/05/1948 .
Prigent	Yves	1903	01	23	Trolouc'h	1939	11	21	Hué (Annam)	Yves Prigent s'était marié à Landéda le 16/04/1937 avec Marie-Louise Kerduff. Sergent-chef au 10ème régiment mixte d'infanterie coloniale, médaillé militaire, il est décédé à Hué, peut-être de maladie. Selon une mention additive et rectificative sur l'acte de son décès transcrit en mairie de Plouguerneau le 09/03/1940, il fut déclaré « Mort pour la France » 18/04/1966 <sup>174</sup> . Yves Prigent demeurait à Kergoff.
Pronost	Yves	1906	01	03	Pengourven	1945	05	02	Bark (Schleswig-Holstein en Allemagne).	Ses parents, Yves Pronost et Marie-Gabrielle Guiavarc'h, quittèrent Pengourven pour s'établir à Anteren en 1910. Vers 1930, ils déménagèrent pour Grouanec-Coz. En 1939, Yves fut mobilisé au 248ème RI et fut probablement fait prisonnier vers le 15 mai 1940. Il était sans doute en cours de rapatriement vers la France, quand il fut tué lors d'un bombardement, ou d'une méprise, quelques jours avant la fin de la guerre à Bark, petite commune de l'arrondissement de Bad-Segeberg. La région, qui avait peu souffert de la guerre, était apparemment encombrée de réfugiés et d'anciens détenus libérés des camps à l'arrivée des troupes britanniques le 3 mai 1945 <sup>175</sup> . L'acte de son décès fut dressé par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre à Paris et transcrit à Plouguerneau le 26/10/1956.

<sup>174</sup> Archives de la mairie de Plouguerneau.

<sup>175</sup> Source : <https://dasdruckwerk.de/book/kriegsende-1945-in-bad-segeberg> (traduction par Google).

Quiviger	François	1913	02	24	Grouanec-Coz	1944	09	08	Trez-Hir (Plougonvelin)	<p>Engagé volontaire dans la Marine en 1930 François Quiviger devint matelot breveté cuisinier. Après des affectations sur les contre-torpilleurs <i>Vauban</i> puis <i>Gerfaut</i>, il quitta la marine en 1935 à la fin son contrat de cinq ans. Le 30/07/1936, il se marie à Plouarzel avec Marie-Louise Loaëc native de Keruzal-Vian et part naviguer comme cuisinier sur des caboteurs de la Marine marchande.</p> <p>À la déclaration de guerre en 1939, il est rappelé et embarqué successivement sur le cuirassé <i>Dunkerque</i>, le croiseur <i>Georges Leygues</i> et le porte-avions <i>Béarn</i> comme matelot cuisinier, jusqu'à sa démobilisation en juillet 1940.</p> <p>En juin 1944, il rejoint la Résistance, puis le groupe de Plouguerneau des Forces Françaises de l'Intérieur avec lequel, il prend part à la libération du secteur de Lannilis. La compagnie suit ensuite une unité américaine pour la réduction des poches de la pointe de Bretagne vers Plougonvelin.</p> <p>Durant les combats, le 08/09/1944, François-Louis est mortellement blessé à 20 heures lors de la reddition d'une section de soldats allemands au Trez-Hir.</p> <p>L'acte fut dressé en mairie de Plougonvelin que le 8 novembre et fut transcrit à Plouguerneau le 21/11/1945 avec la mention « Mort pour la France ».</p> <p>En 1946, Marie-Louise Loaec était mère de cinq enfants, dont le benjamin était fils posthume. Elle demeurait rue Carnot au bourg de Plouguerneau.</p>
Riou	Michel	1922	07	07	Lilia	1944	08	25	Hôpital maritime Brest	<p>Célibataire, il était domicilié à Streat-al-Leac'h et s'engagea dans la Marine pour cinq ans en mai 1940. Après ses classes au 2ème dépôt de Brest, il est affecté successivement au cuirassé <i>Jean-Bart</i>, le croiseur <i>Primauguet</i>, d'où il est débarqué pour le dépôt de Casablanca le 24/06/1942 pour être rapatrié au 5ème dépôt de Toulon.</p> <p>En décembre 1942, il est déclaré réformé définitif et se retire à Plouguerneau. Il est « Mort pour la France » de maladie, 18 mois plus tard à l'hôpital maritime de Brest, situé rue Lannouron à l'emplacement de l'actuel hôpital des Armées.</p>

Roudaut	André	1900	09	15	Kerscao	1940	06	01	Paquebot transport de troupes <i>Meknès</i> en Manche	Inscrit maritime à 18 ans, André Roudaut pratique la pêche côtière vers Plouguerneau avant d'être appelé dans la Marine nationale. Affecté sur le croiseur-cuirassé <i>Jules Michelet</i> comme matelot-canonnier, il prend part à une campagne en Extrême-Orient. Libéré de ses obligations militaires au bout de 3 ans, il redevient marin-pêcheur. Marié le 12/01/1925 à Marie-Anne Ogor, il devient père d'au moins quatre enfants. En 1935, il part naviguer au commerce comme matelot, soutier ou chauffeur sur des navires armés au Havre, Brest, Rouen, Nantes... Il demeure au Reun. En 1940, il participe à l'expédition vers la Norvège sur le cargo <i>Château Pavie</i> de la Worms, puis il embarque sur le pétrolier <i>Brumaire</i> qui, en route de Falmouth vers Le Verdon, sera coulé par des attaques sous-marines et aériennes au large de Belle-Île-en-Mer. L'équipage est recueilli par un destroyer anglais et est ramené en Angleterre. André Roudaut est embarqué comme graisseur à bord du transport de troupes <i>Meknès</i> . Il joue de malchance : le paquebot réquisitionné est torpillé en pleine Manche le 01/06/1940, alors qu'il faisait route vers Toulon avec des passagers militaires en cours de rapatriement vers la France. André Roudaut fit partie des quelques 420 victimes du naufrage et son décès fut officialisé par le tribunal de première instance de Bordeaux le 24/09/1940. L'acte fut transcrit le 01/12/1941 à Plouguerneau avec la mention « Mort pour la France ».
---------	-------	------	----	----	---------	------	----	----	---	---

Roudaut	Jean-Louis	1903	06	12	Kerjégu	1940	06	19	Montluzin, commune de Lissieu (Rhône)	<p>Soldat au 23ème RIC demeurant sur l'île de Sieck en Santec, Jean-Louis Roudaut se maria le 25 octobre 1926 en la mairie de cette commune avec Marguerite Le Gad, ménagère native de Roscoff.</p> <p>Le 19 juin 1940, il était sergent-chef au 25ème RTS qui venait d'être formé deux mois auparavant avec des soldats sénégalais et maliens. Le 19 juin 1940, détaché à l'armée des Alpes, le régiment est chargé de défendre Lyon face aux troupes allemandes. Pendant quelques heures, l'unité affronte l'ennemi à Montluzin, village de la commune de Lissieu située à une vingtaine de kilomètres au nord de Lyon, aux abords de la RN6. Elle tente d'arrêter les éléments blindés allemands du régiment <i>Gross-Deutschland</i> ou de la division <i>SS-Totenkopf</i>. Submergés par la puissance de l'adversaire, dix-neuf français et une vingtaine de sénégalais seront tués. Des dizaines d'autres seront massacrés par la suite et des centaines de prisonniers africains disparaîtront, victimes du racisme hitlérien.</p> <p>Le nom de Jean-Louis Roudaut est gravé sur le monument aux morts de Santec.</p> <p>Ses deux enfants eurent aussi des destins tragiques.</p> <p>Né à Santec en 1927, devenu <i>Enfant de troupe</i> après le décès de son père, Isidore mourut à l'âge de dix-huit ans le 23 mars 1944 à la gare d'Eyrein en Corrèze. Nommé sergent dans un groupe de maquisards, malgré son jeune âge, il périt lors d'un accrochage avec un convoi allemand qui se dirigeait vers Tulle. Isidore Roudaut était l'un des deux FTP tués. Il obtint la mention « Mort pour la France », fut homologué FFI et décoré de la Médaille de la Résistance à titre posthume (décret du 6 septembre 1945 et JO du 12 septembre). Son nom est inscrit sur la stèle commémorative au lieu-dit La Gare d'Eyrein. Il est également gravé sur le monument aux Morts de sa commune natale et sur le monument commémoratif des <i>Enfants de Troupe</i> à Clavières (Cantal).</p> <p>Six mois plus tard, Marie-Louise, la sœur d'Isidore, fut tuée dans l'explosion qui eut lieu au Dossen en Santec en septembre 1944. Les Allemands avaient quitté Santec au début du mois d'août laissant derrière eux les dunes et les plages infestées de mines. Le déminage permit de récupérer des milliers d'engins qui furent entreposés dans la cave de l'hôtel Roc'h Tréas. Dans la soirée du 23 septembre 1944, une terrible explosion se produisit provoquant la destruction de plusieurs maisons et la mort de seize habitants du quartier. Marie-Louise Roudaut fut victime de l'explosion et elle reçut aussi la mention « Mort pour la France » le 30 juillet 1946.</p>
---------	------------	------	----	----	---------	------	----	----	---	--

Roudaut	Joseph	1910	01	29	Grouanec	1945	04	12	Anh Tran (Annam)	Soldat au 2ème RIC, Joseph Roudaut épousa Angélina Roudaut native de Lost-ar-C'hoat le 26/01/1935. En 1921, il demeurait au Grouanec avec ses parents et, en 1936, son épouse partageait une maison située Grand-Rue au bourg avec Anne Broudin, veuve Laurans. L'un des témoins pour leur mariage avait été Joseph Le Mestre, marin qui disparaîtra lors de la tragédie du cuirassé « Bretagne » à Mers-el-Kébir en 1940. En 1936, Joseph Roudaut était absent à cause de ses obligations militaires. Les causes de son décès en Indochine sont inconnues, mais à la suite du coup de force japonais du 09/03/1945, les Français qui échappèrent aux massacres furent emprisonnés dans des conditions terribles et nombre d'entre eux moururent des suites de leurs blessures ou de mauvais traitements. L'acte de décès de Joseph Roudaut, dressé par l'officier d'état-civil du ministère des Anciens combattants à Paris le 19/01/1950 fut transcrit en mairie de Plouguerneau le 16/02. Il ne porte pas la mention « Mort pour la France ». Sa veuve s'est remariée avec Gabriel Appriou en 1952 à Guilers.
Roux (Le)	Yves	1894	04	18	Loguivy	1942	01	06	Cras Kerascoet (Plouvien)	Yves Le Roux épousa Anastasie Fourn, veuve de Jean-Marie Abalain, le 20/09/1937 à Plouvien. Le 6 janvier 1942, trois bombes sans doute lachées par un avion qui n'avait pu s'en défaire sur Brest, tombèrent dans la cour de sa ferme de Cras Kerascoet en Plouvien. Il fut tué sur le coup et le toit de sa maison fut soufflé. Sa femme et son fils qui se trouvaient à l'intérieur s'en sortirent indemnes <sup>176</sup> .

<sup>176</sup> Hebdomadaire « La Résistance » du samedi 10 janvier 1942.

Saliou	Jean	1910	05	12	Kernevez-Tremeur	1943	06	17	S/S <i>Yoma</i> , au large de Derna (Lybie).	Le quartier-maître canonnier Jean Saliou affecté à Toulon sur le cuirassé <i>Courbet</i> , s'est marié à Brest-Recouvrance le 27/05/1939 avec Ambroisine Sévellec. Fille d'un maître de la DP elle était née à Audierne en 1915, et demeurait rue de la Porte. Engagé dans la Marine en 1929, Jean Saliou avait été breveté matelot canonnier en 1930. Suivent des embarquements sur les cuirassés <i>Diderot</i> , <i>Voltaire</i> , <i>La Bretagne</i> , le croiseur-école <i>Jeanne d'Arc</i> , le croiseur <i>Strasbourg</i> ... Au début de la guerre, il est promu second-maître sur le croiseur <i>Duguay-Trouin</i> . En juin 1940, désigné pour le cuirassé <i>Jean-Bart</i> à Saint-Nazaire, il est fait prisonnier avec ses camarades du 3ème dépôt de Lorient, en tentant de rallier le navire, et il part en captivité en Poméranie. Au bout de 14 mois d'internement, il a la chance d'être libéré, probablement parce qu'il est marin. En 1941, il rejoint la Marine en Afrique du Nord. Après des affectations à terre en Algérie, il est désigné pour la flotte française immobilisée à Alexandrie depuis 1940 et il embarque sur le transport <i>Yoma</i> chargé de convoyer des marins français et des troupes alliées vers Alexandrie. Le navire n'atteindra pas sa destination : il est torpillé par le sous-marin allemand <i>U81</i> au large de la Cyrénaïque. Le second-maître canonnier Saliou fit partie des quelques 500 victimes du naufrage. L'acte de son décès fut dressé à Alger le 08/06/1947 et transcrit à Plouguerneau trois semaines plus tard. Il demeurait en dernier lieu au bourg, rue du Four.
Saliou	Louis	1914	03	26	Kernevez-Tremeur	1940	06	01	Hoymille (Nord)	Le caporal Louis Saliou a été tué au combat dans le secteur de Bergues-Hoymille, localités situées devant la poche de Dunkerque dont la résistance jusqu'au 04/06/1940 permit le rembarquement du contingent anglais et le repli vers l'Angleterre d'unités de l'armée française. Demeurant à Kérillès, il avait été mobilisé au 48ème RI en septembre 1939 et il était frère puîné de Jean Saliou qui disparaîtra en Méditerranée à bord du transport de troupes <i>Yoma</i> le 17/06/1943. Son acte de décès provenant du Secrétariat d'état aux Anciens Combattants à Paris fut transcrit à Plouguerneau le 18/10/1941.

Sanquer	Jean-Louis	1901	11	06	Ranargroas	1944	08	06	Cosquer	Jean-Louis Sanquer s'était marié à Guissény avec Joséphine Castel le 26/01/1931. En 1944, il avait quatre enfants dont l'aîné n'avait que sept ans. Il fut abattu par balles tirées par des soldats allemands, en tentant de libérer des animaux dans une crèche qui avait été incendiée. L'acte étaient sans doute en représailles des activités de résistance dans une carrière du village voisin de Keryunoc. L'acte de son décès fut dressé le lendemain avec la mention « Mort pour la France ». Le témoin fut son frère Étienne qui avait terminé la Grande Guerre comme adjudant, avec des multiples décosations gagnées au Front. <sup>177</sup>
Ségalen	Goulven	1921	06	30	Chapel-Christ	1945	03	05	Dieuze (Moselle)	Soldat de 1ère classe à la troisième compagnie du 501ème RCC <sup>178</sup> , partie de la 2ème division blindée, Goulven Ségalen est décédé au quartier Boussat (aujourd'hui Lyautey), rue Friant à Dieuze, pour une raison inconnue. L'acte de son décès ne fut dressé à la mairie de Dieuze que le 25/07/1945 et il a été transcrit à Plouguerneau le 21/03/1947 avec la mention « Mort pour la France ».
Simon	Christophe	1909	02	19	Reun	1940	07	03	Cuirassé Bretagne, Mers el Kébir (Oran)	Engagé dans la Marine en septembre 1928, Christophe Simon fut affecté successivement sur les cuirassés <i>Diderot</i> , <i>Ernest Renan</i> , <i>Lorraine</i> , puis au centre des sous-marins de Brest de 1933 à 1938. Le quartier-maître charpentier s'était marié le 20/11/1934 avec Herveline Nazaire du bourg de Plouguerneau. Embarqué sur le navire de ligne <i>La Bretagne</i> , il disparut dans les flancs de ce navire victimes d'explosions et chaviré lors de l'attaque anglaise contre Mers el Kébir le 03/07/1940. Dans son audience du 02/10/1941, le tribunal de Toulon officialisa son décès comme « Mort pour la France » et l'acte fut transcrit à Plouguerneau le 15/10/1942. En 1946, la veuve de Christophe Simon demeurait Rue Neuve à Plouguerneau avec son fils Denis bien connu à Plouguerneau, de nos jours.
Simon	Jean	1916	06	03	Kerazan	1944	07	10	Oran (Algérie)	Selon le Service historique de la Défense, Jean Simon était premier-maître de manœuvre à l'unité Marine d'Alger. Il est « Mort pour la France » de maladie <sup>179</sup> , à Oran le 07/10/1944. Nous n'avons d'autres renseignements quant à son destin. Il s'était marié le 30/01/1939 à la mairie de Brest-Recouvrance avec Marie-Josèphe Léostic, mineure âgée de 16 ans native de Trégarvan en 1922. Second-maître sur le <i>Frondeur</i> <sup>180</sup> basé à Lorient, il était dit demeurant avec sa mère Marie-Françoise Le Pors, dont il était le dernier enfant. Elle était veuve de Christophe Simon décédé à Kerscaou en 1921 et, en 1946, elle y habitait toujours, dans la même maison que son frère Michel.

<sup>177</sup> Voir article de PHA : [Plouguerneau dans la Grande Guerre \(1914-1919\)](#), page 322.

<sup>180</sup> Torpilleur de la classe *Adroit* mis en service en 1931. Coulé à Casablanca lors du débarquement américain au Maroc en novembre 1942.

<sup>179</sup> Selon une source difficilement vérifiable, il serait décédé de tuberculose pulmonaire.

<sup>178</sup> Régiment de chars de combat.

Siviniant	Yves	1911	02	01	Quilimerrien (Plouzané)	1945	03	09	Langson (Tonkin)	<p>Yves Siviniant était caporal-chef au 2ème RIC<sup>181</sup>, caserne Fautras à Brest, au moment de son mariage à Brest avec Marie-Joséphine Chever née à Goarivan en Plouguerneau, et demeurant 41 rue Pasteur à Brest. Caporal-chef au 10ème RIC, domicilié à Plouguerneau, il est mort pour la France à Langson. Il faisait partie des 1200 Français assassinés par les Japonais lors du coup de force qui débute le 09/03/1945.</p> <p>L'acte de décès comme « Mort pour la France » fut dressé par le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre le 21/04/1949 et transcrit à Plouguerneau le 07/05 suivant.</p> <p>Joséphine Chever demeurait avec son fils Jean sur la Grande-Rue au bourg de Plouguerneau en 1946.</p>
Talec	Aimé	1894	09	28	Bourg de Plouguerneau	1945	02	13	Bergen-Belsen	<p>Fils d'un second-maître de la Marine et d'une institutrice, il fit sa scolarité à Morlaix puis à Brest, sans doute au hasard des affectations de ses parents. À la déclaration de guerre en 1914, il est instituteur public à Ploudaniel.</p> <p>Le 08/09/1914, quelques jours avant ses vingt ans, Aimé Talec est incorporé comme soldat de 2ème classe au 118ème RI à Quimper. Il passe caporal à la fin de ses classes le 07/11/1914. Nommé aspirant le 25/12/1914, il devient sous-lieutenant à titre temporaire le 26/05/1915. Passé au 151ème RI en janvier 1917, il passe sous-lieutenant à titre définitif six mois plus tard, puis il devient lieutenant à titre définitif au 327ème RI en août 1917. Il terminera la guerre au sein de ce régiment à Nouvron-Vingré (Aisne) lors d'une contre offensive française pour déborder Soissons. À 15h50 le 31/05/1918, il fut blessé, pour la troisième fois. Cette blessure par balle dans la cuisse fut très grave car elle fut la cause d'une claudication permanente, due à raccourcissement du fémur droit.</p> <p>Il reçut une pension d'invalidité et fut rayé des cadres de l'armée en 1922. Il était chevalier de la Légion d'Honneur, après avoir été cité à l'ordre du Corps d'Armée, puis de l'Armée.</p> <p>Le 01/12/1917, il s'était marié à Ploudaniel avec Marie-Françoise Le Théo native de Locquirec, où son père décédé en 1895 était instituteur. Sa mère, Anne-Marie Chossec morte en 1911, s'était remariée avec Yves Guillec, secrétaire de mairie à Ploudaniel.</p> <p>Après son retour à la vie civile, Aimé Talec devint le directeur de l'école publique de Ploudaniel. Il n'est pas mobilisé à la déclaration de la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>Durant l'occupation, Aimé Talec est approché par le mouvement de résistance <i>Défense de la France</i>. Probablement grâce à ses antécédents militaires, il y exerce des responsabilités importantes pour le canton de Lesneven-Ploudaniel. Les recrutements permettent de recruter des volontaires pour grossir les effectifs F.F.I. Ces activités sont dénoncées à la Gestapo<sup>182</sup> de Brest et l'enquête sur l'affaire est confiée aux supplétifs français collaborationnistes qui infiltreront le mouvement et identifient des sympathisants. Les rafles dans le canton permettent des arrestations.</p>

<sup>181</sup> Régiment d'infanterie coloniale.

<sup>182</sup> Geheime Staats Polizei : police secrète allemande chargée de la répression des opposants au parti nazi.

<sup>183</sup> Direction du port.

Thépaut	François-Marie	1917	09	18	Meslédanou	1940	06	18	Aviso <i>Vauquois</i> (mer d'Iroise).	Engagé dans la Marine le 26/11/1935, François-Marie Thépaut était quartier-maître boulanger. Il a disparu lors de la perte de l'aviso <i>Vauquois</i> coulé par une mine dérivante au large du Conquet, quelques heures après son appareillage de Brest pour l'Angleterre. Il n'y eut qu'une dizaine de survivants sur les cent-quarante hommes présents à bord. Le cadavre de François-Marie Thépaut fut retrouvé le 07/07/1940, soit près de trois semaines après le drame, sur la grève de Pen-Hat en Camaret. L'identification impossible fit que l'acte de son décès fut dressé comme étant celui d'un inconnu. Finalement le 17/09/1946, grâce au matricule du marin, le tribunal de Chateaulin rectifia l'acte de la mairie de Camaret de juillet 1940 et le document définitif avec la mention « Mort pour la France » fut transcrit à Plouguerneau le 09/05/1947. Célibataire, François-Marie Thépaut demeurait au bourg de Plouguerneau en 1940.
Uguen	Joseph	1909	07	31	Lilia	1944	12	22	Lyon	Engagé dans la Marine à l'école des Mousses en octobre 1924, Joseph Uguen connut nombre d'affectations : torpilleurs, contre-torpilleurs, sous-marins, cuirassés, dépôts, navire-atelier... Il était second-maître électricien à bord du torpilleur <i>Trombe</i> en 1937 au moment de son mariage à Plouguerneau avec Renée Deveau, employée des Postes à Brest. En 1939-1940, il changea de spécialité et devint commis aux vivres avant d'embarquer sur le porte-avions <i>Béarn</i> , puis sur le croiseur-école <i>Jeanne d'Arc</i> aux Antilles en août 1943 <sup>184</sup> . Affecté ensuite sur le contre-torpilleur <i>Tigre</i> <sup>185</sup> à Casablanca en novembre 1943, il fut sans doute muté plus tard au 1 <sup>er</sup> régiment de fusiliers-marins débarqué en Provence le 16 août 1944. L'unité remonta ensuite la vallée du Rhône vers les Vosges, en passant par Lyon. Selon l'acte de son décès dressé à la mairie du 2 <sup>ème</sup> arrondissement de Lyon le 24/12/1944, le second-maître commis Joseph Uguen du 1 <sup>er</sup> fusiliers-marins est mort de maladie à l'hôpital militaire Desgenettes, 24 quai du Docteur Gailleton, le 22/12/1944. Il demeurait à Lilia en Plouguerneau. L'acte de son décès fut transcrit à Plouguerneau le 15 février 1945. La mention « Mort pour la France » y fut apposée le 30/08/1945. Sa veuve se remaria en 1949 à Brest avec Francis Goujeon.

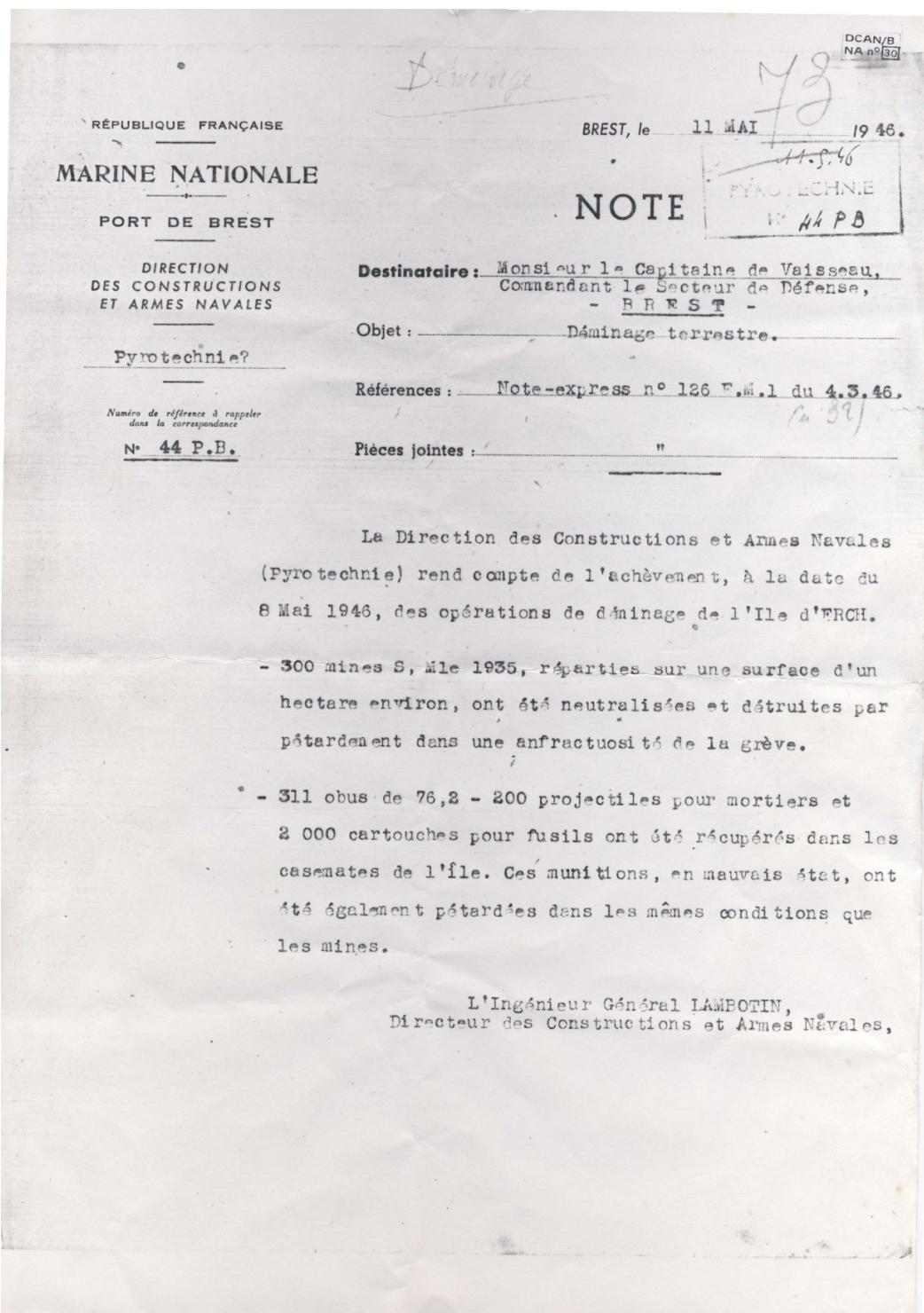
<sup>184</sup> Désarmé depuis 1940 à Fort-de-France, le croiseur avait été réarmé en juin 1943 pour rallier l'Afrique du Nord en septembre.

<sup>185</sup> Navire ancien donné intact par les Allemands aux Italiens après le sabordage de la flotte à Toulon en novembre 1942 et de nouveau récupéré par la Marine française après la défaite de l'Axe en Tunisie en mai 1943 et il participa à la guerre navale en Méditerranée en 1944.

Ven (Le)	Hervé	1913	10	03	Kergadavarn	1940	06	15	Hôpital maritime Toulon (Var)	Quartier-maître chauffeur sur le contre-torpilleur <i>Albatros</i> , Hervé Le Ven fit partie de la douzaine des victimes dues à l'impact sur le navire d'un obus de 152 d'une batterie côtière italienne. Une escadre française partie de Toulon bombarda le port de Gênes et d'autres ports de la côte ligure dans la nuit du 13 au 14/06/1940. La flotte revint à son port d'attache dans la journée du 14/06. Parmi les blessés de la chaufferie, Hervé Le Ven mourut à l'hôpital maritime Sainte-Anne de Toulon le lendemain. Il demeurait au Bourg et l'acte de son décès dressé en mairie de Toulon fut transcrit à Plouguerneau le 06/07/1940 avec la mention « Mort pour la France ».
----------	-------	------	----	----	-------------	------	----	----	-------------------------------	---

## Annexe 2

### Déminage !



Gyrotechnie de St Nicolas

Démunage et Recupération, zone Nord.

Rapport sur les opérations de déminage  
et de récupération de munitions à l'Île d'ERCH  
en Plouguerneau

Personnel - B.T jacopin, chef d'équipe  
Poty Marcel et Riegein Jean.  
9 allemands.

Durée du travail = 14 jours.

Démunage

Nombre de mines sorties de terre  
sismomètres et pétardées = 300

Type de mines = 5 m. 1935

Superficie déminée et vérifiée  
à l'aide de l'appareil DM2 = 1 hectare  
environ

Récupération

Nombre de casemates et toutes  
nottoyes et vidéos = 8

Nombre d'obus de 76 mm  
pétardées = 311

Il reste à pétarder environ = 200 obus de 76 mm  
200 projectiles pour mortiers de 81 mm  
20000 cartouches pour fusils et mitraillées  
St Nicolas le 6 mai 1946. L.H.T. P. jacopin

## Annexe 3

Source : [www.podcastics.com/podcast](http://www.podcastics.com/podcast) (Mairie de Plouguerneau)

### **En 2024, souvenirs de 39-45 récoltés à Plouguerneau**

[Denis Simon, Bourg](#)  
[Alice Ogor, Lesmel](#)  
[Louis Guevel, Kerhuel](#)  
[Francine & Marie Goasduff, Spins](#)  
[Léon Le Guen, Kervili](#)  
[Albertine Talec, Perros](#)  
[Pierrot Le Ven, Kerazan](#)  
[Marie-Thérèse Cariou, Kervili](#)  
[Robert Guillerm, Kerléo](#)  
[Marie-Pierre & François Jollé, Saint-Michel](#)  
[Emile Rucard, Croas-Prenn](#)  
[Yves Le Gat, Kerdelant-Kerhabo](#)  
[Jeannine, Lilia](#)  
[Jean Calvez, Lanerchen](#)  
[François & Valentine Lagadec, Bourg](#)  
[François Roudaut, Paluden](#)  
[Alexine Kervella, Tréguestan](#)  
[Joséphine Talec, Kerrougoun](#)  
[Georges & Renée Lindivat, Bourg](#)  
[Jean Breton, Kerlastren](#)  
[Jeanne Léon, Keruzal](#)

## **Sources non exhaustives :**

Interviews en 2009 de Plouguernéens nés entre 1918 et 1937.

- Eugène Le Pors de Lilia.
- Jean-Marie Le Bris de Saint-Cava
- Perrine Nicolas de Kerfaven.
- Anne-Marie- Le Gall du Dreinoc.
- Louis Guevel de Kerhuel.
- Louis Galliou de Kervolan.
- Guillaume Berthouloux de Kerandraon.
- Joseph et Jean Bianéis de Croasprenn.
- Yves Le Gad de Kerhabo.
- Pierre Le Ven de Kerazan.
- François Kervella de Keridaouen.
- René Nicolas de Kerdidreun

Carnet et documents divers de Joseph Nicolas (1935 à 1945)

Compte-rendu de l'intervention de Pierre Landuré de Lannebeur devant une classe de 3ème de Saint-François à Lesneven.

Chapitre « Plouguerneau et les guerres du 20ème siècle », extrait de l'ouvrage collectif « Plouguerneau se raconte » (2011).

Archives municipales de Plouguerneau :

- Délibérations du Conseil municipal
- Notes du *Kommandant de la Place* (1940-1944)
- Courriers et notes du Sous-Préfet (1940-1944)
- Courriers Délégation Spéciale et Comité de Libération (1944-1945)
- Fiches de renseignements (1942)
- Listes de prisonniers non rentrés (1945)
- Registres de l'état-civil

Service Historique de la Défense (Marine) à Brest

Service historique de la Défense (Armée de terre) au château de Vincennes

Publications diverses :

- Y. Bramoullé, *Plouguerneau. L'album du siècle* ; Éditions Le Télégramme ; 2003
- Y. Bramoullé, *La guerre en mémoire* ; Éditions Le Télégramme ; 2002
- JF Derrien, *Gendarme et résistant sous l'occupation* ; Éditions Keltia Graphic ; 1994
- Jean Lassaque *Guerre Navale en Norvège* ; Éditions du Gerfaut ; 2003

Sites internet :

- <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
- <http://www.ledrame-merselkebir.fr/>
- <https://www.archives-lasallienes.org/>
- <https://memorial-national-des-marins.fr/>
- <https://www.memorialgenweb.org/>
- <https://recif.cgf.bzh/>
- <https://archives.finistere.fr/>
- <https://bibliotheque.diocese-quimper.fr/>

Quotidien « La Dépêche de Brest » 1939 – 1944.

Hebdomadaire « Le Courrier du Finistère » 1939 – 1944.